

CHARTRES Votre Ville

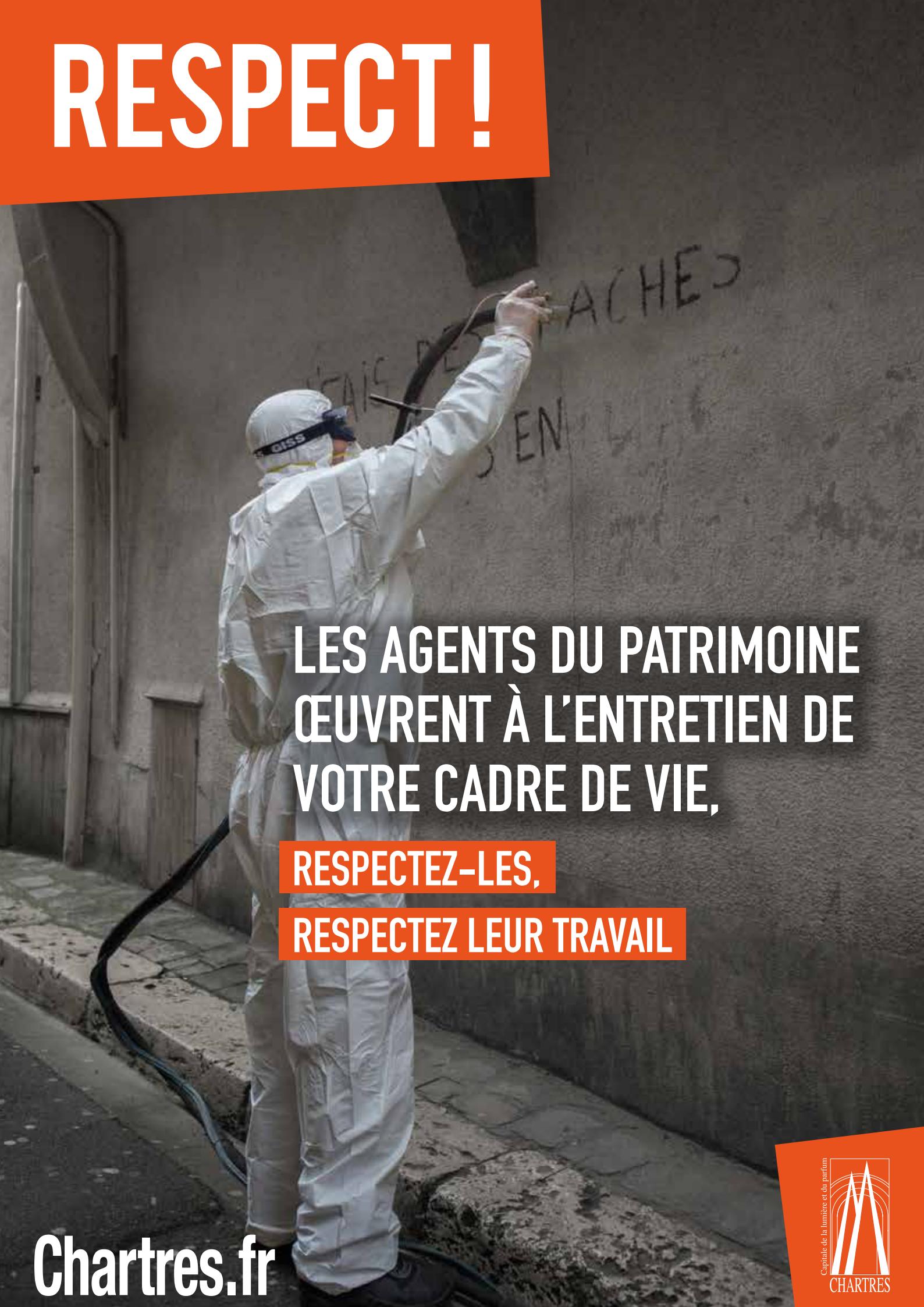
chartres.fr

LA VICTOIRE
D'UN CLUB
TOUT ENTIER



N° 146

RESPECT !



LES AGENTS DU PATRIMOINE
ŒUVRENT À L'ENTRETIEN DE
VOTRE CADRE DE VIE,

RESPECTEZ-LES,

RESPECTEZ LEUR TRAVAIL



Toujours plus haut !

2000 personnes au foot, 1000 personnes au rugby, des salles pleines à craquer lors des rencontres de hand et de basket... Jamais à Chartres on avait assisté à un tel engouement sportif !

En s'imposant face à Bourges, le Rugby Chartres Métropole accède à la Fédérale 2. La victoire d'un club tout entier, un travail d'équipe construit sur la durée, l'ambition d'un groupe qui a su se dépasser... Des notions qui nous parlent. Nous les avons soutenus et nous continuerons !

D'après un récent rapport de l'Insee qui classe Chartres à un rang confortable parmi les « cities » européennes, ici il fait bon vivre. En termes de logement, de revenus ou d'emploi, la dynamique chartraine y figure de façon incontestable. Le « peut mieux faire » que l'étude recommande en matière d'équipements culturels et sportifs figure justement en bonne place dans notre programme jusqu'en 2020.

En parallèle de ces bonheurs sportifs ou culturels, la qualité de votre vie à Chartres c'est aussi la multitude d'animations, entièrement gratuites, qui vous sont proposées tout au long de l'été et qui débuteront dès le mois de juin : la fête de l'eau, les soirées estivales, le cinéma de plein air, les rendez-vous du kiosque, les spectacles de rue, ainsi que la programmation des nombreuses associations, en centre-ville et dans les quartiers.

Découvrez également la nouvelle saison du Théâtre de Chartres.
Vous avez aimé la dernière ? Vous allez adorer la prochaine !

**Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres**

Votre Ville CHARTRES

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 146
JUIN 2015
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL.: 02 37 23 40 00
votreville@ville-chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
FRANCK LECHIEN
AVEC LA COLLABORATION
DE LUCAS CHEDEVILLE
ET PAUL GUERMONPREZ

PHOTOGRAPHIES
SÉBASTIEN JANVIER
LUDOVIC RINGEVAL
JACQUELINE BRENNER
NORMAN PARAUT

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
30000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

Actu Sport



- Rugby: la victoire d'un club tout entier

8

Zoom

- INSEE: pourquoi il fait bon vivre à Chartres



Logos Imprim'vert et PEFC:
ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville
respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux,
sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de
produits toxiques et gestion durable des forêts).

**En couverture**

Dimanche 24 mai dernier, l'équipe du RCM (Rugby Chartres Métropole) s'impose 42 à 7 face à Bourges et accède à la Fédérale 2. La victoire de toute une équipe ! (Photo: Norman Paraut)

INFORMATION**Passeport biométrique**

Attention ! Si vous avez à demander ou renouveler un passeport, anticipez vos démarches, car à la veille de la période estivale, les délais risquent d'être plus longs.



Le délai habituel d'obtention d'un passeport est de 10 jours environ. En pré-période estivale, le délai de délivrance des passeports est de 5 semaines.

Depuis fin 2014, les demandes de passeports sont reçues en mairie, au Guichet unique, 32, 34 boulevard Chasles. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au 02 37 23 00 00.

Votre passeport sera envoyé par voie postale à la mairie.

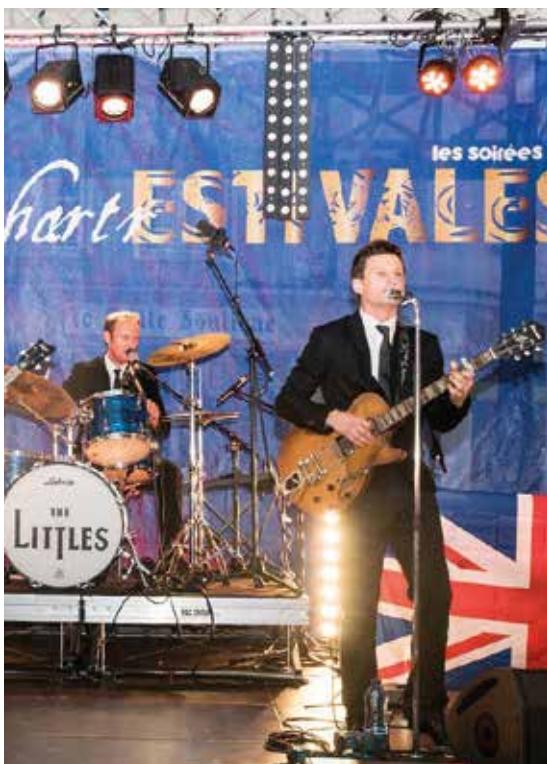
Fermeture de la mairie annexe de la Madeleine

La mairie annexe de la Madeleine fermera définitivement à compter du 15 juin 2015. Les permanences (CAF, CRAM/CARSAT, écrivain public) sont maintenues à l'identique.

Pour toutes les autres démarches, le Guichet unique, 32-34 boulevard Chasles, est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h30.

16**Animations**

- Estivales : deux mois de spectacles gratuits

**44****Culture**

- Théâtre de Chartres : la saison 2015/2016 de Jérôme Costeplane



Le Rugby Chartres Métropole s'offre la Fédérale 2 La victoire d'un club tout entier

Fin de saison palpitante pour le sport chartrain. A l'heure où nous bouclons ce journal, le 25 mai, le Rugby Chartres Métropole (RCM) monte en Fédérale 2, une ascension que le Football Club Chartrain (FCC) avait raté d'un cheveu la veille. Le Handball et le Basket masculin sont toujours en course pour la montée. De mémoire de Chartrain, c'est la première fois que quatre sports majeurs prétendent en même temps au niveau supérieur... Récit et analyse du premier épisode.



Samedi 23

Philippe Barazzuti l'a bien amère. Son équipe vient de céder, chez elle, presque à la dernière minute. Il repasse dans sa tête tous les points perdus à domicile au long de la saison, des points qui manquent cruellement aujourd'hui. Il a beau se consoler en se disant que le FCC a produit du jeu toute la saison, la maxime du navigateur Malinovski résonne dans sa tête : « *seule la victoire est jolie !* » Bien sûr, le FCC va remettre l'ouvrage sur le métier. Les bases sont solides, et tous les espoirs sont permis...

Dimanche 24

Aux Bas-Bourgs, les rugbymen du RCM

marquent d'entrée. Pas de suspense, de belles attaques, une domination sans partage pour un score fleuve, 42 à 7 ! Bourges n'a pas existé. La conclusion logique d'une saison et d'une poule que le XV chartrain aura menées de bout en bout. « *En début de saison nous avions une bonne équipe, confiait après le match le co-Président Jean-Marie Léger. Aujourd'hui, nous avons une excellente équipe et un groupe d'hommes qui vit bien ensemble.* » Il y avait beaucoup de joie ce dimanche soir, et aussi de l'émotion dans cette bande aux 480 licenciés et aux 100 bénévoles. Un signe : les gamins de l'école de rugby entouraient les joueurs de l'équipe première victorieuse à leur sortie du terrain... Dans la foule, le Président

du FCC défait la veille avait tenu à être présent. Beau joueur, Philippe Barazzuti !

Deux mille personnes aux Grands-Prés samedi. Un bon millier dimanche aux Bas-Bourgs, les supporters du basket et du hand qui font craquer les murs trop étroits de la halle Jean Cochet, les milliers de pratiquants Chartrains ont désormais des équipes et des évènements à la mesure de leur enthousiasme. Vivement la grande Salle près de la gare !

Retour à l'ovale. Les joueurs du RCM n'en ont pas fini. Prochain adversaire, Saint Denis, bon premier des équipes des 16 poules des championnats de



France de Fédérale 3. Un gros morceau...

Mais la montée est acquise, et il faudra faire bonne figure en Fédérale 2. S'il vous plaît, maintenez-vous ! Pas de yoyo ! Car c'est tout un club qui a construit méthodiquement ce succès, qui ne doit pas s'arrêter là. Il va falloir, comme l'an dernier, intégrer des renforts, doubler les postes clés, faire prendre une nouvelle mayonnaise entre les hors-venus et les joueurs formés au club. Sur les 22 qui figuraient sur la feuille de match dimanche, douze étaient issus du club et de son école de rugby. Cinq sont installés ici depuis 5 ans. Six seulement sont arrivés en début de saison.

Les dirigeants et les entraîneurs sont tombés d'accord : il faut densifier le 5 de devant, et donc recruter 2 piliers et 2 « deuxième ligne ». Rajoutez-y un numéro 10 ouvreur-botteur, et un arrière polyvalent, et la baraque devrait tenir. Car les jeunes poussent derrière. Dimanche, Benjamin Loir a sacrifié ses 19 ans dans une passe en offrande qui l'a laissé KO. 19 ans aussi, Xavier Alberici, et Simon Tinlot, 18 ans, 3ème ligne centre chez les juniors, mais à qui on promet un bel avenir de talonneur. N'oubliez-pas Paul Chouvy, 17 ans, 3ème ligne et bientôt étudiant, après deux années de sport-étude rugby à Tours. Et Alexandre Barbe, 18 ans, lui aussi futur étudiant après un passage en Equipe de France des moins de 16

ans. Tous deux reviennent à la maison. Et regardez comme tout se tient : un jeune ouvreur prometteur viendrait bien conjuguer rugby et études à Chartres, comme élève ingénieur à Polytech, l'école qui ouvrira bientôt ses portes.

« Vous aurez les moyens de ne penser qu'à la réussite sportive. »

On comprend mieux ainsi le grand sourire du Capitaine Quentin Galopin, qui n'aura jamais distribué le jeu aussi vite que dimanche dernier, avec la jeunesse et déjà l'expérience de ses 28 ans. Sur le terrain, cette continuité porte un nom, celui de Mickaël Gaudron, deuxième ligne ou troisième ligne selon les besoins de l'équipe, 41 ans. Une gueule de baroudeur, sorti il y a longtemps de l'école de rugby de Chartres, poutre de l'équipe, déjà l'un des dirigeants du club et chef d'entreprise paysagiste. Il faut dire que ce club forme un tout : deux co-Présidents, Jean-Marie Léger et Thomas Louis (une formule atypique mais qui marche), et des responsables plutôt jeunes, entre 40 et 50 ans, souvent chefs d'entreprise, comme Thierry Picquart, le PDG de Nypro. Comme ils savent compter, et qu'ils connaissent

les aléas de la vie, ils ont constitué un réseau de partenaires sur une base simple, qui devrait inspirer les responsables de la fiscalité française. Trente entreprises versent entre 3000 et 5000 euros. Deux seulement dépassent les 10.000. Ainsi, pas de risque en cas de crash. Souvent, leurs enfants jouent à l'école de rugby.

N'oublions pas la Ville de Chartres, qui va évidemment accompagner la montée en Fédérale 2, et l'augmentation d'un budget qui devrait passer de 500.000 à 700.000 euros. Jean-Pierre Gorges et Karine Dorange ont été clairs : « *Nous voulons assurer le financement des clubs qui réussissent, sans que la Ville et l'Agglomération n'accroissent leur participation de façon démesurée, l'argent public restant en priorité consacré au sport pour tous. Mais vous êtes un exemple pour la jeunesse, vous participez à la bonne image et à la réputation de Chartres. Vous aurez les moyens de ne penser qu'à la réussite sportive.* »

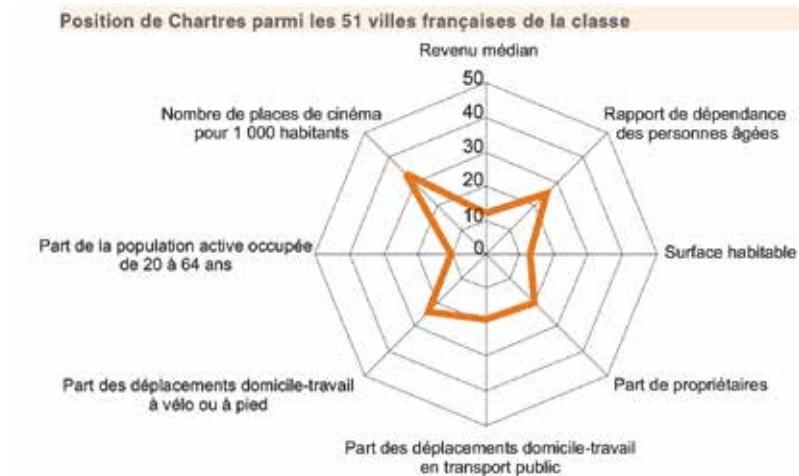
Didier Nouraud, consultant-manager venu de Fédérale 1, Yann Mercuzot (directeur sportif), Marc Jourdaine (entraîneur principal chargé des lignes arrières) et Laurent Malen (entraîneur adjoint en charge des avants) savent ce qu'il leur reste à faire. En confiance.

Pour que continue la belle histoire d'un des plus anciens clubs du rugby français.

Chartres bien placée au classement Insee des villes moyennes européennes Pourquoi il fait bon vivre à Chartres

L’Institut National de la Statistique (Insee) vient de publier un classement européen des villes réparties selon leur population. Cette étude comparative a pour objet de mesurer la qualité de la vie de chacune. Ses critères : la population, le logement, les revenus, l’emploi, les équipements et les transports. La note de Chartres ? Bonne, mais pourra encore mieux faire.

Chartres fait partie des 51 villes françaises de 100 000 à 250 000 habitants. Elles sont 409 en Europe. Une précision importante : ce classement concerne non pas les communes, mais les agglomérations à leurs dimensions de 2011, et l’on sait que Chartres Métropole s’est étendue depuis 2012 jusqu’à 47 communes. Chartres fait partie des agglos les moins peuplées de sa catégorie. Les résultats : la population chartraine est plutôt jeune, « vit dans des logements relativement grands comparé aux autres territoires ». Les habitants de l’agglo sont plus souvent propriétaires que leurs homologues des villes françaises de même catégorie. Ils disposent de logements sociaux plus nombreux. Chartres compte parmi les 10 agglomérations françaises (sur 51) ayant le plus fort taux d’emploi. Pourtant, elle compte moins de fonctionnaires, avec une proportion supérieure d’emplois industriels.



Note de lecture : plus le rang est faible, mieux la ville est positionnée

Source : Eurostat, Audit urbain, 2007-2012

Bien classée en matière de bibliothèques et de médiathèques, l’agglo compte encore un peu moins d’équipements sportifs et culturels. À noter cependant que l’Odyssée compte pour 1, alors qu’elle représente l’équivalent de 5 piscines classiques. Enfin, les revenus des habitants

de l’agglo sont plus élevés que la moyenne, et Chartres est classée dans le premier quart des agglos françaises les plus riches par habitant.

Le plus intéressant dans ce classement, ce sont bien évidemment les faiblesses, c'est-à-dire les axes d'effort prioritaires qui s'imposent. Et là, le programme de réalisations d'équipements pendant l'actuelle mandature (jusqu'en 2020) va permettre de combler le retard et au-delà.

C'est ainsi qu'en matière d'équipements sportifs et culturels, la nouvelle salle de spectacles sportifs et culturels près de la gare apparaît dans toute son utilité.

De même, le « In » (l'actuel muséum d'histoire naturelle bientôt transformé en espace entièrement dédié à la musique et qui comprendra un grand auditorium) et le « Off » (l'ancien cinéma ABC qui sera ré-ouvert pour accueillir les troupes de théâtre locales), élargiront la qualité comme l'éventail de l'offre culturelle.

Enfin, si la voiture demeure un moyen de transport plus utilisé qu'ailleurs, c'est à cause de la dimension plus humaine de l'agglomération. Pour



autant, la mise en service de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service sur voies propres) va stimuler la fréquentation des transports collectifs par ailleurs gratuits pour les moins de 18 ans. Et puis le nouveau Plan de déplacements urbains (PDU) va encore accentuer la place faite aux modes de déplacements « doux » (vélo, etc...). Surtout, le nouveau Pôle Gare en construction va permettre de moderniser et de mieux articuler les déplacements de toute l'agglomération : train, bus, cars, voitures, vélo, piétons, etc...

On pourrait parler d'autres spécificités chartraines qui n'ont pas été retenues parmi les critères de ce classement, notamment les grandes promenades du « *Plan Vert* » qui traversent toute l'agglomération le long de l'Eure, ou encore la qualité et le bon entretien du patrimoine historique...

Mais ceci est une autre histoire.
À suivre donc...

Enquête statistique sur la condition de vie des séniors

L'Insee réalise, depuis le 2 mai et jusqu'au 10 octobre, une enquête sur la santé et les conditions de vie des séniors. L'enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent. Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, permettront de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin.

A Chartres, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées par un enquêteur de l'Insee chargé de les soumettre à un questionnaire. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



La future salle de spectacles sportifs et culturels à la gare

Pôle Gare

L'îlot Sernam prépare sa mue

Au sein du programme d'urbanisme du Pôle Gare, ce que l'on nomme îlot Sernam est cette péninsule qui s'étire le long des voies ferrées, en contrebas de la rue Pierre-Nicole. Une friche destinée à devenir un mail urbain, partie du futur quartier de la gare, avec logements, commerces, services et bureaux. Après des travaux de longue haleine pour que soit conclue la cession des terrains par la SNCF et RFF à la SPL Chartres Aménagement, maître d'ouvrage délégué de l'opération, ce programme vient d'entrer dans le concret.



Il y a plusieurs mois étaient signés les protocoles d'accord pour la cession des terrains du Sernam par la SNCF et RFF (aujourd'hui SNCF Réseau), pour leur libération. C'était déjà un grand pas dans la progression administrative du programme Pôle Gare. L'enjeu : préparer cette friche à sa requalification en mail urbain et à la construc-

tion des programmes immobiliers. Le début de démolition de la halle Sernam, désaffectée depuis plusieurs années, constitue une nouvelle avancée. Comme pour tous les bâtiments de ce type et de cette époque, la démolition doit prendre en compte la présence de revêtements d'amiante, en prévoyant notamment des phases de dépose par des sociétés spéciali-

sées. Ainsi, les halles Sernam, composées de trois corps de bâtiments distincts et de quais, seront-elles démolies par tronçons. Ceci permettra de procéder au désamiantage des parties concernées pendant que les corps qui en sont exempts seront abattus. Ces travaux, qui ont débuté mi-mai, seront normalement finis la troisième semaine de juin.



Une fois les gravats évacués, la voie ferrée qui longe le Sernam sera pleinement remise en fonction. Actuellement affectée à un trafic de fret résiduel, elle sera affectée à la prochaine liaison Chartres-Voves.

La libération de l'îlot Sernam se poursuivra ensuite par la suppression de l'enrobé (revêtement bitumé) sur l'ensemble de la parcelle. Une phase de diagnostiques déterminera ensuite si les sols ont été touchés par des pollutions, soit chimiques (carburants ou autres produits nocifs), soit pyrotechniques (les abords de la gare avaient été bombardés durant la Seconde Guerre mondiale). Les éventuelles dépollutions pourront avoir lieu début 2016, avant que les archéologues n'investissent le terrain

à la recherche d'éventuels vestiges archéologiques.

Le Pôle Gare, c'est aussi de nouvelles rames

Le TER Centre est un élément clef du Pôle Gare de Chartres. Ce programme de requalification urbaine, d'intérêt inter-régional, a pris un tel poids dans les orientations des politiques de transport de la Région et des opérateurs du rail (SNCF et ses branches Gares & Connexions et SNCF Réseau, ex RFF), que le TER Centre connaîtra une ouverture de trafic voyageurs nouvelle en 2020 : celle du Chartres – Orléans. Cette dé-

cision, dans la conjoncture actuelle, est exceptionnelle pour la SNCF et ne concerne que deux lignes en France. L'intense travail de lobbying mené par la Ville de Chartres en les personnes de son député-maire Jean-Pierre Gorges et de son adjoint en charge du Pôle Gare, Daniel Guéret, n'y est pas étranger : il a déjà valu au Pôle Gare d'être intégré aux chantiers prioritaires nationaux de la SNCF. En attendant 2020, la SNCF et la Région, partenaires de la Ville sur le projet Pôle Gare, ont déjà déployé de nouvelles rames pour moderniser la ligne. Cet investissement, à l'image des réalisations à venir dans le cadre du projet urbain, est une mesure concrète qui profite d'ores et déjà aux usagers du train.

L'intermodalité,
c'est maintenant:
achetez vos coupons mensuels
Filibus à la gare de Chartres

Le programme Pôle Gare comprend, en son cœur, l'intermodalité : une réorganisation plus efficace de l'ensemble des transports qui convergent vers la gare de Chartres. Au quotidien, il s'agit de rendre l'accès aux trains et à tous les transports en communs plus simple, plus sûr, plus direct.

Première concrétisation : Chartres mobilité (opérateur du Filibus) et la SNCF ont créé une première étape de « guichet unique des transports » : vous pouvez désormais acheter vos coupons mensuels Filibus aux automates de la gare SNCF.

**Abonnés mensuels
Filibus NOUVEAU**

Vous pouvez désormais acheter votre coupon mensuel Filibus aux distributeurs automatiques de la gare SNCF de Chartres

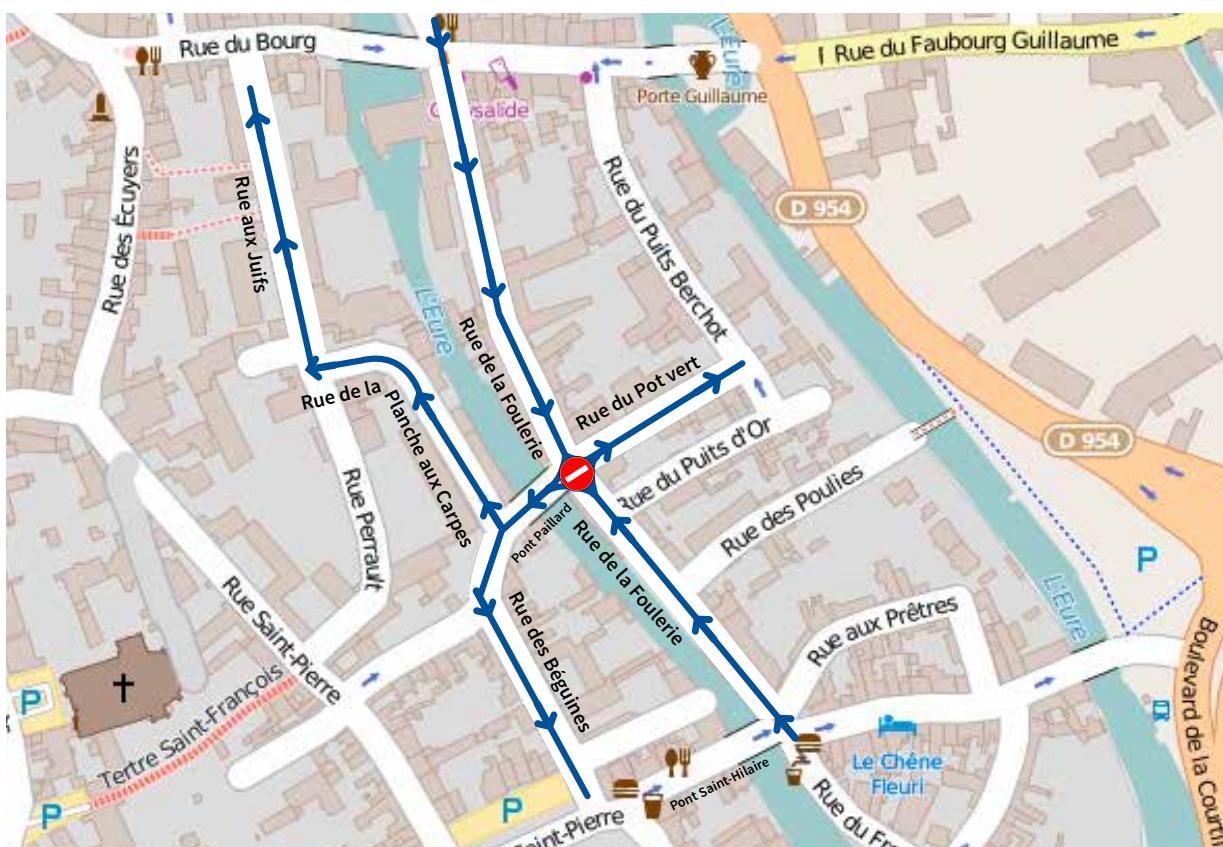
Chartres métropole facilite vos déplacements



Basse-ville

La Ville poursuit l'ajustement des sens de circulation

En décembre dernier, la Ville avait lancé une étude sur la modification de certains sens de circulation en basse-ville. Les riverains avaient été consultés et le quartier avait été parcouru par Dominique Dutartre (adjointe à la proximité) et José Rolo (adjoint à la tranquilité) pour mieux appréhender les nuisances liés à la circulation des véhicules, jugée trop dense. Après une première période d'expérimentation, un nouvel aiguillage sera mis en place dès le mois de juin.



L'objectif de la réflexion engagée en décembre dernier était de limiter le trafic automobile de transit qui traverse quotidiennement la basse ville et crée d'importantes nuisances, surtout en matière de vitesses excessives.

Depuis le début de l'expérimentation, un certain nombre de riverains c'est exprimé, tantôt favorable, tantôt défavorable. Les remarques principales et quasi unanimes portent sur

les conditions d'accès à la rue de la Planche-aux-Carpes et à la rue aux Juifs qui posent encore problème.

En conséquence, les sens de circulation vont évoluer comme suit :

- la rue des Béguines et la rue de la Tannerie resteront dans leurs sens actuels,
- le sens de circulation du tronçon de la rue de la Foulerie compris entre la rue du Pont-Saint-Hilaire et la rue du Pot-Vert sera inversé,
- le débouché de la rue de la Foulerie

et de la rue du Pot-Vert sera géré par un cédez le passage,

- la circulation sur le pont Taillard ne sera plus possible que dans un seul sens : de la rue de la Foulerie vers la rue du Chêne-Doré.

Ces dispositions devraient permettre de répondre à un grand nombre de remarques, tout en maintenant la tranquillité retrouvée rue des Béguines, et en limitant la vitesse dans ce secteur.

Visite de quartier du 20 avril

La proximité, c'est répondre aux problèmes du quotidien



Lors de la visite de quartier organisée par Dominique Dutartre, au cœur de Bel-Air et des Hauts-Saumons, les fresques étaient mises en valeur par un soleil exceptionnel. Les habitants étaient eux aussi au rendez-vous pour exprimer leurs doléances en compagnie de José rolo, adjoint au maire en charge de la sécurité et du stationnement.



Accompagnée des responsables du service Déchets de Chartres métropole, Dominique Dutartre a apporté des réponses concrètes aux remarques des riverains. Ainsi, le calendrier des jours de ramassage sera redistribué et la fréquence des collectes sera réexaminée pour éviter l'encombrement des conteneurs des Hauts Saumons (pour éviter les dépôts sauvages).

D'autre part, la demande de conteneurs enterrés sera étudiée pour Bel-Air dans le cadre de la résidentialisation des bâtiments de Chartres Habitat. Mais les efforts ne doivent pas venir de la seule collectivité : une information sera distribuée à chaque foyer pour les règles de collecte. Quant à José Rolo, il a été interpellé

sur les incivilités de stationnement notamment le non-respect des emplacements réservés aux personnes handicapées. Au-delà d'occuper un emplacement réservé, les contrevenants empêchent aussi parfois les accès aux places de parking. Des patrouilles supplémentaires de police seront donc diligentées et un marquage au sol sera renforcé, rappelant que l'occupation d'une place de stationnement handicapé peut donner lieu à une contravention de 135 euros. Et comme il a été suggéré, pourquoi ne pas installer un panneau de signalisation « *Si tu prends ma place, prends mon handicap!* » ?

La réunion de fin de journée à la Maison pour Tous a permis de nombreux échanges. Après la présentation par

un responsable de Chartres Habitat des travaux de résidentialisation à Bel-Air et de sécurisation des déplacements des enfants, Dominique Dutartre a pu réaffirmer, une fois de plus, s'agissant des cheminements piétons d'un quartier à un autre que la Ville veut la réouverture de la passerelle des Graviers. L'inertie d'un propriétaire privé ne conduira pas la collectivité à prendre des risques inconsidérés : un rapport d'analyse accablant met en évidence un risque d'effondrement. Une occasion pour les élus de rappeler aux participants que la Ville n'est pas responsable de tous les comportements individuels, ni de toutes les incivilités qui agacent.



Vacances d'été

Toutes les activités dans les maisons pour tous

Inscrivez-vous dès maintenant aux activités des MPT de juillet...

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres

Tél. 02 37 23 40 70 ou 02 37 23 40 72**Lundi 6 juillet**

Matin: accueil

Après-midi: futsal

Mardi 7 juillet

Canoë-kayak

Mercredi 8 juillet

Matin: patinoire

Après-midi: cinéma

Jeudi 9 juillet

Matin: tournoi de baby-foot

Après-midi: thèque

vendredi 10 juillet

Matin: tir à l'arc

Après-midi: escalade

MPT de Rechèvres

Bel-Air

4, allée du Berry

Tél. 02 37 23 40 67

La MPT Rechèvres/Bel-Air se met à l'heure italienne... A l'occasion de l'exposition universelle de Milan, les ados participeront tout le mois de juillet à des activités sportives et culturelles en rapport avec l'Italie. De la cuisine en passant par des matchs de foot et la visite du musée des Beaux-Arts (exposition *Il Torso de Sergio Storl*), les jeunes découvriront la culture italienne.

Lundi 6 juillet

Matin: accueil

Après-midi: tournoi de handball

Mardi 7 juillet

Matin: zumba sista party

Après-midi: base ball

Mercredi 8 juillet

Matin: musée des Beaux-Arts

Après-midi: beach soccer

Jeudi 9 juillet

Journée au parc de Brou

Vendredi 10 juillet

Matin: cuisine

Après-midi: goûter

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois

Tél. 02 37 88 45 01**Lundi 6 juillet**

Matin: accueil/présentation du planning aux jeunes

Après-midi: badminton

Mardi 7 juillet

Matin: trampoline

Après-midi: piscine et passage du brevet du 50 m à l'Odyssée

Mercredi 8 juillet

Journée détente à la plage: char à voile et baignade

Jeudi 9 juillet

Matin: kinect

Après-midi: bowling

vendredi 10 juillet

Journée VTT à travers la Beauce

MPT des Petits-Clos

Avenue François-Mitterrand

Tél. 02 37 23 40 69**Lundi 6 juillet**

Matin: accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)

Après-midi: futsal

Mardi 7 juillet

Matin: squash/badminton

Après-midi: sport d'opposition

Mercredi 8 juillet

Matin: roller

Après-midi: BMX

Jeudi 9 juillet

Matin: tir à l'arc

Après-midi: piscine de l'Odyssée

Vendredi 10 juillet

Journée découverte à l'aquarium Sea Life (Paris Val d'Europe).

Archéologie

Ateliers junior (8-11 ans)

Vous pourrez aussi profiter de vos vacances pour découvrir l'archéologie. La direction de L'Archéologie de la Ville de Chartres vous propose différentes activités en juillet auxquelles vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

Fabrication de jeux et jouets antiques en argile

les lundis 20 et 27 juillet

de 14h à 17h

les jeudis 9, 16, 23, et 30 juillet

de 9h à 12h

Fouille et étude d'ossements animaux découverte de l'archéozoologie

les mardis 7, 21 et 28 juillet

de 9h à 12h

les vendredis 10, 17, 24 et 31 juillet

de 9h à 12h

Réalisation d'une fresque à la romaine

Les mercredis 8, 15, 22 et 29 juillet de 9h à 12h

Création de masques de théâtre antique

Les mardis 7, 21 et 28 juillet

de 14h à 17h

Les jeudis 9, 16, 23 et 30 juillet

de 14h à 17h

→ Renseignements et inscriptions:
[françoise.jamais@agglo-ville.
chartres.fr](mailto:françoise.jamais@agglo-ville.chartres.fr)
ou 02 37 23 41 75

Vacances d'été

Vacances sportives

Pour les 7/9 ans

Lundi 6 juillet de 10h à 12h: escrime, trampoline
de 14h à 17h: golf et jeux collectifs
Mardi 7 juillet de 10h à 12h: basket
de 14h à 17h: tir à l'arc et frisbee
Mercredi 8 juillet de 10h à 12h: bowling
de 14h à 17h: baseball et orientation
Jeudi 9 juillet de 10h à 12h: équitation, patinage
de 14h à 17h: hockey et roller
Vendredi 10 juillet de 10h à 12h: foot en salle, tennis
de 14h à 17h: thèque et molkky

Pour les 9/12 ans

Lundi 6 juillet de 10h à 12h: équitation, tir à l'arc
de 14h à 17h: escrime, trampoline
Mardi 7 juillet de 10h à 12h: golf, patinage
de 14h à 17h: squash
Mercredi 8 juillet de 10h à 12h: baseball, tennis
de 14h à 17h: kayak
Jeudi 9 juillet de 10h à 12h: bowling
de 13h30 à 17h30: golf
Vendredi 10 juillet de 10h à 12h: équitation, BMX
de 14h à 17h: kayak, ultimate

Pour les 12/15 ans

Lundi 6 juillet de 10h à 12h: équitation, tir à l'arc
de 14h à 17h: escrime, trampoline
Mardi 7 juillet de 10h à 12h: golf
Mercredi 8 juillet de 10h à 12h: baseball
de 14h à 17h: kayak
Jeudi 9 juillet de 10h à 12h: bowling
de 13h30 à 17h30: golf
Vendredi 10 juillet de 10h à 12h: équitation, BMX
de 14h à 17h: kayak

Inscriptions: Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour les résidents chartrains :

mercredi 1^{er} juillet de 15 h à 19 h ;
 pour tous : **le jeudi 2 juillet de 15 h à 19 h ;**
les 6, 13, 20 et 27 juillet et les 3, 10, 17 et 24 août de 9 h 30 à 11 h 30.

Pour le kayak, la photocopie du brevet de natation de 50 m est à fournir à l'inscription.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation. Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Renseignements :

Direction de la Jeunesse et des Sports
Tél. 02 37 18 47 70 et sur www.chartres.fr



Infos BIJ

Tu fais quoi pendant les vacances ?

Du 1^{er} au 30 juin, toutes les infos et la documentation concernant les centres de loisirs, les colos, les stages sportifs, les chantiers de jeunes bénévoles, les jobs d'été, les séjours à l'étranger....

Les métiers du web

Mercredi 10 juin à 14 h 30 au BIJ
 Venez découvrir les métiers du web au BIJ

« *Enfin un secteur qui recrute ! Start-up, e-commerce, web agency, service web des entreprises... Tous recherchent des spécialistes du net et du multimédia.* ». Extrait des fiches cidj 2014. Atelier animé par la chargée de communication multimédia de l'agglo-mération chartraine et de la Ville de Chartres.

Le métier d'animateur radio

Mercredi 24 juin à 14 h 30 au BIJ

Le BIJ vous propose de venir découvrir le métier d'animateur radio en partenariat avec Radio Intensité. Jérôme de la Matinale sera présent pour vous initier au métier d'animateur.

Jobs d'été... dernières minutes !

Samedi 27 juin de 13 h 30 à 16 h 30

Venez consulter le panneau d'affichage avec les annonces de jobs.

Les métiers de l'audiovisuel

Mercredi 1^{er} juillet à 14 h 30 au BIJ

Projectionniste, scénariste, scripte, ingénieur du son... le BIJ vous propose de venir découvrir les métiers de l'audiovisuel.

Atelier animé par le 28.tv la web télévision 100 % Eure-et-Loir. www.le28.tv

Accueil libre, anonyme et gratuit.

→ Bureau Information Jeunesse

Place de la Cathédrale

3, rue de l'Etroit-Degré à Chartres

Tél. 02 37 23 42 32

bij.chartres@ijcentre.fr

www.chartres.fr rubrique « votre mairie »

[Facebook Bij de Chartres](#)

Soirées estivales

Deux mois de spectacles gratuits

Le 27 juin prochain, c'est l'ouverture des Soirées estivales. Vous aviez l'image? Voici le son ! En complément de Chartres en Lumières, et pour la 24^e année consécutive, l'équipe de Michel Brisson propose une saison de 55 spectacles entièrement gratuits : concerts de tous genres musicaux, représentations théâtrales et spectacles pour enfants. Cette année encore il y en aura pour tous les goûts. Rencontre avec Michel Brisson, président de Chartrestivales.

Après la Fête de l'eau, qui investit les bords de l'Eure pour une soirée « mouillée » le vendredi 19 juin, c'est l'orchestre d'harmonie de Chartres qui ouvrira le bal des Soirées estivales le samedi 27 juin, place Châtelet.

Avec 35 nouveautés programmées sur un ensemble de 55 spectacles, Michel Brisson espère bien renouveler l'exploit de l'an dernier : 32 000 visiteurs, malgré une météo désastreuse qui avait notamment obligé le déplacement de quatorze spectacles sous la halle Billard.

« Comme tous les ans, nous avons essayé d'établir une programmation dans laquelle chacun puisse trouver quelque chose qui lui ressemble ». De la musique celtique à la variété française, du concert d'orgue à l'orchestre d'harmonie, de la pièce de théâtre à l'animation pour les plus jeunes... Les personnes à mobilité réduite n'ont pas été oubliées. L'initiative engagée la saison dernière pour garantir aux handicapés l'accès aux Soirées estivales est reconduite cette année, et même améliorée : une place supplémentaire est prévue dans le véhicule chargé d'aller chercher et ramener les personnes à leur domicile. Une liste de spectacles plus importante et davantage diversifiée leur est proposée. Et comme l'an passé, le livret-programme des Estivales recense les restaurants et toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La vingtaine de bénévoles qui travaille activement à l'organisation des Soirées estivales est d'ores et déjà sur le pied de guerre. Parce que c'est





un sacré boulot! « Une fois passé la lourde étape de la programmation des spectacles, nous devons veiller à leur bon déroulement en termes de sécurité et de technique, et surtout... nous sommes complètement tributaires de la météo. Mais nous avons la chance d'être bien accompagnés par la Ville qui, en plus des 160 000 euros de subventions qu'elle nous accorde, met à notre disposition ses services techniques pour l'installation des scènes, des bancs et du dispositif électrique. Les agents font un travail remarquable et nous permettent d'être réactifs en cas d'intempérie. Cette aide-là n'apparaît pas dans notre budget, et elle n'a pas de prix! ».

Les Soirées estivales font aujourd'hui référence. Non seulement la manifestation est devenue un rendez-vous très attendu des Chartrains, mais elle est aussi courue par les artistes de tous horizons, sans cesse plus nombreux à vouloir s'y produire. « Nous recevons près de 2 000 demandes d'artistes par an! Bien entendu, nous continuons à chercher de nouvelles propositions musicales, mais je dois avouer qu'aujourd'hui les artistes nous facilitent le travail en nous sollicitant eux-mêmes. Ça aussi c'est une vraie reconnaissance et un gage de qualité pour notre manifestation! »

Après 24 années de bons et loyaux services, Michel Brisson cherche toujours à passer la main... Mais pas n'importe comment! Il attend toujours la belle rencontre, à qui il confiera la suite en toute sérénité. « Je pense qu'il serait bon, pour que la manifestation grandisse, qu'un regard neuf se pose sur ce rendez-vous. Il faut avoir des idées, être disponible et surtout savoir gérer l'équilibre financier de la manifestation. Le candidat idéal sera un passionné, quelqu'un qui aime rassembler, partager, quelqu'un qui ne compte pas ses heures, qui soit sérieux sans se prendre au sérieux... quelqu'un comme moi, quoi! » (Rires) Difficile de savoir si Michel arrivera à passer la main un jour...

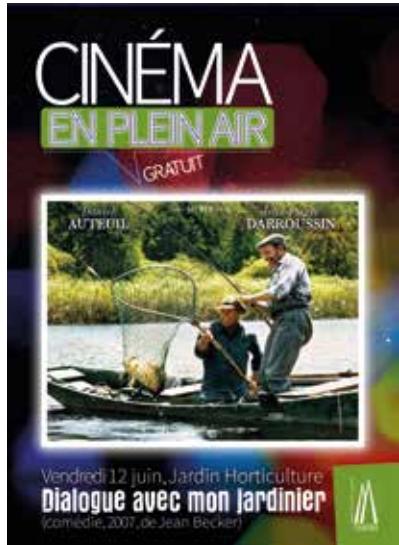
→ www.chartrestivales.com



un été À CHARTRES

À Chartres, tout au long du mois de juin, venez assister à de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous !

Cinéma de plein air



Le vendredi 12 juin, dès la tombée de la nuit (20h30-21h), le jardin d'Horticulture sera un théâtre de verdure pour la diffusion du film *Dialogue avec mon jardinier*. Un film de Jean Becker avec Jean-Pierre Darroussin, Daniel Auteuil et Fanny Cottençon. (2007) Durée : 1h50

Fête de l'Eau



Le 19 juin prochain, venez profiter d'une trentaine d'animations au bord de l'Eure pour la 16^e édition de la Fête de l'Eau ! Au programme : mur d'escalade, jeux pour enfants, déambulations musicales, « combats » de bulles géantes et la traditionnelle descente aux flambeaux en canoë ! Rendez-vous dès 20h en basse ville.

Ca bouge à Chartres avec l'association Salsamba



Le samedi 20 juin, l'association Salsamba organise une soirée épicee où les danses latinos seront à l'affiche. De 18h à 23h30, l'équipe de Stéphane Massaro vous accueillera place des Epars. Vous pourrez y exprimer vos talents de danseurs aux rythmes des musiques sud-américaines.

Les rendez-vous du kiosque



- mercredi 10 juin à partir de 19 h 30 *Au fil de la voix*

Atelier de techniques vocales et d'improvisation animé par Nathalie Estévenin.

L'improvisation ne s'improvise pas ! Elle se pratique avec patience, douceur, audace, jubilation. En l'absence de partition, seule l'oreille guide. On apprend à écouter, à oser, à attendre, à jouer, à creuser une idée, à faire silence, à rebondir...

Prêtez-vous aussi à l'improvisation musicale !

- jeudi 11 juin à partir de 20 h 30 *The big toasters - groupe rock*

- dimanche 14 juin à partir de 16 h 30 *L'orchestre d'harmonie junior du conservatoire*

L'orchestre d'harmonie junior du conservatoire de Chartres compte plus de trente jeunes instrumentistes. Ces derniers ont entre 2 et 5 ans de pratique instrumentale. Leur orchestre est constitué d'instruments à vent (bois et cuivres), de percussions et d'un piano. Les élèves interpréteront un répertoire varié allant de la musique baroque et romantique aux musiques actuelles.

- jeudi 25 juin à partir de 20 h 30 *Association Salsamba - danses latines*

- dimanche 28 juin à partir de 16 h 30 *chorale de Véronique Lasnier*

Fête de la musique



Le 21 juin, la musique investit la rue ! Lors de cette soirée conviviale et festive, venez découvrir et applaudir vos artistes locaux. Vous profiterez d'une programmation musicale variée allant du rock à l'électro, en passant par le classique ou la pure performance vocale. Des concerts entièrement gratuits et disséminés partout dans le cœur de ville.

Les premiers rendez-vous des Soirées estivales



Dès le samedi 27 juin, venez découvrir la programmation exceptionnelle de la 24^e édition des Soirées estivales. Déambulations musicales, théâtre, orgue, soul, chanson française... De quoi ravir un très large public pendant tout l'été.

Chaque soir à 21 h

SAMEDI 27 JUIN

Déambulation : Show du cuivre de 11 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 16 h.
centre ville
orchestre d'harmonie
Place Châtelet

LUNDI 29 JUIN

Chansons françaises : Les 7 ALEX
Place Billard

MARDI 30 JUIN

Soul : Love Birds
Place Marceau

MERCREDI 1^{ER} JUILLET

THEÂTRE
Place Billard

JEUDI 2 JUILLET

ORGUES
Cathédrale / Saint-Aignan

VENDREDI 3 JUILLET

Jazz : Outside Duo
Ecole de musique
Portail Sud

SAMEDI 4 JUILLET

Musique celtique : Cap à l'ouest
Portail Sud

LUNDI 6 JUILLET

Chanson française : Adamh
Place Marceau

MARDI 7 JUILLET

Chanson française : Lorenz
Place Marceau

MERDREDI 8 JUILLET

Enfants : Goun
Place Billard

Animations de rue

Le 6 juin : Panier-Piano



Basée à Chartres, l'association a pour activité principale la création, la production et la diffusion de spectacles autour de la «musique assistée par ordinateur» et de la construction de décors atypiques.

Le 13 juin : Atzegana



Collectif de musiciens professionnels, Atzegana est l'un des meilleurs ensembles tziganes en France.

Le 20 juin : Les inutiles du monde



Trois comédiens-musiciens vous entraînent dans la liesse populaire, prêts pour la farce et la déraison. Costumes bruegliens, tour médiévale sur roulettes, la mascarade peut commencer ! Spectacle musical déambulatoire : interactif, tous publics. Genre musical : médiéval/renaissance.

Fête gallo-romaine

Samedi 4 et dimanche 5 juillet

Bienvenue en 70 apr. J.-C. Durant deux jours, les vestiges du sanctuaire gallo-romain d'Autricum s'animent !



Les artisans et les légionnaires animeront cet événement hors du temps.

Forgeron, potier, maçon, sculpteur... invitent le public à découvrir leur métier et les productions antiques. Les gallo-romains installés dans leurs échoppes racontent les différents aspects de la vie quotidienne (habillement, alimentation, musique...), tandis que les légionnaires présentent leur équipement et manœuvres.

Des visites théâtralisées pour les familles emmènent les plus jeunes au cœur d'une intrigue autour des vestiges.

Des visites guidées pour adultes sont réalisées par les archéologues, au plus proche des fouilles.

Possibilité de se restaurer sur place : assiettes romaines à réserver et régler auprès de la «cuisine antique» au 06 45 96 17 18.

et sur www.lacuisineantique.com

Tout le programme en détail sur archeologie.chartres.fr

Programmation gratuite, en association avec la Légion VIII Augusta et la compagnie L'oreille à plumes.

De 10 h à 18 h,
sanctuaire de Saint-Martin-au-Val,
rue des Bas-Bourgs à Chartres
Parking : rue Georges Brassens,
à côté de l'église Saint-Martin-au-Val

PAUL LEFEVRE

Un Chartrain sur grand écran

Acteur, scénariste et réalisateur, le Chartrain Paul Lefèvre concrétise à 27 ans un rêve d'enfance avec la sortie dans les salles le 24 juin de son premier film, A love you, récompensé au dernier Festival du film de comédie de L'Alpe d'Huez.

Récit des mésaventures de deux potes partis retrouver une fille dans le Sud, *A love you* n'était à l'origine qu'un court-métrage de fin d'études. C'est grâce à un collaborateur de Luc Besson, Alain Etoundi, qui l'a remarqué au festival d'Aubervilliers, que le court est devenu long. « Lorsque j'entends des jeunes expliquer qu'accéder au monde du cinéma est difficile quand on vient de banlieue, je peux vous dire que lorsqu'on débarque de Chartres, c'est également compliqué », reconnaît Paul Lefèvre.

« Pour trouver le financement, J'ai dû monter ma boîte de production ». Coaché par Luc Besson et Alain Etoundi, producteur exécutif du film, il a mis deux ans à peaufiner son scénario, dont il a livré quinze versions successives. « J'ai avancé, sans me poser de



© Christophe FILIP - ALY PRODUCTIONS

questions, jusqu'au premier jour de tournage. Quand je suis arrivé sur le plateau, que les regards se sont braqués sur moi et qu'une voix a lancé : « Alors, qu'est-ce qu'on fait ? », j'ai eu envie de fuir. Puis j'ai joué une première scène avec Antoine (Gouy), son partenaire et désormais ami. Il était tellement détendu que je me suis dit « c'est bon, c'est parti ».

Paul Lefèvre est encore au collège (à Voves) quand germe sa vocation d'acteur. Revenu poursuivre ses études secondaires au lycée Jehan de Beauce, à Chartres, il fait l'apprentissage de la scène au théâtre de Poche avec Emmanuel Ray puis intègre l'EICAR (École internationale

de création audiovisuelle et de réalisation) à Saint-Denis. La suite est en train de s'écrire avec son premier long-métrage, qui a tout l'air d'un tremplin idéal.

Le goût du dialogue et des répliques acerbes

Tourné en seulement cinq semaines pour un budget serré de 800 000 €, *A love you* sera projeté dans une centaine de salles françaises à partir du 24 juin. « Je souhaitais réaliser un film à l'image des tandem tels qu'on en voyait dans les grandes comédies des années 70 et 80. Des films comme



La Chèvre, Les Valseuses ou encore Marche à l'ombre. Mais je voulais avant tout faire un film personnel, à l'humour décalé et irrévérencieux».

« Le style de Paul est singulier, dit Antoine Gouy. Il a le sens des situations comiques et le goût du dialogue et des répliques acerbes ». Lui qui ne se rêvait qu'acteur s'est retrouvé derrière la caméra presque naturellement. « Je n'ai pas eu le choix. Si je voulais que le projet existe, il fallait que je prenne les choses en main (...) J'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur des techniciens particulièrement rodés ».

Le résultat, il en est fier. D'autant plus que *A love you* a été très bien accueilli dans les différents festivals où il a été projeté. Avec, en point d'orgue, le Prix spécial du jury du Festival de film de comédie de l'Alpe d'Huez, remis par Gad Elmaleh. « Les spectateurs ont apprécié son absence de prétention. Que des gens aient le sentiment d'avoir passé un bon moment en le voyant suffirait à me combler ». Le 18 mai dernier, Paul Lefèvre s'est même offert le luxe avec Antoine Gouy d'une montée des marches au festival de Cannes, où il était venu présenter son film au Marché du film.

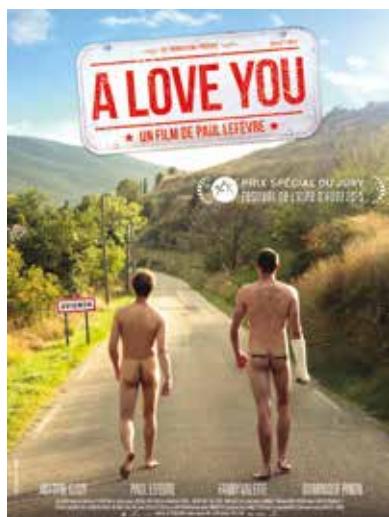
Accaparé par la campagne promotionnelle, Paul enchaînera jusqu'au 24 juin une trentaine d'avant-premières un peu partout en France. Mais il planche déjà sur d'autres projets, dont un drame social teinté de polar, qu'il devrait là encore mettre en scène et interpréter au côté d'Antoine Gouy. Il avoue par ailleurs que

diriger un film sans jouer dedans ne serait pas pour lui déplaire.

* **Les Chartrains pourront découvrir *A love you* le mardi 9 juin, à 20 h, au cinéma Les Enfants du Paradis, en présence de l'équipe.**

A LOVE YOU

Au lendemain d'une soirée trop arrosée et d'une nuit inoubliable dans les bras d'une inconnue, Manu, étudiant en médecine, ne pense plus qu'à se rendre à Avignon pour retrouver celle en qui il voit la femme de sa vie. Le moyen le plus économique est de persuader son meilleur ami, Fred, de l'emmener en voiture. Mais la virée des deux compères va rapidement prendre un tour inattendu. « Une sorte de Pékin Express mais dans la Nièvre », plaisante Fred dans le film. Avec ce premier essai qui parle d'amour et d'amitié, Paul Lefèvre réussit une comédie road movie sympathique, impertinente et pleine de fraîcheur, prétexte à un joyeux défilé de personnages farfelus. Le tout mené par deux antihéros attachants.



Tels des oiseaux migrateurs:

Chassé-croisé de Chartrains

Lorsque certains souhaitent venir habiter à Chartres, d'autres sont curieux de partir à la découverte du monde et d'autres cultures. Un partage d'expériences que vous propose Votre Ville en un chassé-croisé de quatre jeunes: deux filles et deux garçons, parité oblige !



Quentin Durand et Simon Ammeux prêts pour l'aventure

Deux étudiants en dernière année d'école d'ingénieurs dans le secteur des travaux publics, le Chartrain Simon Ammeux, 23 ans, et Quentin Durand, 22 ans, originaire de l'Eure, ont été rattrapés par leur goût de l'aventure et une envie commune de périple. Ils s'élanceront de Paris le 28 juin pour une durée de cinq mois, à un rythme de 70 km par jour. Direction le Népal ! « C'est en janvier 2015 que nous avons décidé de cette pérégrination à vélo, après avoir mûri notre projet au fil de voyages à vélo, nous nous sommes dit que c'était maintenant ou jamais ! Nous traverserons l'Europe, la Turquie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan, l'Inde et

le Népal ». Leur arrivée est prévue fin octobre dans le village de Rigaon. Au départ, leur projet concernait l'électrification de plusieurs bâtiments publics en partenariat avec Electriciens Sans Frontières et ACFN Avignon (association culturelle franco-népalaise). Mais, depuis le séisme, leur projet a pris une autre dimension : les deux jeunes se réorientent vers la reconstruction des bâtiments publics dans le canton de Rigaon, entièrement détruit. Le périple à vélo initialement prévu est ainsi devenu un projet solidaire d'envergure.

« 10000 kilomètres, 15 pays traversés, deux vélos et un défi fou: rejoindre le Népal pour contribuer à reconstruire des bâtiments publics après le séisme »

→ Pour les suivre dans leur aventure et participer au projet, rendez-vous sur directionnepal. wix.com/nepal et sur leur page Facebook « Direction Nepal ».



Lucile Gesbert et Manon Gaberel en Afrique du sud



Les deux baroudeuses au Cambodge

Deux étudiantes chartraines dans l'aventure humanitaire

Lucile Gesbert, 19 ans, et Manon Gaberel, 20 ans, font une parenthèse d'un an dans leurs études pour se consacrer entièrement à un projet d'action solidaire. Elles se sont envoyées pour le Cambodge en septembre dernier pour une durée de quatre mois. Là, elles ont visité un foyer qui accueille, soigne et scolarise des enfants atteints du sida. « Nous avons sensibilisé les enfants du centre de loisirs de Morancez aux valeurs du partage et de la solidarité qui nous semblent si importantes aujourd'hui. Ils ont pu échanger avec ces enfants à travers des dessins, des fresques, des porte-clés et surtout un millier de questions ».

En janvier, elles ont poursuivi leur périple en Afrique du Sud. Pendant

cinq mois, elles ont enseigné et assisté les enseignantes dans une école non-gouvernementale qui offre aux enfants d'une vallée défavorisée de meilleures chances de sortir un jour de leur milieu. « Les enfants ont eu le privilège et le grand bonheur de pouvoir correspondre par lettres avec les enfants de la classe de CM1 de l'école Maurice Carême ».

Lucile et Manon ont partagé leur expérience avec tous ceux qui ont participé de près ou de loin à leur projet, avec tous ceux qui sont simplement curieux ou y sont sensibles, ou qui aiment flâner devant des photos de voyages. Elles ont organisé une exposition et une vente de leurs photos et de produits locaux, à la Maison pour Tous de la Madeleine fin mai. Tous les bénéfices seront reversés aux ONG. Pour Lucile qui se posait des questions sur son orientation, « ce projet va me permettre d'acquérir de la maturité, cette expérience au milieu d'enfants sera utile pour mon avenir ».

Manon, quant à elle, souhaitait vivre à un autre rythme. « Je travaille dans l'animation depuis quatre ans et je souhaitais exporter mon expérience ». Les ambitions des deux étudiantes ne s'arrêtent pas là: « nous avons encore beaucoup à faire auprès des enfants, et de nouveaux projets à soutenir ».

→ www.dansleregarddunenfant.blogspot.com

Bienvenue à Chartres!

Quand certains partent vivre d'autres aventures, certains arrivent pour vivre l'expérience chartraine...

Le 26 juin, une cérémonie aura lieu pour accueillir ces nouveaux Chartrains.

Environ 100 participants sont attendus.

Au programme:

19h: concert place Marceau.
20h : Intervention de Jean-Pierre Gorges, député-maire. Présentation de l'équipe municipale et des projets de la ville au conservatoire de Musique et de Danse, cloître des Cordeliers. Dîner.



Lucile Gesbert et Manon Gaberel

Simplifiez-vous la rentrée

Un dossier unique d'inscription à déposer avant le 1^{er} juillet

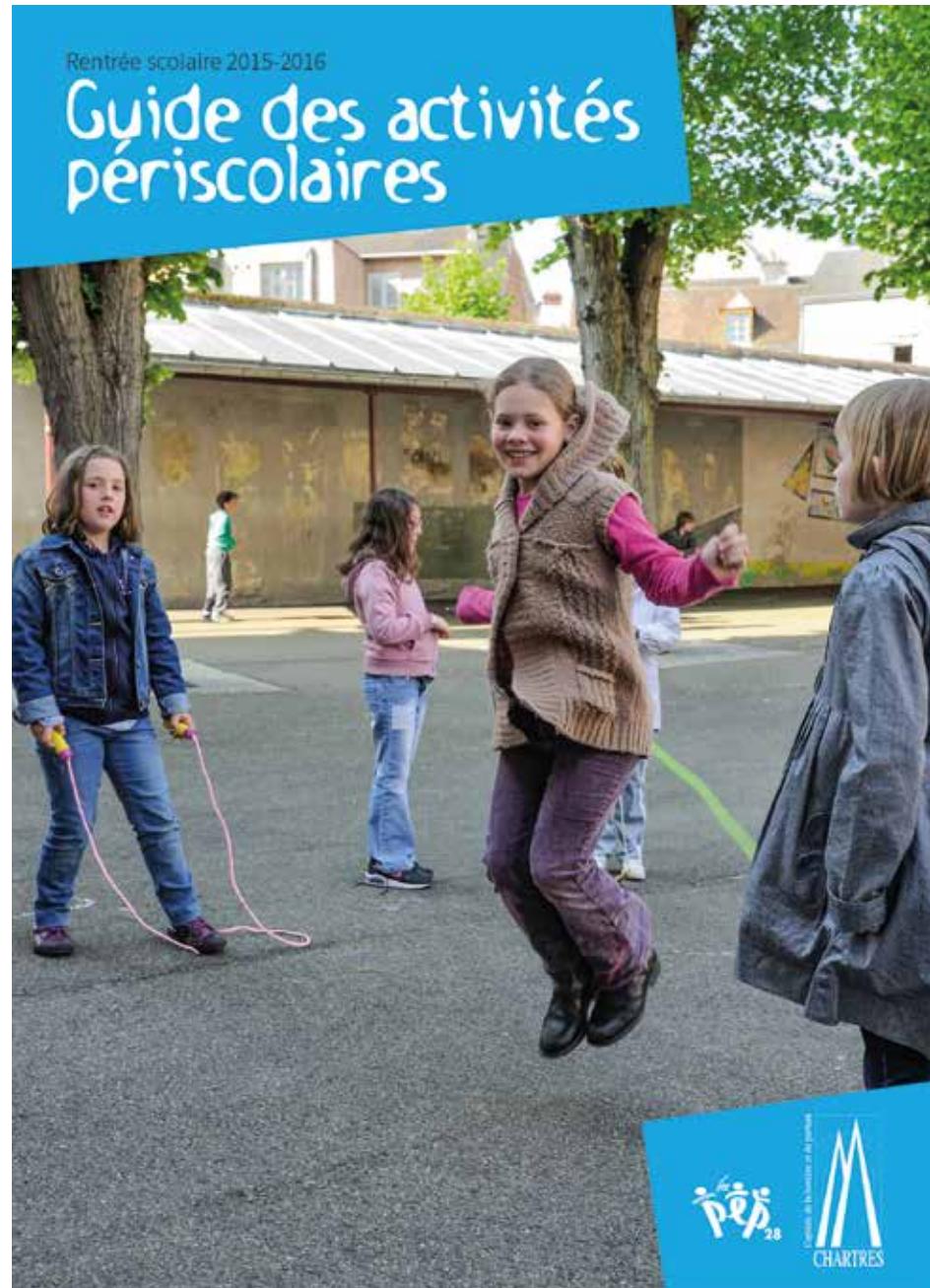
La fin d'année scolaire approche et il faut déjà penser à préparer la suivante, et notamment les inscriptions aux activités périscolaires ainsi que la restauration.

Suite à la réforme des rythmes scolaires et après une première année de mise en route, la Ville souhaite faciliter vos démarches administratives pour la prochaine rentrée scolaire. Karine Dorange, adjoint au maire aux affaires scolaires, à la vie associative, à la jeunesse et au sport se félicite de la création d'un dossier unique d'inscription pour l'ensemble des prestations proposées pendant le temps scolaire. « *Le dossier regroupe les inscriptions à la restauration scolaire, la garderie du mercredi de 11 h 30 à 12 h 15, l'accueil périscolaire du matin et du soir, les Temps d'activités périscolaires (TAP), l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et les études surveillées. Ce document vous permettra d'inscrire vos enfants selon vos besoins et vos attentes.* »

→ **Le dossier unique d'inscription est à déposer avant le 1^{er} juillet au Guichet unique, 32 boulevard Chasles ou par mail à : inscription.periscolaire@agglo-ville.chartres.fr.**

Il est accompagné d'un guide des activités périscolaires qui présente dans ses grandes lignes les prestations offertes, les modalités d'inscriptions, l'organisation des activités, les tarifs, sans oublier un calendrier de l'année scolaire.

Ces fascicules sont distribués dans les écoles, disponibles sur le site Internet de la Ville (rubrique éducation), ou au Guichet unique, 32 boulevard Chasles.



Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) Déjà une année de fonctionnement

Après avoir affiché sa détermination face à une réforme jugée inadaptée et inapplicable, la Ville de Chartres s'est finalement pliée aux dispositions de la loi Peillon-Hamon sur la réforme des rythmes scolaires. Retour sur une année chargée en termes de mise en place de moyens et d'organisation.

Le conseil municipal, après avoir recueilli l'avis des conseils des écoles, a établi que les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Chartres, bénéficieraient de trois heures par semaine d'activités périscolaires, organisées les vendredis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

Plus de 900 enfants participent, depuis, aux TAP. Ces temps gérés par les PEP 28, en cohérence avec les autres temps périscolaires, favorisent les apprentissages et la réussite éducative de chaque enfant.

Les activités ont débuté en septembre 2014 et s'arrêteront fin juin 2015.

L'encadrement est assuré par du personnel qualifié et/ou diplômé (BAFA, BAFD, BPJEPS, DUT...) dans le respect de la réglementation : un encadrant pour 14 enfants en maternelle et un pour 18 enfants en élémentaire. Les intervenants proposent deux activités par après-midi, en cycles d'environ sept semaines.

Ces temps d'activités permettent de développer et de valoriser des savoirs et des compétences complémentaires à ceux développés pendant le temps scolaire. Il s'agit notamment d'initiation aux pratiques artistiques, à l'environnement et à la découverte de nouveaux sports : danse, fabrication de fusée à eau, taekwondo... Ils permettent aussi de favoriser la socialisation et l'autonomie des enfants en privilégiant la prise d'initiatives

et la co-construction des activités, à travers, par exemple, des jeux de coopération qui éduquent à la transmission des savoirs et au respect de certaines règles.

Forte de cette première année d'expérimentation, la Ville de Chartres proposera pour la rentrée 2015/2016 un dispositif amélioré, avec de nouvelles ambitions. Tout au long de l'année scolaire, les enfants devront préparer un projet en lien avec les activités qu'ils pratiquent pendant leur TAP. L'organisation d'un spectacle, d'une exposition ou d'olympiades... Des projets d'école qui permettront de dresser un bilan de cette nouvelle année de TAP, en toute convivialité !

Quelques exemples d'activités

Des enfants des écoles du Grand-Jardin et Henri IV ont bénéficié de l'activité fusée à eau. D'autres ont pu s'essayer au poney sur le site du Rigeard. Des séances à la médiathèque ont été mises en place pour les élémentaires de Vlaminck. L'archéologie a passionné les enfants sur le secteur de Rechèvres et ceux de l'école Jules Ferry au Rigeard.



À la résidence Marcel-Gaujard

Les mains vertes de nos aînés

Un début d'après-midi au soleil sur la terrasse de la résidence médicalisée Marcel Gaujard. Huit résidants se sont déplacés pour jardiner. Une première!

Le jardinage est désormais un loisir en vogue à la résidence Marcel-Gaujard. Patrick Belnou, coordinateur de vie sociale à la résidence, est à l'initiative de cette activité. « On a fait une enquête au sein de la résidence pour savoir qui serait intéressé pour travailler la terre, planter des fleurs, des fruits, des légumes. Plusieurs personnes ont trouvé l'idée intéressante ».

Avec l'aide de Mégane et de Déborah, stagiaires, Patrick Belnou installe quatre jardinières roulantes. Ces dispositifs sont accessibles aux personnes âgées dépendantes, qu'elles soient debout ou assises. Patrick Belnou et ses deux « aides-jardinières » apportent ensuite les sacs de terreau qu'ils versent dans les jardinières : la plantation de bulbes, de graines et de boutures va pouvoir commencer.

Les résidants sont attentifs et impatients. Denise a le sourire aux lèvres : « C'est très agréable de faire des plantations de fraises ». Micheline est ravie : « C'est une très bonne initiative. Avant, j'avais un jardin. J'aime beaucoup les fleurs ». Andrée est très attentive à planter des bulbes de pivoines. Jacques, plantoir à la main, s'attelle à planter des carottes. Puis vient le moment de verser de l'engrais et d'arroser les plantations. Il reste maintenant à attendre les premières pousses.

Patrick Belnou propose aussi de planter des graines de potirons : « On pourra faire du potage cet hiver », ainsi que des herbes aromatiques, de la menthe poivrée, de la ciboulette, du persil, « qui pourront être utilisés en cuisine ».

Un après-midi jardinier haut en rires et en sérénité. Une activité originale pour tous ces jardiniers ravis de retrouver dans ce cadre idyllique au bord de l'Eure, le plaisir de manier la terre pour donner la vie.



Marches sportives et de loisirs

Tout kilomètre est bon à prendre

Envie d'un sport simple et efficace ? Optez pour la marche ! Une activité accessible à tous qui se conjugue sous toutes ses formes.

Zoom sur trois associations : Chartres Handisport et Loisirs, l'ASPTT Chartres et l'Athlétisme Chartres Lucé Asptt Mainvilliers.



Ici, la marche est un lien

L'association Chartres Handisport et Loisirs (CHL) invite les accros de la marche à sa 8e randonnée pédestre les Pas Pétillants « Maurice Aubouin », le dimanche 14 juin. Esprit convivial garanti entre valides et personnes en situation de handicap moteur.

Les participants ont le choix entre trois parcours qui jalonnent les communes de Chartres, Lèves, et Champhol. Sur 15 km ou 10 km, et 5 km, les distances sont accessibles aux fauteuils et aux poussettes. Les animaux de compagnie sont les bienvenus. Attention : départs respectifs à 8 h 30, 9h et 10h, du 136 rue Gaston Couté. Arrivée 15 minutes avant le départ. Participation libre. Stationnement prévu au lycée Jehan de Beauce.

Et ce n'est pas tout ! Deux événements sportifs et festifs se tiendront le dimanche 5 juillet : les Foulées de la CHL dont les participants se défieront pendant une heure à effectuer le plus de tours possibles d'un parcours de près de 2 km ; et le biathlon famille, alliant sarbacane et course à pied, par équipes de deux, avec trois boucles de 1 km en relais et deux passages en pas de tir. Départ de l'école Maurice Carême. Départ foulées : 10 h 30 ; 8 €. Départ biathlon : 9 h 30 ; 5 € par équipe.

→ **Contact : Chartres Handisport et Loisirs** Tél. : 02 37 20 99 88 ou 06 30 69 00 67
chl28@wanadoo.fr
www.chartreshandisport28.fr

Là, la marche est une course

Pour d'autres, la marche se transforme en course. Il s'agit de la 21^e édition des Foulées de la cathédrale organisée par l'ASPTT Chartres et l'Echo républicain, qui se déroulera le samedi 27 juin. Les coureurs sont attendus à 20h devant la médiathèque pour boucler 9,450 km en basse et haute ville. Un challenge est également organisé à l'attention des entreprises. Remise des dossards au collège Jean-Moulin le 27 juin à partir de 10h.

Tarifs : 8 € par courrier à l'ASPTT, 4 rue Jean Perrin, 28 300 Mainvilliers, ou par internet sur www.cfrunningtour.fr. Aucune inscription sur place.

→ **Contact 02 37 21 64 62**
ou 06 33 98 31 81
asptt.chartres@wanadoo.fr
<http://chartres.asptt.com>

Et la marche nordique... vous connaissez ?

La marche nordique est une activité sportive santé avant tout, née en Finlande en 1920. Deux bâtons, une paire de chaussures adaptée, une tenue de sport, et c'est parti ! En 2009, le ministère de la Jeunesse et des Sports a donné délégation à la Fédération française d'athlétisme pour promouvoir et encadrer la marche nordique. Pour préserver ses os et ses articulations, perdre du poids ou pour le plaisir, cette activité affiche des vertus aux niveaux cardiaque, respiratoire, musculaire. L'Athlétisme Chartres Lucé Asptt Mainvilliers (A.C.L.M.) a signé un partenariat avec l'hôpital de Chartres pour proposer à ses patients de reprendre le sport après une maladie. Départ des randonnées du stade Jean Gallet. Le club participera à une épreuve du « Marche Nordique Tour » de Strasbourg le 14 juin, ainsi qu'à « l'Ultra Marin raide Golfe » du Morbihan le 28 juin.

→ **Contact : Gilles Debray**
06 11 01 81 06.

Madeleine Sport Détente

Les Tailleurs de brume

Vous aimeriez rencontrer d'autres motards lors de manifestations culturelles ou sportives pour vos loisirs, visiter des salons, ou participer à de petites ou grandes balades entre copains ? Le club motos Tailleurs de brume, créé en novembre 2001 (section de l'association de Madeleine Sport Détente), vous invite à passer du rêve à la réalité.



Le groupe au Luxembourg



Bernard Tristant, président du club, et son épouse Danièle, trésorière

Président-fondateur de la section moto en 2002, Bernard Tristant s'est appliqué à créer un club convivial dont les adhérents ont plaisir à se retrouver au cours de balades hebdomadaires en Eure-et-Loir et dans les départements limitrophes.

Chaque année, lors du week-end prolongé de la Pentecôte, une escapade de trois jours avec hébergement est organisée en France ou à l'étranger (Luxembourg, Belgique). « Ces séjours rencontrent un vif succès. Ils sont l'occasion de partager notre passion de la moto et de découvrir ensemble de nouveaux paysages et des sites culturels ».

Des voyages de plusieurs semaines sont également organisés dans des contrées plus lointaines comme le Canada, les Etats-Unis et bientôt la Corse.

Activités caritatives

Depuis sa création, le club participe à de nombreuses activités caritatives, en particulier en faveur des personnes en situation de handicap. « Des balades en side-car leur sont proposées, un petit moment de

bonheur qui leur fait oublier pendant quelque temps les difficultés de la vie quotidienne ». En 2013, « Les tailleurs » sont intervenus auprès du centre des traumas crâniens de Champhol Les Tamaris, une opération qui sera renouvelée cette année. En 2014, les motards ont partagé une journée avec des personnes mal-voyantes avec le mouvement *Voir ensemble*. Le club a aussi collaboré à diverses actions menées par la FFMC, comme l'opération *Les motos du bonheur* en 2004 pour les myopathes. « Le téléthon a aussi été l'occasion de prouver, s'il en est besoin, que les Tailleurs de brume sont des motards au grand cœur ». Le club est aussi sollicité par le Triathlon Club Chartrain pour encadrer des courses de vélo et en assurer la sécurité.

Bernard Tristant et son épouse Danièle, trésorière du club depuis sa création, rejoindront prochainement leur sud-ouest natal. « L'âge de la retraite approche. Je vais passer la main. Je remercie Jean-Claude Jouvet et les membres du bureau de MSD pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je remercie la Ville de Chartres, en particulier Mme Karine Dorange : je me félicite des échanges fructueux et

de qualité que nous avons partagés. Sans oublier Alain Simon, secrétaire, à mes côtés depuis la création du club, toujours disponible, et sans lequel « Les tailleurs » ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Je n'oublie pas Danièle la trésorière qui a su gérer les comptes sans faille. Enfin, merci à tous les bénévoles qui ont donné au club cette belle image que nous véhiculons aujourd'hui. »

Longue et belle vie aux « tailleurs de brume », dans le respect de l'esprit dans lequel le club a été créé il y a maintenant 13 ans.

→ **Lestailleurs-de-monsite@.com**

Aujourd'hui, le club compte 68 motos (plus de 100 personnes), une belle progression depuis 2002 où l'effectif s'élevait à 4 motos ! Tous les ans de nouveaux motards viennent chercher au sein du club le sérieux et la détente. Tous souhaitent communiquer davantage et donner une bonne image « des rois de la route ».

Les majorettes de Chartres

Une distinction de haut niveau pour la troupe

Les majorettes de Chartres ont participé le 1^{er} mai dernier à Draveil (Essonne) au championnat de France par équipes organisé par l'Amicale des Fanfares et Majorettes de France (AFMF). Elles ont obtenu la plus haute distinction. Une première !

La prestation des majorettes de Chartres a payé pour 2015.

Les membres du bureau, moniteur et monitrices, s'associent à Astrid Guernet, présidente qui ne cache pas sa fierté. L'équipe chartraine a remporté

le Grand prix avec ruban d'honneur, félicitations du jury, et la haute distinction.

Gala annuel le 27 juin

Le club prépare son gala annuel



qui aura lieu le samedi 27 juin à la salle omnisport de la Madeleine.

→ Pour tout renseignement:
02 37 35 45 28 ou www.majorettes-de-chartres.fr

Billard-club chartrain

L'équipe de Chartres championne de France

Francis Vautelin, président, et tous les membres du club se félicitent de la victoire de l'équipe de Chartres aux jeux de série division 1 finale du championnat de France qui s'est déroulé à Oissel en Seine-Maritime, les 22, 23 et 24 mai derniers.

Après avoir décroché les titres de champion de France en 2013 et vice-champion de France en 2014, le billard-club chartrain retrouve sa couronne de champion cette année. Willy Gérion, Xavier Grétillat et Jacky Justice ont battu en finale les Anderno-

siens Nicolas Gérassimopoulos, Peter de Backer et Bernard Baudoin sur le score de 4 à 2.

Prochain challenge pour les vainqueurs : la coupe d'Europe la saison prochaine ! Nous leur souhaitons bonne chance !



De gauche à droite : les Chartrains Jacky Justice, Willy Gérion, et Xavier Grétillat champions de France

→ Billard-club chartrain
52 rue du Grand-Faubourg
Tél 09 52 62 30 88, www.billard-chartres.fr

Chartres Solar Cup 2015

Les 26, 27 et 28 juin, le lycée Jehan de Beauce et l'IUT de Chartres présentent pour la deuxième année à Chartres la Solar Cup, une course d'endurance de véhicules électro-solaires à laquelle participeront les lycées et IUT de toute la France. Un événement grand public et gratuit.

Programme:

Vendredi 26 juin

(à l'IUT de Chartres)

19 h 30 : Conférences : La mesure par scanner 2 et 3D

Drones et applications géospatiales
Voiture autonome et géolocalisation

20 h 30 : Débat et échanges

Samedi 27 juin

12h-13h30 : Essais libres

14h30-17h : Manche 1 (prototypes et tricycles)

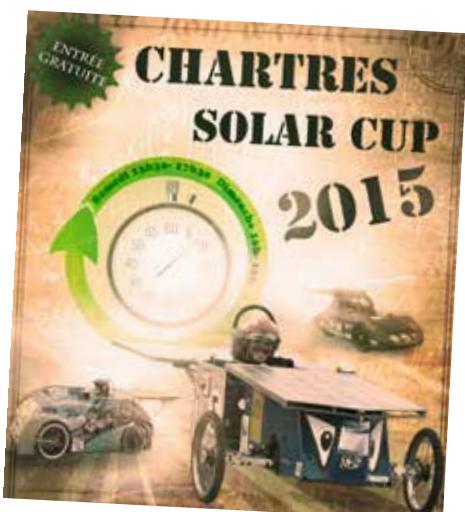
Animations en parallèle et à l'issue

Dimanche 28 juin

10h-12h30 : Manche 2 (prototypes et tricycles)

14h-16h : Manche 3 (prototypes et tricycles)

Animations en parallèle et à l'issue des courses



→ Entrée libre
Jardin d'entreprises
Rue Réaumur, Chartres

Jardinage

Le Forsythia : un arbuste facile à vivre

Sa couleur jaune vif au printemps ne vous aura pas échappée... Elle réveille d'un coup la nature encore un peu endormie. Ses longs rameaux étincelants, dressés, sont autant de lumière et de présence dans nos jardins. Sa forme érigée est à conserver par une taille appropriée.



Quelques conseils pour garantir un refleurissement chaque année :

Avant toute chose vous devez impérativement tailler l'arbuste juste après la floraison car il fleurit sur le bois de l'année précédente (une taille d'automne ou d'hiver empêcherait toute floraison)

Une taille d'entretien est à réaliser tous les ans :

- Vous coupez d'environ un tiers les branches qui ont fleuri. [1]

- Puis vous nettoyez les branches mortes et abîmées en les supprimant. [2]

- Enfin vous gardez la forme fuselée naturelle de l'arbuste (pas de taille en plateau). [3]

La taille de rajeunissement est à réaliser tous les trois à cinq ans :

- Vous commencez par rabattre sévèrement toutes les branches en conservant les plus beaux rameaux qui donneront la nouvelle armature à votre arbuste. [4]

- Lors de ce rajeunissement, vous n'oublierez pas d'apporter une bonne fumure sous forme d'engrais pour redonner un coup de fouet. [5]

- Et vous déposez un paillage au pied du Forsythia car il craint les fortes chaleurs, cela favorisera la production des boutons floraux pendant la période estivale. [6]



Découverte ludique

A la recherche du vitrail oublié! Rallye jeu pour les enfants

Avec les beaux jours qui annoncent l'arrivée certaine des vacances scolaires, les plus petits sont encore plus demandeurs de sorties et de découvertes en plein air.

Pour faire découvrir Chartres d'une autre façon à vos enfants, neveux et nièces de passage, l'Office de Tourisme de Chartres met désormais à disposition le parchemin 3x et Broussaille.



3x et Broussaille: un rallye-jeu ?

Les deux personnages 3x et Broussaille sont à Chartres pour aider un jeune apprenti à résoudre l'éénigme du vitrail oublié. L'évêque Fulbert a passé commande d'un vitrail au maître verrier de la ville. Le maître est maintenant vieux et ne se rappelle plus très bien ce qu'il doit représenter dans le vitrail. À toi d'aider l'apprenti verrier avec l'aide de 3X et Broussaille afin de retrouver le vitrail que le maître doit réaliser.

À l'aide d'un parchemin rassemblant une série d'éénigmes, les enfants de 8 à 13 ans, voire les plus grands, devront relever les indices qui les mèneront dans les sites incontournables de la ville haute et basse: une quête motivante et ludique qui se termine à la Maison du Saumon où les détectives les plus doués recevront un cadeau pour les féliciter d'avoir résolu l'éénigme.

Comment se procurer le parchemin ?

Demandez votre parchemin à l'accueil de l'Office de Tourisme, il est offert pour les familles (limité à 1 par famille). L'Office de Tourisme de Chartres vous accueille du lundi au samedi: 9 h 30 – 18 h 30 - dimanches et jours fériés : 10h – 17 h 30 et sans interruption durant le midi.



Au programme ce mois-ci

Conférence

Territoire Eurélien, une histoire à suivre...

Samedi 13 juin à 14 h 30

Visites à thème

Chartres, l'histoire de son jardin d'Horticulture

samedi 20 juin à 14 h 30.

Raconte-moi l'histoire de Chartres (visite théâtralisée pour enfants)

samedi 27 juin à 14 h 30.

Chartres en Lumières Privilège (incluant la visite de la crypte de la cathédrale à la bougie),

vendredis 5 et 26 juin à 22h.

Chartres en Lumières, samedis 6, 13, 20 et 27 juin à 22 h 30.

« Rendez-vous gourmands » à la Maison du Saumon à 14 h 30:

Atelier pour adultes:

« Macaron au chocolat »
le samedi 6 juin à 14 h 30.

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

→ Pour l'ensemble
de nos rendez-vous,
renseignements et inscription
au 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com

Le printemps de Chichester



Cours de langues

Chartres International organise, comme chaque année, des cours de langues qui débuteront le lundi 21 septembre 2015.



allemand – anglais – espagnol
italien – portugais – japonais
chinois – russe

Les objectifs:

consolider les connaissances déjà acquises, améliorer l'aisance de l'expression et l'écoute.

→ Chartres International
2 rue Chanzy – 09 54 68 07 35
contact@chartresinternational.com
www.chartresinternational.com

Stage d'anglais

Le stage d'anglais des vacances d'été pour les lycéens aura lieu du lundi 24 au vendredi 28 août de 13 h 30 à 15h30 (100 €).

Agenda



Le mois des spectacles de danse

Les élèves de Sonia Forget sur les planches du Théâtre

Vendredi 12 juin à 20h

L'école Sonia Forget ouvrira le bal des spectacles de danse de fin d'année programmés au théâtre de Chartres. Une première partie «La Maison de Coppélius» met en avant le thème des Beaux-Arts : sculpture, architecture et peinture, musique, cinéma, chorégraphie, danse. «Quatre Tempéraments» titre la seconde partie dédiée à la danse classique. «Hello Paris Rive Gauche», l'histoire de cinq Américaines qui arrivent à Paris, clôturera le spectacle sur des pas de danse jazz.

Locations au théâtre de Chartres.

Les spectacles de danse
à l'affiche du théâtre :

- Samedi 13 juin à 20h30 : Claire Mahot
- Vendredi 19 et samedi 20 juin à 20h30 : Sandrine Drouet
- Jeudi 25 et vendredi 26 juin à 20h30 : Nathalie Vadet
- Samedi 27 juin à 20h : Sylvie Hermeline
- Vendredi 3 et samedi 4 juillet : Marion Ruiz



La Bajon : ça va piquer

Spectacle

**Du 4 au 6 juin et du 11 au 13 juin -
17h (samedi) et 21h**

Théâtre Portail Sud

02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com

Patrimoine et Innovation

Exposition de photos

Du 1^{er} juin au 31 août

Triptyques du boulevard Chasles

15^e festival Ciné-Clap

Films, ateliers, master-class,
ciné-concert, web-radio

Du 1^{er} au 4 juin

Cinéma Les Enfants du Paradis

www.cine-clap.com

Arts itinérance

Exposition de photos
de Bertrand Hugues

Du 5 juin au 2 octobre

Conseil départemental
arts-itinerance@cg28.fr

www.artsitinerance.com

Etoiles en duo

Concert

6 juin - 20h30

Eglise Saint-Aignan

06 26 07 66 13

www.samedismusicaux.fr

Musique classique

Orchestre symphonique
du conservatoire

6 juin - 20h30

Collégiale Saint-André

07 62 54 20 21

Fête mondiale du jeu

Animations

6 juin - 9h à 20h

Place Châtelet

Association Hauts de Chartres

06 81 89 87 75

hautsdechartresanimation@neufonline.fr

L'Art dans les rues

Exposition

7 juin - 9h à 19h

Quartier Saint-Pierre

02 37 30 20 21 ou 06 25 48 53 14

comite-saintpierre-28@orange.fr

<http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

Courses hippiques premium

Sport et loisirs

8 juin - 13h

Hippodrome

02 37 34 93 73

hippodrome.chartres@wanadoo.fr

Les métiers du web

Conférence

10 juin - 14h30

Bureau Information Jeunesse

02 37 23 42 32

bij28@agglo-ville.chartres.fr

Beethoven

Orchestre symphonique
du Conservatoire

11 juin - 20h30

Chambre de Commerce et d'Industrie

02 36 67 30 70

conservatoire@ville-chartres.fr

Cinéma de plein air Dialogue avec mon jardinier

Film

12 juin - 20h30

Jardin d'horticulture

02 37 18 47 59

Art et ateliers des étudiants de l'UCLL

Exposition et démo de graffiti
par Vincent Pascal

13 et 14 juin - 10h à 18h

Collégiale Saint-André

02 37 36 20 48

www.ucll.fr

Le rendez-vous des chineurs

Brocante

14 juin

Place des Epars

OHVL

06 42 37 77 46 ou 06 37 80 06 65

ohvl@orange.fr

http://ohvl.pagesperso-orange.fr/brocante_chartres.htm

Marc Lécureur, artiste peintre

Exposition Chemin des Arts

Jusqu'au 14 juin

Prieuré Saint-Vincent

02 37 23 41 43

Rencontre avec Emmanuelle Péchenart

Conférence -rencontre

mardi 16 juin - 18h

Auteur classique en Chine, Eileen Chang, y est reconnue pour une inspiration sans pareille foisonnante de paradoxes. Qu'en est-il de la traduction de ses romans ? C'est cette sorte de longue cohabitation que va présenter Emmanuelle Péchenart. Une traductrice dont on voit le nom sur les livres les plus divers issus du chinois publiés ces derniers temps. Des livres qui ont pour point commun des écritures de belle facture, exigeantes, difficiles à traduire, marquantes de la littérature contemporaine de langue chinoise Librairie L'Esperluète, 10 rue Noël-Ballay <http://www.esperluete.fr>, rubrique Rencontres

Chartres en Lumière Privilège

Visite guidée

19 juin - 22h

Portail nord de la cathédrale

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Chartres, l'histoire de son jardin d'horticulture

Conférence

20 juin - 14h30

Jardin d'horticulture

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Courses hippiques premium

20 juin - 11h30

Hippodrome

02 37 34 93 73

hippodrome.chartres@wanadoo.fr



Récital de piano Ikuko Ivanovich

Les préludes de Chopin et de Debussy
20 juin - 20h30
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 75 22 - 02 37 27 19 02

Journées nationales de l'archéologie

Rencontres avec les spécialistes de la direction de l'archéologie. Atelier d'initiation à la fouille pour les 8/11 ans.
20 et 21 juin
Ancienne abbaye Saint-Brice
02 37 23 42 20

Marathon ludique

Les 24h de jeu de Chartres
20 et 21 juin
Gratuit
Maison pour Tous des Hauts de Chartres
06 10 91 28 46

Fête de la musique

21 juin
Centre-ville

Le métier d'animateur radio

Conférence
24 juin - 14h30
Bureau Information Jeunesse
02 37 23 42 32
Bij28@agglo-ville.chartres.fr

Trio Jean-Philippe Bordier

Concert jazz
26 juin - 21h30
Le Parvis, place de la cathédrale
02 37 21 12 12
contact@lamaisondelacathedrale.fr
www.le-parvis-chartres.fr

L'archéologie dans la ville

Exposition autour des sites archéologiques urbains
Du 26 juin au 30 août
Office du Tourisme
02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com

Pascaline Rey: artiste sculptrice

Exposition Chemin des Arts
Du 27 juin au 30 août
Du mardi au vendredi de 14h à 18h, le samedi et dimanche de 14h à 19h

Entrée libre

Prieuré Saint-Vincent
02 37 23 41 43

Soirées estivales: orchestre d'Harmonie

Concert
27 juin - 21h
Portail nord de la cathédrale
Chartrestivales
02 37 18 26 26
contact@chartrestivales.org
http://www.chartrestivales.org

Jean Zay, un républicain

par François Marlin.
Conférence- rencontre,
samedi 27 juin- 11h

La carrière politique, les idées et les engagements du plus jeune ministre de la IIIe République, qui a notamment réformé et modernisé l'école.
Librairie L'Esperluète,
10 rue Noël-Ballay
http://www.esperluete.fr, rubrique Rencontres

Les œuvres de Toyoharu Kii

Exposition
Jusqu'au 28 juin
Chapelle Saint-Eman
02 37 88 05 34
chartresles3r@wanadoo.fr
www.chartres-mosaïque-les3r.com

Soirées Estivales : Outside Duo

Concert Musique folklorique
3 juillet - 21h
Portail sud de la cathédrale
Chartrestivales et Office du tourisme
02 37 18 26 26
contact@chartrestivales.org
http://www.chartrestivales.org

Fête gallo-romaine

Métiers et productions antiques
4 et 5 juillet à partir de 10h
Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val
02 37 23 42 20

Gabriel Loire - Une partie de son œuvre peinte

Exposition
Jusqu'au 5 juillet
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80
musee.beaux-arts@ville-chartres.fr

La force noire

Exposition
Du 6 au 31 juillet
Musée de l'Ecole
02 37 32 62 13
http://museeecolechartres.wix.com/musee-decole

Sergio Storl - Il Torso

Exposition
Jusqu'au 30 août
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80
www.chartres.fr/culture/musee-des-beaux-arts

Architecture du XX^e siècle en Eure-et-Loir

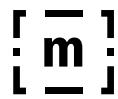
Exposition
Jusqu'au 5 septembre
Médiathèque L'Apostrophe
02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

Les peintres et le vitrail: le vitrail français contemporain 2000-2015

Exposition
Plus de 100 vitraux monumentaux et peintures originales réalisés par des artistes de renom.
Jusqu'au 31 décembre
Musée des Beaux-Arts
Centre International du Vitrail
02 37 21 65 72

Epices

Exposition
Jusqu'au 2 janvier 2016
L'esprit du parfum
Place de la Cathédrale
06 84 31 59 16



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Saint-Paul

François Marchand (env 1500-1553)
Sculpture en albâtre

Parmi les fleurons de la collection de sculptures du musée des Beaux-Arts, cette haute pièce en albâtre représente Saint-Paul dont la fête a lieu le 29 juin.

L'œuvre fut exécutée par François Marchand (env 1500 env 1553), originaire d'Orléans, qui a participé à de nombreuses commandes sculptées pour Chartres autour de 1540/43 pour un ensemble de la clôture du chœur de la cathédrale et parallèlement pour l'abbaye Saint-Père-en-Vallée. Pour l'autel de cette dernière, ses réalisations comportaient deux grandes statues en albâtre de Saint-Pierre et de la Vierge à l'enfant en plus de ce Saint-Paul. Pour la contretable il réalisa trois bas-reliefs consacrés au cycle de la Passion et un jubé représentant les actes des apôtres et cinq figures de saints et de la Vierge. Le sculpteur poursuivit sa carrière à Paris et à Saint-Denis pour les tombeaux royaux.

Après la destruction du jubé de l'abbaye en 1763, les sculptures et reliefs heureusement sauvés furent présentés par A. Lenoir au musée des Monuments français puis répartis entre le Louvre, l'église de Saint-Denis, l'école des Beaux-Arts de Pa-

ris, Saint-Paul revint quant à lui à Chartres, d'abord dans la chapelle du collège de Chartres puis au musée lors de son ouverture en 1833 à l'hôtel Montescot.

La facture soignée de cette œuvre est une savante alchimie entre une connaissance des modèles antiques, les influences italiennes (estampes de M.Raimondi voire des tapisseries de Raphaël vers 1540) et celle de l'Ecole de Fontainebleau.

Saint-Paul est figuré de manière assez hiératique et altière, la tête inclinée vers le livre ouvert qu'il tient, son corps dans une attitude légèrement tournante. Le modelé est bien décelable tout en étant enserré dans un entrelacs de drapés plissés et noués en un habile procédé. Les lignes allongées, la finesse des traits, l'attitude élégante sont des réminiscences des créations maniéristes contemporaines de Marchand. On y devine aussi l'influence de dessins de Jean Cousin, artiste qui a également collaboré à la cathédrale de Chartres. L'épée que l'Apôtre tenait dans la main gauche a malheureusement disparue.



Actualité du musée:

Samedi 6 juin, une braderie exceptionnelle d'environ 20 titres de catalogues d'expositions qui se sont tenues au musée, soldés à 50 %.

La visite carte Muse

la visite carte Muse du dimanche 14 juin sera consacrée à la statue de Saint-Paul par François Marchand.

Prieuré
Saint-Vincent

Chemin des Arts

Pascaline Rey

Du 28 juin au 30 août au Prieuré Saint-Vincent

Femme-objet, ex-femme, femme-enfant, maîtresse femme, femme fatale, femme de chambre, femme de pouvoir... Autant de clichés, de conditions, de préjugés, de combats, de souffrances, d'ambivalences, de fantasmes... Pascaline Rey présente ici les deux premières étapes de son travail consacrée à la féminité. *Les Désirées*, méduses délicates, fascinantes, insaisissables et fluides sont des portrait réalisés avec les sous-vêtements à travers lesquels des femmes ont souhaité mettre en scène leur rapport à la séduction. Elles illustrent autant la représentation symbolique que psychanalytique d'une femme à la fois fragile et prédatrice, attirante et dangereuse, capable telle la Gorgone de pétrifier

un homme par un seul regard. Les pièces à toucher de la série *Très Chair* sont autant d'objets-femmes-objets, trophées d'un tableau de chasse et collections misérablement masculin, réduisant la méduse séductrice à sa condition de femelle dans un monde dominé par l'instinct de la virilité brute. Pascaline Rey poursuit ainsi l'oeuvre de Dorothea Tanning, sans doute inachevé et insuffisamment reconnue, peut-être parce que cette femme artiste est vue, aussi et surtout par certains, comme avant tout l'épouse de Max Ernst. Pascaline Rey réinterprète ici les soft-sculptures de Dorothea Tanning pour nous dévoiler un monde invisible mais pourtant si présent dans le cœur et l'esprit des femmes.



Philippe Lejeune

Du 20 juin au 23 août à la collégiale Saint-André

Exposition
événement :
rétrospective Philippe
Lejeune à Chartres

Point d'orgue de la saison estivale, l'exposition qui débutera le 20 juin à la collégiale Saint-André mettra à l'honneur l'artiste peintre Philippe Lejeune, pour l'une des premières grandes rétrospectives après sa mort, il y a tout juste un an.

Cette exposition présentera une large sélection des travaux de l'artiste, à travers une rétrospective de ses œuvres, pour beaucoup en grand format et pour la plupart inédites, à commencer par les dessins des quatre vitraux de l'église de la Brèche, à Chartres, qui comptent parmi ses dernières réalisations.

« L'art se moque de l'instantané »,

Collégiale
Saint-André

confiait Philippe Lejeune à ses élèves de l'Ecole d'Etampes, qu'il a fondée. C'est en effet à une expérience intérieure et contemplative sur laquelle le temps n'a pas de prise que nous sommes conviés par ce peintre pétri de spiritualité. Il puise à cette source une part des thèmes de ses œuvres, une conception de son travail d'artiste-artisan en perpétuelle recherche de la beauté, ainsi qu'une vision profonde de la condition humaine, entre fragilité et élévation vers la lumière.

→ **Horaires d'ouverture : 10h-19h nocturnes les vendredis et samedis jusqu'à 22h Entrée libre Renseignements : Direction des Affaires Culturelles : 02 37 23 41 43**

Grande braderie de la médiathèque

Livres, revues et CD retrouvent une nouvelle vie chez les particuliers!

L'Apostrophe organise pour la troisième fois une braderie de documents à destination du grand public. Après les éditions couronnées de succès en 2011 à la médiathèque et en 2012 à la bibliothèque Louis-Aragon, l'offre proposée cette année devrait encore séduire petits et grands.

6 juin 2015



5000 livres,
revues et cd
vendus **1€**

de 10h à 16h

en face de la médiathèque l'Apostrophe
Bd Maurice-Viollette, 02 37 23 42 00



Plus de 5 000 documents adultes et jeunesse retirés des collections de la médiathèque et de la bibliothèque Louis-Aragon sont proposés au public à un prix de vente très attractif.

Pour 1 €, il est possible d'acheter soit 1 document adulte (livre, roman, documentaire, partition), soit 2 cd, soit 2 livres jeunesse ou bien 5 revues au choix. La vente, réservée aux particuliers, est limitée à 30 €.

Elle est organisée cette année sur l'esplanade de la Résistance, face à l'Apostrophe, afin de garantir la sécurité du public. Grâce à cette opération, les rayonnages des bibliothèques regagneront un peu de place et les documents un peu abimés ou bien rarement empruntés retrouveront une deuxième vie chez les particuliers.

Renseignements au 02 37 23 42 00

> Samedi 6 juin 2015
> De 10h à 16h, esplanade de la Résistance, en face de l'Apostrophe

Le 11 juin 2015 à la médiathèque 10^e prix Fulbert de Chartres

«Le prix Fulbert de Chartres est au cours des années devenu un succès de librairie à Chartres. Il couronne un ouvrage concernant le Moyen Âge facile à lire pour les vacances d'été. Pour les enfants et grâce aux écoles élémentaires Le Grand-Jardin, François-Villon et Maurice-de-Vlaminck, un prix Fulbert de Chartres Jeunesse est aussi attribué. Il permet aux jeunes de 10-12 ans de se consacrer à la lecture à travers une histoire vivante qui se déroule au Moyen Âge». (Patrick Géroudet, adjoint au maire et président fondateur du prix Fulbert de Chartres).



Les membres du jury du Prix Fulbert de Chartres présentent les ouvrages nominés.

En 2015, les 3 nominés pour le prix Fulbert de Chartres sont :

Bestiaire médiéval des animaux familiers de René Cintré
aux éditions Ouest-France, 2013

La Peur au Moyen Âge de Samuel Sadaune
aux éditions Ouest-France Lettres, 2013

Une journée au Moyen Âge de Chiara Frugoni
aux éditions Les Belles Lettres, 2013

Pour le prix Fulbert de Chartres Jeunesse :

Beau sire, cheval royal de Jacqueline Mirande
aux éditions Flammarion Jeunesse, 2013

Le Chemin des collines de Jean-Côme Nogues
aux éditions Nathan, 2014

L'Enfant trouvée de l'Abbaye d'Anne-Marie Cadot-Colin
au Livre de Poche, 2014

→ A l'auditorium de la médiathèque l'Apostrophe
le jeudi 11 juin à 17 heures 30 : remise du prix, conférence-débat et dédicace en présence des deux lauréats.

Musée de l'Ecole Exposition la force noire

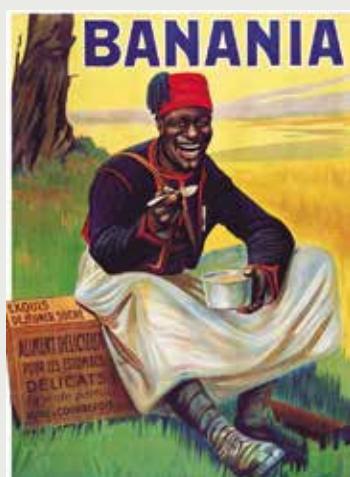


Du 6 au 31 juillet

Le musée de l'Ecole accueillera l'exposition *La force noire* conçue et réalisée en 2008 par Éric Deroo et Antoine Champeaux, en partenariat avec l'Office national des anciens combattants (ONAC). Cette exposition illustre le rôle important joué par les troupes coloniales de l'Empire français dans les deux conflits mondiaux. Dans la continuité de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, elle met en valeur le fonds du musée de l'Ecole concernant l'Empire colonial français : cartes, manuels, livres de prix, vues fixes pour lanternes magiques.

→ Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir

12 place Drouaise à Chartres - ouvert au public du lundi au vendredi de 14h à 17h sauf jours fériés Tél. : 02 37 32 62 13
<http://museeecolechartres.wix.com/museebolecole>



JOURNÉE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE ET DES TROUPES COLONIALES

Conservatoire - Du 2 juin au 26 juin

Le festival « Notes de printemps »

Avec le Festival Notes de Printemps, le Conservatoire se mobilise pour vous offrir un florilège musical aux multiples facettes: concerts, spectacles dansés ou joués, rencontres musicales dans tous les styles...

Un festival qui en offre pour tous les goûts. Moment festif, le festival Notes de printemps est aussi le trait d'union artistique et pédagogique entre une année d'apprentissage qui se termine et l'arrivée de nouveaux élèves.

Concert Beethoven

Ouverture du festival

Concerto pour violon en ré majeur op.

61, Symphonie n° 5 en ut mineur op.67

Orchestre symphonique du conservatoire

Deux des plus grandes œuvres de Beethoven. Le Concerto pour violon et orchestre en ré majeur est le premier très grand concerto pour violon de l'histoire de la musique. La partie de violon solo est offerte à de jeunes élèves du conservatoire pour une première expérience soliste.

La Cinquième symphonie est quant à elle l'une des œuvres les plus célèbres de toute la musique. Sa puissance « nous ouvre l'empire du colossal et de l'immense... » (E.T.A. Hoffmann).

Mardi 2 juin - 20h30

Théâtre de Chartres

Tarifs : 7€ / 5€

Réservations et informations :

02 37 23 42 79

Jeudi 11 juin - 20h30

Dôme de la CCI

Tarifs : 7€ / 5€

Réservations et informations :

02 36 67 30 75

régraphiques, illustrant l'inventivité et la créativité des enseignements dispensés: le conte, le tableau dansé avec instruments, le grand répertoire néo-classique, la création poétique... Un gala qui vous surprendra par son effervescence et sa diversité.

Jeudi 4 et vendredi 5 juin - 19 h

Théâtre de Chartres

Tarif: 5 €

Réservations et informations:

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79

Kermesse médiévale

Cette kermesse clôt de manière festive le travail de l'année autour des musiques médiévales.

Les élèves du conservatoire et des collèges Hélène-Boucher et Jean-Moulin présentent chants, danses et spectacles, ponctués d'ateliers de création, de jonglage et de jeux médiévaux, avec la participation de l'Instrumentarium de Chartres. En fin d'après-midi Le Roman de Renart constituera une pause théâtrale avant le grand banquet final autour d'un feu de bois. Avec le soutien de l'Association des parents des élèves du conservatoire (Apec).

Samedi 13 juin - 14 h

Clôture des Cordeliers

Entrée Libre

Réservation auprès de l'Apec



Concert Orchestre harmonie junior

Le kiosque revit et le CRD participe pour la seconde fois cette année à son renouveau! Les élèves de l'Orchestre d'harmonie Junior vous y proposent un programme enjoué.

Dimanche 14 juin - 16h30

kiosque de la butte des Charbonniers

La nappe empoisonnée

Fantaisie judiciaire, écologique et musicale de Gustave Plock par l'orchestre symphonique junior

En 1899, au terme d'une séance de spiritisme, l'astrologue Nostradamus s'avise qu'il s'est trompé d'un siècle dans ses prévisions: la fin du monde aura lieu à la fin de l'année en cours. Le professeur Tumouche et ses amis mettent en œuvre pour que cette prophétie ne se réalise pas. Un thriller haletant!

Danse en scène

Gala des classes de danse

L'ensemble des classes de danse du conservatoire évolue dans une forme innovante de situations cho-

Dimanche 14 juin - 18 h
Lycée Notre-Dame de Chartres
Lundi 22 juin - 19 h
Salle Doussineau – Forum de la Madeleine
Réservation au 02 36 67 30 75

Big Band du Conservatoire

Le Big Band du conservatoire ne se présente plus! Ce programme « à consommer sur place » offre un florilège de standards et de compositions originales. Il réunit élèves et anciens élèves du conservatoire, ceux qui, à fréquenter le jazz ont attrapé le « bon virus » de la grande formation. Une soirée colorée et festive à ne pas manquer.

Vendredi 19 juin - 20 h 30
Cloître des Cordeliers

Entrée Libre

Informations : 02 36 67 30 70

Cuivre à tous vents

Fête de la Musique

La formation traditionnelle du quintette de cuivres (deux trompettes, cor, trombone, tuba) est une splendide association de sonorités, dont les couleurs se marient à merveille pour interpréter toute la chronologie de la musique, du Moyen Age aux œuvres les plus récentes.

Ce concert se clôturera avec la participation des élèves et un pot proposé par l'Association des parents d'élèves du conservatoire.

Dimanche 21 juin - 17 h
Cloître des Cordeliers

Entrée Libre

Informations : 02 36 67 30 70

Lâcher de musiciens

Attention, on lâche les musiciens! Ils investiront le cœur de ville

durant tout l'après-midi et le feront résonner de percussions, de cuivres et nombreuses autres sonorités en mini-concerts surprises.

Départ par une batucada de la place Billard à Marceau. Il ne sera pas dit que le conservatoire ne fait pas partie de la cité!

Mercredi 24 juin
13 h 30 à 18 h 30
À partir de la place Billard

Informations : 02 36 67 30 70

Pin-up Council

Trip-hop, soul, et pop constituent l'ADN du Pin-Up Council. Une musique voluptueuse et sensuelle, décadente et profonde à l'image de la pin-up des fifties, mais aussi résolument moderne et atemporelle: Portishead et Air se rencontreraient chez David Lynch.

Jeudi 25 juin - 20 h 30
Salle Doussineau - Forum de la Madeleine.

Tarifs : 7 € / 5 €

Réservations et informations :
02 36 67 30 75

Soirée Beethoven

Clôture du Festival

Vendredi 26 juin

1^{re} partie : Introduction

Une interprétation surprise en plein air
Place Marceau - 19 h

2^e partie : Concert

Egmont (ouverture), Cinquième Symphonie en ut mineur op. 67 « Hymne à la joie ».

Séminaire des Barbelés – Le Coudray - 21 h

Tarifs : 7 € / 5 €

Le 26 juin 1945, 50 États signaient l'acte fondateur de l'ONU, matérialisation, après six ans de conflit, de la

volonté de se donner les moyens de veiller sur la plus légitime aspiration de l'homme, vivre en paix.

Le finale de la Neuvième Symphonie de Beethoven, l'Hymne à la Joie, se fait le héraut de cet anniversaire. Même si l'œuvre est extrêmement difficile, trop difficile peut-être pour un jeune orchestre, l'interprétation qui en sera donnée vaudra comme la profession de foi d'une jeune génération.

Concert organisé au bénéfice de l'Association des parents d'élèves du conservatoire.

Réservations et informations :
02 36 67 30 75

Portes Ouvertes

À quelques jours des inscriptions pour la prochaine année scolaire, cette journée est l'occasion de découvrir le Conservatoire, d'assister à des cours, des animations, des présentations chorégraphiques ou des répétitions d'orchestre, et de rencontrer les équipes pédagogiques.

Mercredi 17 juin - 14 h à 18 h

Entrée Libre

Informations : 02 36 67 30 70

Inscriptions 2015/2016

Les dossiers de pré-inscription sont disponibles à l'accueil du conservatoire ou sur www.chartres.fr à partir du 22 juin. Ils doivent être retournés à l'accueil du conservatoire au plus tard le 27 juin.

Informations : 02 36 67 30 70

Instrumentarium de Chartres

Haut les chœurs !

Le samedi 9 mai dernier, le chœur médiéval de l'Instrumentarium de Chartres a rejoint le chœur de la cathédrale de Bourges pour un concert de voix donné à l'occasion de la Nuit des cathédrales. Un franc succès pour cette première représentation de la formation chartraine qui monte, qui monte, qui monte...



Concert du 23 mai à l'hôtel Montescot

C'est une période faste pour l'association de l'Instrumentarium de Chartres. Et la restauration du contour du chœur de la cathédrale, entamée par les services de l'Etat (Bâtiments de France), semble donner un nouveau tempo. L'opération de dépoussiérage devrait bientôt permettre une plus grande visibilité des statues et des représentations de 168 instruments qu'André Bonjour attend de voir sortir de l'ombre avec impatience. « C'est une étape importante dans notre travail. L'Instrumentarium de Chartres va pouvoir vérifier les reproductions d'instruments déjà réalisées et en découvrir d'autres, qui serviront de base pour des reproductions à venir. Nous allons pouvoir affiner notre travail et entrer dans une vraie démarche de recherche en renouvelant notre fonds iconographiques. C'est une nouvelle base de travail pour nos projets à venir. »

En parallèle de ce suivi scientifique, et à côté des concerts de l'Instrumentarium donnés par des musiciens pro-

fessionnels, le chœur médiéval commence lui aussi à prendre du coffre avec des chants polyphoniques livrés en grégorien et en vieux français. Sous la direction de Xavier Terrasa, directeur artistique de l'Instrumentarium de Chartres et également chef de chœur, les chanteurs amateurs ont multiplié les représentations tout au long du mois de mai: à l'occasion de la nuit des Cathédrales, le 9 mai, à Bourges, le 23 mai, à l'hôtel Montescot à Chartres, et le 28 mai, à l'église Saint-Aignan.

Entre-temps, les musiciens professionnels ont participé à une résidence à la Maison Saint-Yves, les 14 et 15 mai, pour un renouvellement partiel du répertoire instrumental. Quatre nouvelles pièces viennent ainsi compléter le répertoire qui sera joué le vendredi 12 juin à la cathédrale, dans le cadre du colloque de Musiconis. Le samedi 13, lors de la kermesse médiévale du conservatoire, l'association exposera et expliquera tout l'Instrumentarium. Cette

rencontre avec le public marquera l'aboutissement du projet médiéval mené depuis le début de l'année avec le conservatoire (visites d'écoles, masterclasses, etc.).

Le samedi 29 août prochain, l'Instrumentarium participera à la Saint Fiacre, fête médiévale organisée en basse-ville par l'association de la Porte Guillaume.

Événement!

Le jeudi 18 juin, Marcus Stahl (facteur d'orgues) livrera un nouvel orgue portatif qui rejoindra l'ensemble des instruments de l'Instrumentarium de Chartres. Il sera accompagné de Christophe Deslignes, musicien spécialisé et réputé pour la pratique de cet instrument. Le facteur d'orgues repartira avec l'ancien orgue portatif de l'Instrumentarium pour une révision.



Vient de sortir

La quête du bleu divin

de Sylvain Treperman

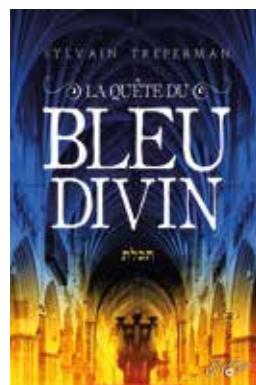
Le roman historique *La Quête du bleu divin* de Sylvain Treperman (éditions de la Grande Ourse) est sorti le 20 mai dernier. L'auteur sera présent à la librairie l'Esperluette le 20 juin.

Une quête mystique à travers trois époques : le Moyen Âge, l'Occupation et les années 1970, pour retrouver le secret de fabrication d'un verre d'un « bleu divin » aux vertus bienfaitrices sur les âmes pures. L'histoire se déroule à Chartres. La cathédrale et ses vitraux y jouent un rôle central.

Sylvain Treperman naît à Nice en 1956 et grandit à Paris. Des années de voyages le conduisent à Venise et à Padoue, où il s'arrête et obtient son diplôme de médecin. Il vit aujourd'hui à Francfort, en Allemagne. *La Quête du bleu divin* est son premier roman.

« Au début des années 70, ma famille est partie vivre à l'étranger. Une place m'a été trouvée à l'internat du lycée Marceau pour y commencer ma classe de première. L'année suivante, profitant de mon passage en terminale et de mes dix-huit ans, j'ai décidé de partir habiter seul à Lèves. Ces deux années de grande liberté, de forte réflexion, d'amour, de tourment intense, passées aux abords de la cathédrale ont marqué profondément toute mon existence. Un peu comme les trois étrangers de *La Quête du bleu divin*, qui, arrivant à Chartres à trois différentes époques, parviennent à réaliser le dessein unique auquel leurs vies étaient destinées. »

Le 20 juin, la librairie l'Esperluette accueillera Sylvain Treperman pour une rencontre à 15h 30.



→ 368 pages

Editions de la Grande Ourse, Prix public : 21€
L'Esperluette, 10 rue Noël Ballay

L'Affaire Brierre, un crime insensé à la Belle Epoque

par Alain Denizet

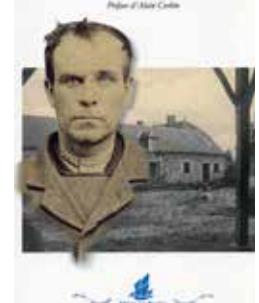
L'affaire Brierre est l'affaire criminelle la plus médiatisée en France avant 1914. Son procès, retentissant, s'est déroulé à Chartres.

« En décembre 1901, Chartres a été au centre du monde. Le procès fait 35 fois la une des cinq principaux quotidiens nationaux », écrit Alain Denizet. La nature du crime : cinq enfants assassinés à Corancez en avril 1901 ; un criminel supposé : leur père, incarcéré huit mois à la prison de Chartres. Le bureau du juge d'instruction est à Chartres et de Chartres partent ses ordres relatifs à l'enquête. Les articles des journaux sont expédiés par télégraphe ou téléphone de Chartres. Le Journal de Chartres affirme la veille du procès : « Pendant les débats, la France tout entière sera tenue en haleine... ». Car s'il y a un faisceau d'indices accablants contre Brierre, il n'y a pas d'aveu, pas de preuve irréfutable, pas de mobile sérieux. À l'issue d'un procès à charge, Brierre est condamné à mort. Mais il est gracié par le président Loubet après l'intervention de la Ligue des droits de l'Homme. Ce qui entraîne aussitôt un débat sur la peine de mort et... un rapprochement inattendu avec l'affaire Dreyfus. Brierre quitte la prison de Chartres en février 1902 pour le bagne de Guyane, d'où il clame son innocence. L'affaire continue... »

Alain Denizet dédicacera le samedi 13 juin de 15h à 18h à la librairie l'Esperluette. Après un tournage avec FR3, il devrait passer à l'antenne fin mai, début juin.



L'affaire Brierre
Un crime insensé à la Belle Epoque



→ 330 pages, Cahier d'illustrations de 16 pages

Editions de La Bisquine
L'Esperluette, 10 rue Noël Ballay

Premier EP de 5 titres de Lorenz

Originaire de Paris, Chartrain depuis une vingtaine d'années, Lorenz présente son CD pop/rock sorti début avril : « Un mélange entre une inspiration musicale anglo-saxonne et des textes en français. Les textes sont assez oniriques, détournés des contrastes entre les sentiments intérieurs et le paraître, un mélange d'énergie et de mélodie ».

Le CD a été enregistré à Blois et à Chartres, masterisé à Paris par Raphaël Jonin (contributeur pour Noir Desir et Téléphone). Lorenz s'est produit au New Morning en avril 2015 et au théâtre Monsabré à Blois en mai 2015. Il était au théâtre du Seuil le 17 avril dernier. L'artiste est programmé aux soirées de Chartres Estivales le mardi 7 juillet place Marceau et sera le 19 septembre au Pôle scientifique de Chartres.

Un album écrit, composé et produit par Lorenz, en partie subventionné par la Ville de Chartres et le Conseil général d'Eure-et-Loir, à découvrir sans plus attendre !

→ Lorenzcontact.wix.com/lorenz



Crédit: arnaudtemplier.com

La saison 2015 – 2016 au Théâtre de Chartres

D'autres succès à l'affiche

Le Directeur du Théâtre de Chartres, Jérôme Costeplane, annonce ici quelques-unes des têtes d'affiche de la prochaine saison. Le programme complet paraîtra notamment dans le prochain Votre Ville, notre numéro de l'été.



© David Morganti

Votre Ville : Revenons d'abord sur la saison qui s'achève. Est-ce que vous avez transformé l'essai réussi de la saison précédente ?

Jérôme Costeplane : En termes de fréquentation, le succès augmente encore : un taux de remplissage qui dépasse 90 %. Financièrement, la vente des billets paye maintenant 30 % de la saison contre 10 % il y a deux ans. C'est autant de gagné pour le budget de la Ville et les impôts des Chartrains. Cela va nous permettre aussi de programmer des artistes encore plus connus, tout en respectant nos priorités : la qualité, la diversité des genres, pour que tout le monde et chacun y trouve son compte. Du spectacle pour tous.

VV : Comment amplifier encore le succès, sachant que la capacité du Théâtre est limitée ?

JC : Nous avons d'abord trouvé le moyen d'ajouter 33 sièges aux 540 existants, au parterre. Clovis Cor-

nillac et Michel Leeb me l'avaient demandé, pour être au plus près des spectateurs. Nous allons joindre l'utile à l'agréable. Vous allez donc pouvoir admirer la saison prochaine des artistes très connus, mais aussi découvrir de nouveaux talents. Quelques noms en avant première : Chantal Ladesou dans « *Nelson* », Marie Gillain dans la sulfureuse « *Vénus à la fourrure* », Claude Brasseur dans « *La colère du Tigre* » (Clément-ceau), Pixel, un bijou de spectacle de hip-hop et d'art numérique, l'humoriste-magicien Eric Antoine dans son show « *Magic Delirium* » ou encore Salvatore Adamo que l'on ne présente plus...

VV : Enfin, comment ne pas être victime de votre succès ?

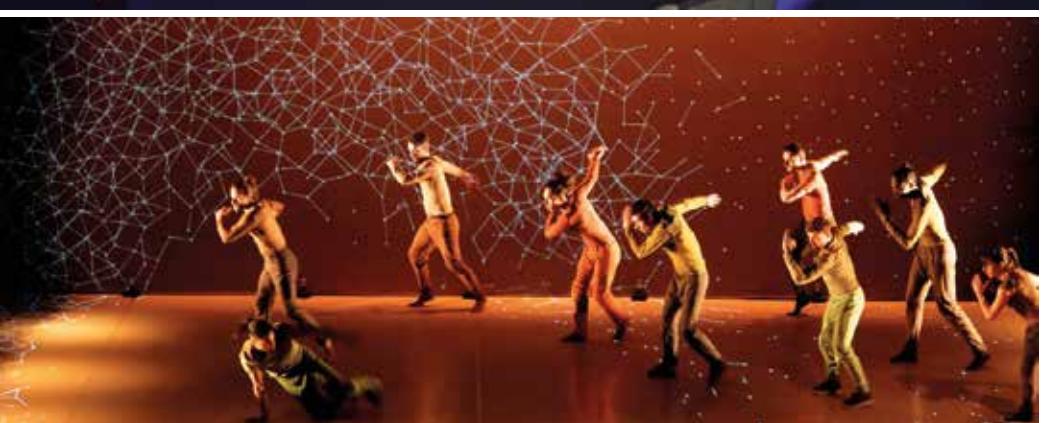
JC : Je vois ce que vous voulez dire : le Théâtre est plein, et des Chartrains font la queue pour réserver leurs places en début de saison... D'abord, les spectateurs du Théâtre de Chartres sont très majoritaire-

ment chartrains. Les autres viennent pratiquement tous de l'agglomération.

Pour favoriser les Chartrains, légitimement puisque ce sont leurs impôts qui payent la plus grande partie du prix de revient des places, nous mettrons en vente les abonnements au guichet du Théâtre le samedi 12 septembre, soit presque trois semaines avant de les mettre en vente en ligne sur internet. Certes les Chartrains parfois feront encore la queue, mais c'est la seule manière de leur garantir cette priorité.

Enfin, nous gardons des prix très sages : c'est tellement vrai que dès leur mise en vente sur internet, elles sont achetées en moins d'une heure. Nous n'arrivons pas à trouver la solution idéale, mais je préfère avoir ce problème-là que d'affronter des salles à moitié vides.

La vraie solution, c'est la diversification des lieux de spectacles à Chartres, et la municipalité s'en occupe comme vous le savez.



Théâtre Zone Rouge



Changements de vies

Avec Jérôme Leray, Anna Cabaleira, Damien Lefevre, Dominique Gossé et Johanna Samain
Comédie // durée 1h20 // Travail d'atelier

Jeudi 18 juin à 20h30

La femme d'un homme d'affaires le quitte pour vivre le grand amour avec une serveuse de pizzeria.

La Psyglace

Avec Dominique Meunier, Christelle Colin, Mariodile Pichard et Véronique Rochelle
Comédie // durée 1h20 // Travail d'atelier

Samedi 20 juin à 20h30

Un trafic de bijoux se cache derrière le reflet d'un miroir.

Travers et travaux

Fête des ateliers enfants, ados et adultes // durée 1h20

Vendredis 19 et 26 juin à 20h30

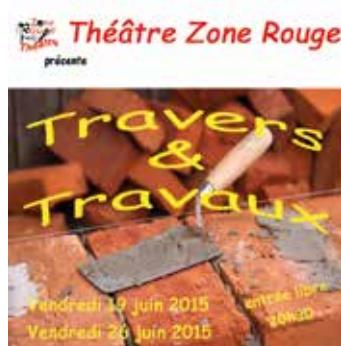
Ces deux représentations donnent aux élèves des ateliers théâtre de l'association Zone Rouge Prod la possibilité de mettre en œuvre ce qu'ils ont appris devant un public.

Tarifs: toutes ces représentations sont gratuites

Uniquement sur réservation par tél. ou sms au 06 60 03 03 29 ou theatre.zonerouge@gmail.com

Théâtre de Chartres

**maison pour tous de Rechèvres - Salle de la Cité
82 impasse Huysmans - Chartres**



Théâtre du Portail Sud



La tragédie du dossard 551

de et avec Yohann Metay
Un pur moment de rire

**Mardi 16, mercredi 17, jeudi 18 juin à 21 h
jeudi 18 juin de 18 à 19 h**

Quand les fantasmes de gloire se confrontent aux limites du corps humain...

Yohann Métay participe à une course autour du Mont-Blanc: 160 km et 9500 m de dénivelé à parcourir à pieds. Pas de moto, pas d'hélico. Dans une quête haletante du héros qui est en lui, il devra faire avec les crampes, les doutes, les autres coureurs, la boue, les hypoglycémies, les délires hallucinatoires et la nature sauvage pour atteindre son rêve.

Le chaman et moi

Une comédie de Sophie Forte.
Mise en scène d'Eric Bouvron
Avec Didier Constant, Sophie Forte et Philippe Martz

Lundis 15, 22, 29 juin à 21 h

Mardis 23, 30 juin à 21 h

Une femme mariée, la quarantaine, n'arrive pas à avoir d'enfant. Son couple s'épuise dans cette quête effrénée de maternité. C'est alors, qu'après avoir tout essayé, elle entend parler d'un shaman qui aide les femmes à tomber enceinte. Mais il lui faudra aller en forêt amazonienne... Son mari refusant de l'accompagner, elle ira donc seule avec Edouardo, son guide local, affronter tous les dangers de la jungle, mais aussi découvrir des merveilles... Et se redécouvrir elle-même.



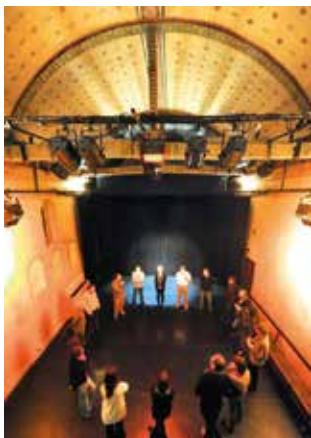
**Entrée: 15 € / 11 €
THÉÂTRE PORTAIL SUD
8 cloître Notre Dame
Réservations: 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com**

Théâtre du seuil

Spectacles des ateliers au Théâtre du Seuil

Du 9 au 13 juin

Le Théâtre du Seuil présente ses travaux d'élèves à la Chapelle Saint-Julien. Les présentations de fin d'année sont très fréquentées, la réservation est conseillée.



Musée haut, Musée bas

de J.M Ribes par le groupe Adultes

Mardi 9 et vendredi 12 juin à 20h30

Une avalanche de situations burlesques situées dans un musée imaginaire... l'art réapprenant à penser, à rire librement, à supporter avec panache l'infinie absurdité d'être de ce monde.

Réinventer l'école

par le groupe HiP-HOP enfants

Mercredi 10 juin à 15h45

Une exploration dansée et en musique sur le thème de l'école.

Casa nostra

par le groupe Théâtre enfants

Mercredi 10 juin à 17h

Dans le village de la Pasta, le peintre Don Parmesan est sans cesse dérangé par des visiteurs et n'arrive pas à terminer son tableau... Une belle galerie de portraits pour 15 enfants.

Textes dits verts

par le groupe Théâtre Pré-ados

Samedi 13 juin à 18h

Une exploration du théâtre de l'absurde, Dubillard, Karl Valentin...

Une année sans été

de C.Anne par le groupe Théâtre Ados – 20h

Samedi 13 juin à 20h

Inspiré par la vie du poète allemand Rainer Maria Rilke. Des jeunes sont confrontés au passage entre enfance et âge adulte. Les questions propres à cette période de la vie se bousculent enchevêtement des désirs et des peurs, révolte contre l'ordre établi, séparation des parents et besoin de créer de nouveaux repères, tension entre utopie et recherche d'authenticité.

Le diplôme

de Pirandello par une partie du groupe Adultes

Samedi 13 juin à 22h

Une pièce courte choisie par quelques élèves et travaillée en autonomie... Une surprise pour tous!!!

Réservations sur <http://www.theatreduseuil.com>

Renseignements 02 37 36 89 30

Théâtre en Pièces

Portes ouvertes de l'atelier de recherche et de créations enfants

mercredi 10 juin de 14h à 16h

atelier enfants (7/11 ans) de Mélanie Pichot

Les portes ouvertes de l'atelier enfant du théâtre en Pièces, sont en premier lieu une séance de cours ouverte au public. Mélanie Pichot qui anime l'atelier sera également là pour répondre à toute question sur le programme pédagogique.

Fête des ateliers 2014/2015

Comme chaque année nos différents ateliers présentent leurs travaux de fin d'année. Venez nombreux à cette fête du théâtre qui ponctue la fin de saison.



Lundi 1^{er} juin

- 19 h : Présentation de courtes pièces de *Débrayage* de Rémi De Vos. Atelier adultes dirigé par Antoine Marneur.
- 19 h 45 : Présentation de *Derniers remords avant l'oubli* de Jean-Luc Lagarce et d'un extrait de *Manque* de Sarah Kane. Atelier adultes dirigé par Antoine Marneur.
- 21 h : Présentation de scènes classiques et contemporaines. Atelier adolescents dirigé par Fabien Moiny.

Mardi 2 juin

- 19 h : Présentation de scènes d'*Enfantillages* de Raymond Cousse. Atelier des pré-ados dirigé par Fabien Moiny.
- 20 h 15 : Présentation d'*Exercices de style* de Raymond Queneau (scènes + film). Atelier adultes dirigé par Emmanuel Ray.

Mercredi 3 juin

- 19 h : Présentation de *Ouasmok* de Sylvain Levey. Atelier enfants dirigé par Mélanie Pichot.
- 19 h 45 : Présentation de scènes d'*Enfantillages* de Raymond Cousse. Atelier des pré-ados dirigé par Fabien Moiny.
- 20 h 15 : Présentation de scènes classiques et contemporaines. Atelier adolescents dirigé par Fabien Moiny.

Jeudi 4 juin

- 19 h : Présentation de *Ouasmok* de Sylvain Levey. Atelier enfants dirigé par Mélanie Pichot.
- 19 h 45 : Présentation d'*Exercices de style* de Raymond Queneau (scènes + film). Atelier adultes dirigé par Emmanuel Ray.

Vendredi 5 juin

- 19 h : Présentation de courtes pièces de *Débrayage* de Rémi De Vos. Atelier adultes dirigé par Antoine Marneur.
- 19 h 30 : Présentation du travail des personnes du foyer de vie de Saint-Exupéry de Lèves. Atelier dirigé par Fabien Moiny.
- 20 h 15 : Présentation de *Derniers remords avant l'oubli* de Jean-Luc Lagarce et d'un extrait de *Manque* de Sarah Kane. Atelier adultes dirigé par Antoine Marneur.

**Renseignements 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr**

SALLE DOUSSINEAU

Forum de la Madeleine



SCENE DE FAMILLE

chorale éphémère dirigée par Sébastien Bouvet

Dimanche 7 juin

Répétitions de 9h 30 à 17h

Spectacles *Chansons françaises des années 30 à nos jours* :

- **dimanche 21 juin à 19 h**

Conservatoire de Chartres
cloître des Cordeliers
rue Saint-Michel
(rentrer sous le porche)

- **dimanche 21 juin à 21h45**

Portail Nord de la cathédrale de Chartres

- **samedi 27 juin à 17 h**

Fête du quartier de la Madeleine
(ces horaires sont susceptibles de modifications de dernière minute).

Renseignements : Direction des Affaires Culturelles : 02 37 23 41 42 ou la secrétaire de Madeleine en Chœur : 06 81 25 60 21

RESIDENCE

La salle Doussineau est aussi un lieu de résidence de création, elle mettra la salle à disposition de l'association le Cornet à spirale une semaine en juillet 2015 et en janvier 2016 pour un spectacle co-produit par la Ville et le Théâtre de Chartres Le rêve de Kiwi pour les 6 mois à 3 ans

BONNES VACANCES !

Revenez dans «votre» salle de spectacles, bronzés (ou pas), prêts à vivre une belle saison culturelle 2015-2016 que nous préparons avec soin pour petits et grands.



LES SPECTACLES DE FIN D'ANNEE

La salle Doussineau est un petit théâtre bien équipé. Ecoles, associations, compagnies de théâtre, de danse, de contes, ont la possibilité de louer pour leurs manifestations un espace dédié au spectacle, avec l'encadrement d'un technicien professionnel.

Ecole J. Prévert - OCCE28

mardi 2 et mercredi 3 juin

Ecole M. Carême et collège Victor-Hugo - théâtre

jeudi 4 juin

Forum - Danse orientale

samedi 6 juin

APE 28 - Pep - Danse et théâtre

lundi 8 et mardi 9 juin

Adamac/ Koko Neg spectacle pour jeunes enfants

jeudi 11 juin

Divan Théâtre Ateliers Théâtre

Les 12, 13 et 14 juin

Forum - Danse Jazz

mercredi 17 juin

Résonances – Ensemble vocal

Les 18, 19 et 20 juin

Ecole Farman - chorale

mardi 23 et samedi 27 juin

Ecole G. Sand - spectacle de fin d'année

mardi 30 juin

Les services de la Ville et le CCAS sont également des utilisateurs privilégiés de la salle :

Conservatoire à rayonnement départemental Pin Up council

Christophe Beuzer

jeudi 25 juin à 20h30

CCAS - Chorale

lundi 29 juin en après-midi

Le programme de Ciné-Clap

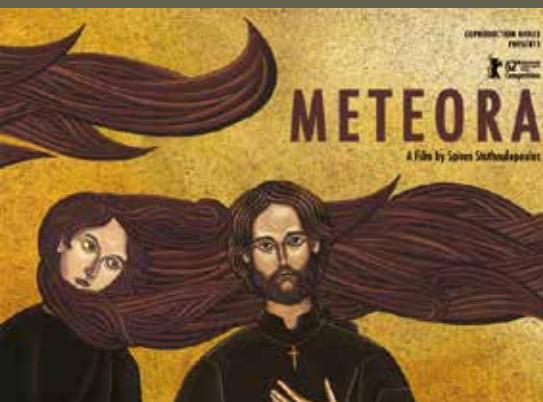


Mardi 9 juin à 20 h 30

À la médiathèque l'Apostrophe

MÉTÉORA

de Spiros Stathoulopoulos (Grèce,



2012, 1 h 22, vostf)

Au cœur de la Grèce, les monastères de Météora trônent sur des colonnes de grès vieilles de millions d'années, comme suspendus entre ciel et terre. Le jeune moine Théodoros et la nonne Urania ont voué leur existence à Dieu mais une attirance grandissante les pousse l'un vers l'autre. Déchirés entre dévotion spirituelle et désir charnel, ils sont bientôt contraints à un choix terrible. « Entre l'aspect rêveur de l'amour et l'univers austère des icônes pouvait surgir le battement, le flottement souhaité entre l'amour et la foi, rendant justice à ce que « Météores » signifie : suspendu. Une belle réussite. »

Jean-Christophe Ferrari, Positif

Festival Ciné-Clap au cinéma Les Enfants du Paradis

**15^e Festival Ciné-Clap
du 1^{er} au 4 juin**

Le festival Ciné-Clap, ce sont 4 jours de projection de films mettant en scène l'enfance et l'adolescence, de films « jeune public », et des films réalisés par des jeunes scolarisés de la maternelle à l'université.

Le festival, c'est également des ateliers de pratique artistique, une table-ronde sur les métiers du cinéma, un concert, une expo, et bien d'autres animations.

Soirée d'ouverture :
Concert: musiques de films
le 1^{er} juin à 20h

Films d'auteurs :
Gente de Bién de Franco Lolli :
en présence de Virginie Legeay,
coscénariste du film

Le 3 juin à 20h
-Deux temps, trois mouvements, de Christophe Cousin: en présence du réalisateur et du comédien Zacharie Chasseraud
Le 2 juin à 20h
-Le dernier coup de marteau, de Alix Delaporte
Le 3 juin à 17h

-Jeux interdits, de René Clément

Le 1^{er} juin à 17h

-Courts métrages « jeunesse rebelles »

Le 2 juin à 17h

Films « jeune public » :

Cyclone à la ja-maïque,

de Alexander Mackendrick, VF et VO

Le 3 juin 9 h 45 et 4 juin 14 h 30

-Jeux interdits, de René Clément

Le 2 juin 14 h 30 et 4 juin 14 h

-Charlot festival, 3 grands courts de Charlie Chaplin

Le 2 juin 9 h 30 et 3 juin 14 h

-Le Château de sable, film d'animation

Les 3 juin 9 h 45 et 4 juin 14 h 30

-Les nouvelles aventures de Gros-pois et Petit-point film d'animation

Les 1^{er} juin 10h et 3 juin 10h

Compétition :

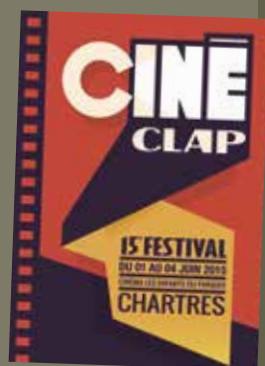
Courts métrages: **du 2 au 4 juin**

Ateliers :

bruitage, pixilation, mashup, trucage

→ Ouvert à tout public

Renseignements.:



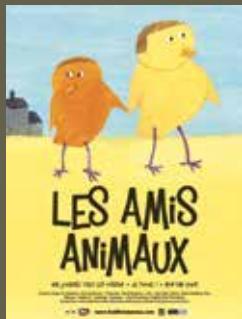
Ciné-Goûters

Les amis animaux

**mercredi 10 et samedi 13 juin à 16 h
et dimanche 14 à 15 h**

projection suivie d'un goûter.

Partenariat avec le Tout p'tit festival qui anime-
ra les séances toute la semaine. Un trait naïf, une nature luxuriante, des histoires parfois espiègles ou fantastiques... des films pour les tout-petits par une grande illustratrice scandinave. À partir de 3 ans – 36mn



Les rencontres d'Albert avec Mathilde Seigner et François Berléand

« Nina » pièce d'André Roussin créée en 1949 avec Elvire Popesco a fait les beaux jours du théâtre dit de boulevard.

On se souvient « des œufs de l'autruche » avec Pierre Fresnay, de la « Petite Hutte » représentée 1 500 fois au Théâtre des nouveautés, traduite dans toutes les langues et jouée dans le monte entier. On se souvient aussi de « Bobosse » avec le grand François Perrier.

Après que le rideau soit tombé, je retrouve Mathilde Seigner qui est pressée de partir. Quelques mots, le temps d'une photo.

François Berléand, plus disponible, est très heureux d'avoir joué dans un si beau théâtre.



Transfert des collections

Le muséum laisse la place au «ON»

Dans le cadre du projet de création du «ON», espace entièrement dédié à la musique et qui comprendra salles de répétition, studio d'enregistrement ainsi qu'un grand auditorium, les collections du muséum d'histoire naturelle sont déplacées progressivement pour libérer les lieux et permettre d'engager les premiers travaux d'aménagement, pour une ouverture du nouvel espace culturel prévue en septembre 2016.

Nécessité à la fin 2014, le déplacement des collections du muséum se poursuit dans de bonnes conditions et l'ancienne chapelle qui accueillera l'auditorium est vide depuis le 15 mai dernier. En tout, ce sont 5 000 lots qui ont été répertoriés et inventoriés par les personnels du muséum et du musée des Beaux-Arts, sous la direction de Séverine Berger, conservatrice. Les collections organiques (végétaux, animaux) sont actuellement traitées par cycle de congélation dans un camion frigorifique installé dans la cour du musée des Beaux-Arts. Les collections inorganiques (os,

pierres) font quant à elles l'objet d'un traitement de dépoussiérage.

La collection des grands squelettes a déjà pris ses quartiers sur le site d'Everal.

Le fonds documentaire a été trié. Selon la convention établie entre la Ville et la société Paprec chargée du recyclage des documents qui ne sont pas conservés. Les fonds archivés seront conservés au musée des Beaux-Arts, en attendant l'externalisation.

À terme, les collections du muséum d'histoire naturelle et du musée des Beaux-Arts (en cours de chantier) seront intégralement transférées sur un site dédié à leur conservation.



Conférence - Les rendez-vous du muséum

Les polyphénols: un atout majeur pour vieillir en bonne santé

Mardi 9 juin à 20h30
par Christophe Hano,
Maître de conférences
au LBLGC à Chartres

Les polyphénols sont des composés naturels présents dans les graines, les fruits et les légumes que nous consommons quotidiennement. Ils possèdent un large spectre d'applications en tant que compléments alimentaires ou médicaments. Le potentiel croissant des polyphénols dans le domaine de la santé publique (lutte contre les cancers, maladies cardio-vasculaires, diabète de type II, hypertension artérielle ou maladie d'Alzheimer, etc) sera discuté au cours de cette présentation. Cependant, il est parfois difficile d'affirmer leurs effets spécifiques sur la santé. Si la plupart des tests réalisés

in vitro ou sur cellules ne sont pas contestés, il est parfois difficile d'apprécier dans quelle mesure ces effets s'appliquent aux organismes entiers. De nombreuses études épidémiologiques ou cliniques sont, à ce titre, en contradiction avec certains de ces tests. Elles restent trop souvent à l'état de controverses peu ou pas discutées dans la science de la nutrition ou dans le cadre de politiques de prévention des maladies.

Prochaine conférence:
samedi 10 et dimanche 11 octobre

Fête de la science

*Pour vous tenir informé(e)
de nos manifestations
vous pouvez vous inscrire à
museum@ville-chartres.fr*



→ Au Centre universitaire de Chartres,
21, rue de Loigny-la-Bataille
Stationnement au parking
« visiteurs ». Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements : Muséum : 02 37 88 43 86, Centres. Sciences : 02 38 77 11 06

Des siècles de vie de quartier sous la barbacane

Depuis 2010, les archéologues fouillent la barbacane de la porte Guillaume. La campagne de 2013 montre que ce quartier était habité dès l'Antiquité.



Le quartier gallo-romain

Aux environs du I^{er} siècle ap. J.-C., une rue traverse de part en part la future barbacane. Les débuts sont difficiles, de nombreuses inondations empêchent toute installation durable. Vers la fin du II^e s. à l'est de cette rue, des maisons sur caves sont édifiées. Le quartier semble cossu : des éléments en marbre, des fragments de colonne et d'un portique – galerie au-dessus du trottoir pour se promener à l'abri – sont caractéristiques des riches demeures. Malheureusement un incendie ravage ces maisons au début du III^e s. À la suite, le site devient un terrain vague pendant sept siècles. Du IV^e au XI^e s. de nombreuses fosses sont creusées afin que les habitants y déposent leurs ordures.

Les prémisses d'un site fortifié

À la fin du XII^e s., des fortifications s'élèvent tout autour de la ville. Un premier fossé sépare le site de la barbacane du reste du quartier. Les ouvriers appelés à ériger la porte Guillaume logent dans une maison construite au bord de l'eau. C'est une maison frustre construite en silex et en terre avec une façade en pan de bois qui surplombe le fossé. À côté, un atelier permet de réparer les outils en fer nécessaire aux constructeurs. La barbacane est construite au milieu du XV^e s.

À noter dans l'agenda !

Les Journées nationales de l'Archéologie

20 et 21 juin de 14h à 18h

Animations sur les différentes disciplines de l'archéologie à Chartres et initiation à la fouille pour les 8-11 ans.

Direction de l'Archéologie (ex-Abbaye Saint-Brice)

L'Archéologie dans la ville

Exposition

27 juin au 30 août

Office de Tourisme – Maison du Saumon

Les ateliers vacances pour les 8-11 ans

Du 7 au 31 juillet

Du 17 au 28 août

Direction de l'Archéologie

Renseignement et inscriptions :

0237234175

→ Toute l'information en détail sur archeologie.chartres.fr

Pour en savoir plus

les rapports de fouille en ligne :

La zone sud de la barbacane de la porte Guillaume (3^e campagne). Rue de la Porte Guillaume. Chartres (Eure-et-Loir - Centre), ACHERÉ (Vincent), ASTRUC (Juliette), CAPRON (Delphine) - 2013.

La zone sud de la barbacane de la porte Guillaume (4^e campagne). Rue de la porte Guillaume. Chartres (Eure-et-Loir - Centre) ACHERÉ (Vincent), LECROÈRE (Thomas) - 2015.

archeologie.chartres.fr

- Archéo n° 13, La barbacane de la porte Guillaume, un témoin de l'histoire militaire de Chartres au Moyen-Âge

- *Chartres-La Porte Guillaume In Situ*, application gratuite pour smartphones et tablettes tactiles (iTunes et Google Play)

En direct du chantier

Du 6 au 31 juillet 2015 aura lieu la 5^e campagne de fouille. Ces travaux concerneront les maisons du XVII^e s. mises au jour en 2011. Une fois ces vestiges étudiés, photographiés, dessinés, l'objectif sera d'observer les niveaux antérieurs (maisons plus anciennes, caves...) et d'établir un plan plus précis de la barbacane. Peut-être aussi de découvrir le véritable accès aux loges de tir médiévales ?



1945-2015 :

Les Chartrains honorent la mémoire du retour des camps



Mémorial de la Shoah

À la veille des célébrations chartraines du 8 mai, Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, a été accueilli au Mémorial de la Shoah, par Jean-Christophe Lagarde, député-maire de Drancy. Un moment d'émotion, de recueillement, de réflexions sur l'Histoire.

Entourés d'adjoints, conseillers municipaux et anciens combattants des deux villes, Jean-Pierre Gorges, Jean-Christophe Lagarde et Jean-Louis Guillain, ancien maire de Chartres, ont honoré la mémoire des 76 000 juifs déportés de France par un dépôt de gerbes au monument érigé au pied de la Cité de la Muette. En ces lieux, la machine de l'extermination

nation de l'être humain a exercé son macabre pouvoir. Visitant le wagon, symboliquement installé au cœur de l'ancien camp, Jean-Pierre Gorges a exprimé sa vive émotion : face au sentiment d'horreur, les questions sont posées, les réponses conduisent à l'incompréhension.

70 ans après l'ouverture et la libération des camps, une délégation chartraine conduite par Daniel Guéret, adjoint au maire en charge de la Citoyenneté et de la Mémoire, et composée de 40 personnes du comité de pilotage « anciens combattants », a visité le mémorial de la Shoah (musée et centre de documentation). L'occasion de découvrir l'histoire du camp de Drancy, différente de celle

des deux camps du Loiret, ainsi que sur une table numérique tactile, celle de Samuel Chicheportiche, jeune déporté d'Eure-et-Loir (originaire d'Authon-du-Perche).

La Cité de la Muette

En 1938, elle est le premier ensemble de logements sociaux de France. En forme du U, les bâtiments sont inachevés et sont des plateaux sans cloison, ni revêtement de sol, ni confort. Août 1941 : l'occupant Allemand réquisitionne le site, facile à aménager en camp d'internement et à proximité de Paris et de deux gares (Bourget et Bobigny). La gestion en

est confiée à la préfecture de la Seine. Réquisitionnée, la Gendarmerie nationale, occupant les grattes ciels proches, gardent les lieux, à l'extérieur.

Après les prisonniers de guerre et les civils britanniques, Drancy devient en août 1941 un camp d'internement et de représailles, dit de «transit racial». Les hommes sont internés parce qu'ils sont juifs. En juillet 1942, les rafles du « vent printanier» conduisent les femmes, les enfants (au titre du regroupement familial), les célibataires et les couples sans enfant à Drancy.

Le camp nazi est définitivement installé

L'instrumentalisation des êtres humains par l'occupant depuis l'intérieur du camp, tel dans un ghetto, s'organise avant qu'ils ne soient déportés. À la baraque de fouille, le caissier juif tient le registre de consignation des effets de ses homologues prisonniers. Au bureau des effectifs, les internés définissent la liste des futurs déportés sur la base des critères nazis. L'accès aux toilettes et aux douches est réglementé. L'occupant allemand désigne 67 internés de Drancy à fusiller au mont Valérien en représailles aux attentats communistes. Les « piqueurs» (internés choisis) sont envoyés dans Paris sous contrôle de la Gestapo pour dénicher et dénoncer les juifs...

Le grand départ vers l'inconnu

Partir en bus français vers une gare avec la conviction d'aller travailler... Puis ce sont 3 jours et 3 nuits, dans un wagon à 80 personnes vers la destination de l'horreur: Auschwitz-Birkenau. Sur les 76000 Juifs internés et déportés (dont 63,000 à Drancy), 3 000 rescapés. Il faudra attendre 1978 et la publication du *Mémorial de la Déportation* par Serge Klarsfeld pour que soit mis en avant le rôle central du camp de Drancy dans la déportation des juifs de France.

À découvrir

Esplanade de la Résistance : exposition « 1945 Retour des Camps » réalisée par Juliette Clément de la Société archéologique d'Eure-et-Loir



Visite commentée de la Cité de la Muette



Dépôt de gerbe par Jean-Pierre Gorges et Jean-Louis Guillain



Remerciements aux portes drapeaux d'Eure-et-Loir et de Drancy



Visite du wagon commentée par Jean-Christophe Lagarde

Association Berch-Pierre



BERCH•PIERRE

Ensemble, la Pierre prend la lumière

Dans les pas des carriers le 28 juin

L'association Berch-pierre organise avec la Ville de Chartres le dimanche 28 juin la 4^e édition de la Berchéroise, marche d'environ 13km, partant du portail sud de la cathédrale pour rejoindre la carrière de Berchères-les-Pierres.



Cette randonnée permet aux marcheurs de revivre ce qui animait la vie au Moyen Âge, en empruntant le chemin des carriers. François Bonny, président de l'association Berch-Pierre en est convaincu : « Il est important de valoriser ce patrimoine oublié qui doit retrouver son éclat par rapport à la ferveur exceptionnelle qui animait les bâtisseurs de la cathédrale ».

Une pause gourmande sera offerte aux participants par la municipalité de Gellainville, au lieu-dit La Croix de

Gellainville, avant de repartir pour Berchères, revigorés par cette collation. Après un passage au musée de l'agriculture du temps passé de Maurice Lemaire au 13, rue de la Mairie, les marcheurs se dirigeront vers la Garrenne, lieu d'arrivée de la marche. « Cette année coïncidera avec le 10^e anniversaire de la création de notre association. À cette occasion, une surprise attendra les participants dans la carrière ».

Une restauration est possible à l'arrivée sur une aire de pique-nique. Comme l'an dernier, Pierre Coudray et son équipe de boulanger feront cuire dans un four à bois « le Bercailou », pavé confectionné sur place. Patrick Géroudet, adjoint au maire en charge de la promotion de la Ville, du tourisme et du patrimoine, se réjouit du succès grandissant de cet événement : « Le chemin fait partie intégrante du patrimoine mondial, car sans les pierres de la carrière de Ber-

chères, ni la cathédrale, ni la Ville de Chartres n'auraient ce bâti exceptionnel. La carrière mériterait davantage de visites tout au long de l'année ».

Pratique

Rendez-vous est donné aux marcheurs au portail sud de la cathédrale, le dimanche 28 juin à 8h30. Départ à 9h après inscription. Participation : 4 €.

Retour vers Chartres gratuit à 15h par car. Inscription préalable auprès du secrétariat des élus de la Ville de Chartres

Tél. 02 37 23 41 78 jusqu'au 19 juin.



La fabrication du « bercailou »

Exposition de vitraux - du 15 juin au 15 septembre 2015

Brigitte Loire « Vers la lumière »

Chaque été depuis 1976, la Galerie du Vitrail ouvre son espace « *Vitrail contemporain* » aux artistes pour une exposition personnelle.



Grandissant vers le ciel, émaux sur verre, 50 x 70 cm

Cette année, la directrice, Natalie Zins Loire, a proposé à Brigitte Loire de présenter ses créations « *vitrail* », art qu'elle avait approché dans l'atelier familial et poursuivi au Mexique pour de nombreuses créations intégrées à l'architecture. « L'artiste a accepté avec enthousiasme et a relevé le défi en se mettant au travail depuis deux ans. Elle a créé et réalisé lors de ses séjours en France, avec son frère Jacques Loire et ses neveux Bruno et Hervé, une quarantaine d'œuvres ».

Le titre de l'exposition « *Vers la lumière* » évoque le vitrail et l'engagement spirituel de l'artiste, religieuse Dominicaine du Verbe Incarné qui vit à Mexico sa vocation auprès des plus démunis.

Les vitraux de cette exposition reprennent les thèmes chers à l'artiste : thèmes symboliques comme l'eau, le feu ; thèmes religieux comme la colombe, la Vierge à l'enfant, thèmes « natures » comme des animaux, vé-

gétaux. Les frontières entre chaque thème sont souvent intimement liées. Il en est de même pour les modes d'expression : abstraction et figuration se croisent d'une œuvre à l'autre.

« Dans la lignée de son père Gabriel Loire, Brigitte est à la fois curieuse et stimulée par les différentes techniques du vitrail proposées dans l'atelier familial : thermoformage, vitrail traditionnel, dalles de verre serties de résine, peinture sur verre... Elle a souhaité aborder chacune d'elles, travaillant parfois sans maquette préalable des sujets qu'elle a souvent traités en peinture et en sculpture ».

L'exposition met en valeur la diversité et la richesse créatrice de Brigitte Loire avec le matériau emblématique de Chartres et de la famille Loire : « *le Verre* ».

→ **Du 15 juin au 15 septembre
la Galerie du vitrail, 17 cloître
Notre-Dame à Chartres
Tél. : 0237361003.
www.galerie-du-vitrail.com
galvitrail@wanadoo.fr
du mardi au samedi de 10h à
19h, dimanches et jours fériés de
11h à 19h
Entrée libre.**



**Entre deux eaux, Emaux sur verre
thermoformé, 35 x 40 cm**

Brigitte Loire



Brigitte Loire, fille du maître verrier Gabriel Loire, est née à Chartres en 1935. Diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole normale de dessin de Paris, elle s'est également formée à la sculpture dans l'atelier de maître Saupique. Actuellement, elle dirige et anime un atelier au Centre Universitaire Culturel de Mexico (CUC) où elle donne des cours d'art plastique aux petits et aux grands. Brigitte Loire maîtrise plusieurs techniques artistiques et réalise plusieurs commandes durant ses quarante années au Mexique : sculptures, vitraux, estofados (technique d'application de feuilles d'or), peintures murales, illustrations de livres, expositions... Elle organise chaque année des expositions avec ses élèves dans différents centres culturels.

Un statut protecteur pour les prisonniers de guerre



15 mai 1945
Retour par avion
d'un prisonnier de
guerre chartrain

Du printemps à l'été 1945, quelques 950 000 prisonniers de guerre français rentrent des *oflags* (camps d'officiers) et *stalags* (camps de soldats) du III^e Reich. Nombre d'entre eux sont transportés par des avions américains jusqu'au centre de rotation de l'aéroport du Bourget, et transférés à Paris, lieu d'accueil et de transit vers les villes d'origine. D'autres lieux d'atterrissement secondent Le Bourget. C'est ainsi que les 15 et 16 mai 1945, le terrain d'aviation de Chartres voit transiter 3 000 puis 4 725 prisonniers provenant de camps proches de Linz (Autriche). Ils sont accueillis par Jean Chadel, préfet de la libération. Parmi eux, quelques Euréliens, dont un Chartrain. Ce que relate L'Echo Républicain des 17 et 18 mai 1945. Un cliché montre la descente d'avion d'un groupe de prisonniers, aussitôt conduits à la gare de Chartres et de là sur Paris.

Dans l'ensemble, ils ont bénéficié de la protection de la Convention de Genève.

Protection des prisonniers de guerre étrangers par la République de 1792

Dès 1792, étendant les principes de la déclaration des droits de l'homme aux prisonniers de guerre, la République place les prisonniers de guerre étrangers sous la sauvegarde de la Nation. Aussi doivent-ils désormais être gardés durant toute la durée de la guerre. L'asile « *politique* » est accordé à ceux qui optent légitimement pour la France, terre de liberté, assorti d'une pension viagère avec gratification, et de la garantie de ne pas combattre contre leur pays d'origine. Encore faut-il que les Chartrains acceptent de participer au logement et à l'entretien de ces prisonniers étrangers, au prix de bien des efforts de la municipalité pour les y contraindre. Aussi les procès-verbaux de ces délibérations consignent-ils régulièrement le rappel aux citoyens de leurs obligations morales et civiques. Et la tâche n'est pas moins rude pour déloger ceux qui ont installé des habitations dans l'ancienne abbaye de Saint-Père en Vallée, promue caserne, l'une de celles dévolues au logement des prisonniers de guerre...

CHRONIQUE RÉGIONALE

Quand les « forteresses » débarquent des hommes sur le camp de Chartres...

3.000 prisonniers nous sont arrivés hier en quatre heures, de Linz en Autriche

Ils appartiennent aux stalags XVII A et XVII B

**4.525 nouveaux prisonniers
sont arrivés hier au camp
d'aviation de Chartres**

Hier après-midi, entre 11 h. 30 et 19 heures, 180 « fortresses volantes » ont débarqué au camp d'aviation de Chartres 4.525 prisonniers de guerre appartenant au stalag 17 B et venant de la région de Linz en Autriche.

Après s'être restaurés, ils ont été immédiatement dirigés, par trains spéciaux, sur le centre de rassemblement de Paris où ils subiront les visites médicales nécessaires.



→ **Juliette Clément, Directrices des Publications de la SAEL.**
Tél.: 0237369193
sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr.
Clichés et sources: fonds Leprince,
fonds BMC, Médiathèque
L’Apostrophe. Archives Ville de
Chartres, Cahiers SAEL 2015.
Voir Expo 1945 Le Retour.

Chartres en toutes lettres... 42

Chartres en-tête

Parfois bien cachés, souvent ignorés, voire méprisés par les historiens, ces quelques documents veulent, à l'aide cette chronique, entrer dans l'Histoire par la grande porte. Et ils le méritent !

Ce n'est pas certain que le collectionneur se rende compte d'emblée du trésor qu'il vient d'acquérir : ce joli pli comporte un dateur au type 17 accompagné du Gros Chiffre 908 (n° du bureau chartrain). C'est ce qui l'intéresse d'abord et surtout. En rentrant chez lui, voire quelques temps plus tard, la curiosité le poussera peut-être à déplier cette correspondance ? Et surprise !

Il y découvrira une magnifique facture de la fonderie chartraine « à 2 Hres de Paris par le Chin de fer de l'Ouest ». Fromont, Fontaine et Brault ont adressé ce pli en octobre 1855...

Peut-être que la prochaine fois, notre collectionneur sera plus vigilant et découvrira plus rapidement cette version de 1869, de l'*« Ancienne maison Fontaine & Brault »* devenue *« Brault & Béthouart successeurs »*? Véritable livre, ce document nous éclaire sur les productions des « fondeurs et constructeurs », mais aussi sur les récompenses obtenues (même à Londres) et en bonne place leur *« Légion d'Honneur »*.

On les retrouve presque cent ans plus tard (en 1941) sur cet « entier » postal préimprimé au nom de *« Teisset - Rose - Brault »*, avec adresse télégraphique et téléphone...

Bien sûr que ce rassemblement de documents (tous) postaux, dépasse la simple collection ! Ils participent, à leur façon, à la connaissance de l'histoire..., celle de Chartres en tête !

Jean-Francis Ressort,
président
Cercle philatélique chartrain



Une parution dans Votre Ville ? Contactez-nous !

Vous êtes une association, un particulier, et vous organisez un événement qui peut contribuer à l'animation de la vie chartraine ? N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités pour les faire connaître à nos lecteurs. C'est gratuit ! Le délai utile de transmission des informations est de trois semaines avant la parution du magazine au plus tard. La promotion d'activités commerciales n'est pas autorisée.

Contact : votreville@ville-chartres.fr

CULTURE

Concert de Francis Verba

Francis Verba, guitariste classique, donnera un récital à l'église Saint-Aignan, le vendredi 19 juin à 20 h 30. Au programme, des œuvres de compositeurs : Aguado, Sor, Villa-Lobos et musique d'Amérique latine. Tarifs : 16 €, 12 €, 10 €. Contact : 06 23 35 7095.

Exposition photos boulevard Chasles

ERDF installe la deuxième exposition photos boulevard Chasles le 1^{er} juin sur le thème « Patrimoine et innovation ». Elle sera visible jusqu'au 31 août. Les photos ont été choisies par un jury composé d'élus de la Ville et de professionnels des arts visuels, suite au concours lancé par ERDF et ouvert aux amateurs. Environ 160 photos avaient été réceptionnées. L'inauguration est prévue le 5 juin à 18h.

Concert de l'orchestre d'harmonie de Chartres le 6 juin

Il était une fois... les Amériques Entre un règlement de compte dans la poussière d'OK Corral et les plumes du Carnaval de Rio, il y a... l'Amérique ! Enfin, il y a plutôt... LES Amériques ! Pour leur concert de printemps les musiciens de l'orchestre d'harmonie

de Chartres débarquent le 6 juin au théâtre. Au programme : Rossi, Bizet, Morricone, Marquez, Breuer, Ward, Reed, Edilda, Tailor, Rio, Moreira... Au théâtre, le samedi 6 juin à 20 h 30 Contact : 06 26 86 27 94 www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com

L'art dans les rues

L'association du comité Saint-Pierre/Porte Morard organise la 13^e édition « l'art dans les rues », le dimanche 7 juin de 9h à 19h, place Saint-Pierre. Cette 13^e édition est ouverte à tous les créateurs en arts plastiques, amateurs, professionnels, qu'ils soient peintres, graveurs, dessinateurs, photographes, céramistes... Chacun pourra y exposer et vendre ses œuvres. Une inscription est demandée pour les exposants. Tél. 02 37 30 20 21 ou 06 25 48 53 14 comite-saintpierre-28@orange.fr

Atelier de réalisation de vitraux pour enfants

Le Centre international du vitrail organise des ateliers pour des enfants de 10 à 14 ans. Sous la direction d'un vitrailliste professionnel, chaque enfant réalise un vitrail de 20cm sur 20cm environ représentant un détail des vitraux de la cathédrale. Les enfants conservent leur vitrail.

Atelier sur deux journées. 42€. Dates des ateliers : 6 et 7 juillet, 9 et 10 juillet, 16 et 17 juillet, 20 et 21 juillet, 23 et 24 juillet, 27 et 28 juillet, 30 et 31 juillet.

Informations, inscriptions : secretariat@centre-vitrail.org. Tél. 02 37 21 65 72 02 37 21 97 51.

du monde occidental. Endommagée à la Révolution, c'est l'architecte Viollet le Duc qui a conduit sa restauration et l'édification de nouveaux éléments qui n'ont fait qu'augmenter sa splendeur. Sorties sur Paris en car au départ de Chartres.

Renseignements : amismuseechartres@orange.fr ou Tél. le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 Cloître Notre-Dame de 14 h 30 à 17h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

ASSOCIATIONS

Association des Amis du musée des Beaux-Arts

Jeudi 11 juin - 18h 15 au musée des Beaux-Arts : conférence de Lauranne Corneau, historienne d'art « Caillebotte ». Gustave Caillebotte est un peintre que l'on redécouvre aujourd'hui. Sa peinture franche, moderne et poétique, ne manque pas d'interpeller. L'artiste révèle d'autres talents à travers ses passions : mécène et collectionneur de ses contemporains, il est également férus d'horticulture et de yachting.

Samedi 6 juin : exposition « Les chefs-d'œuvre du moma de San Francisco » au musée du Grand Palais. 50 à 60 œuvres emblématiques de l'après-guerre du musée d'art moderne de San Francisco qui n'ont jamais été présentées à Paris sont exposées au Grand Palais. Leur qualité est exceptionnelle. Visite de la cathédrale Notre-Dame de Paris : la « Cathédrale gothique » par excellence qui fut le plus grand édifice religieux

Concerts de l'association Improphile

Vendredi 5 juin, 21 h 30

« Jazz meeting » : Olivier Cahours, guitare acoustique, J.J. Ruhlmann, sax soprano

Vendredi 12 juin, 21 h 30

Ivan Chavez, « Les trois C », Brice Choplin, orgue Hammond, Eric Capitaine, batterie, Ivan Chavez, guitare. Réservation : 07 62 77 34 27

Vendredi 19 juin, 21 h 30, entrée libre

Bœuf de la « Fête de la Musique » ouvert à tous !

*Vendredi 26 juin, 21 h 30 (entrée 12 €, 10 € Improphile)

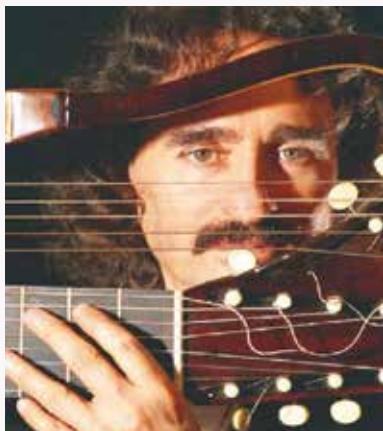
Réservation : 07 62 77 34 27

Trio Jean-Philippe Bordier, Guillaume Naud, orgue Hammond, Andreas Neubauer, batterie

Concerts à 21 h 30, entrée

12 €, 10 € (adhérents, étudiants, chômeurs)

Cave du Parvis, 13



SAMEDI
20
JUIN
2015
19 h 30

3 COMBATS PROFESSIONNELS
POSSITI vs BUVAL - AMBARZUMANIAN vs GHALEM
ACHOUFI vs MODESTINE

organisation BOXE CHARTRAINNE avec le concours de la Ville de Chartres



10 Combats avec les Chartrein :
Alexis ZIMMERMAN - Aziz ARABI - Tristan BRANNIE - Sakkio DJAMBELE
Mamadou CAMARA - Moreno FENDER - Luny HARDEL - Mathis LAFOND



9€

BILLETTERIE : Bureau LE CATHÉDRALE à Chartres - BUREAU DES SPORTS Au fil du Vélo



place de la cathédrale -
réservation conseillée au
06 31 85 34 24.
www.improphile.com

Les Mille et Nuits/ Massaro

Spectacle de fin d'année de danse orientale
Le 14 juin à 15h au 43 rue Gabriel Péri (parking centre ville)
Contact : 06 63 26 61 36

SANTÉ

Réseau Addictions 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac. Gratuit. Prochaine réunion à Chartres, mardi 2 juin à 17h 30.

Réunions « Gestion du stress par la relaxation ». Gratuit. Prochaine réunion à Chartres: lundis 8 juin et 22 juin à 17h 30

Réunions « Tabac, cuisine et diététique ». Gratuit. Prochaine réunion à Chartres: lundi 15 juin à 17h.

Renseignements et inscriptions: Réseau Addictions 28 au 02 37 30 31 05.

SOCIAL

Permanence adulte relais à la maison pour tous de la Madeleine

Au service des habitants des quartiers de la Madeleine, Saint-Chéron, les Hauts-de-Chartres,

Beaulieu. Pour vous informer, vous aider dans vos démarches administratives. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h 30 à 17h. Renseignements: La Dame à la Licorne. MPT de la Madeleine, mail Jean de Dunois. Tél. : 02 37 26 91 63 ou 02 37 36 80 72 Adulterelais-ja28 wanadoo.fr www.dame-a-la-licorne.com

Casting familles



Pour une nouvelle émission, le groupe M6 est à la recherche d'une famille pour vivre ensemble un retour vers le passé... Vous êtes une famille dynamique et souhaitez vivre une expérience hors du commun ? Vous avez toujours rêvé de voyager dans le temps ? Vous êtes une famille avec au moins 3 enfants âgés de 7 à 25 ans ? Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants votre époque ? Venez participer à notre toute nouvelle émission pour vivre un véritable voyage dans le temps en famille !

Contact: 01 41 92 65 35 ou par mail:
retourverslepassage.m6@gmail.com

SPORTS

Randonnée cyclo-familiale

Dans le cadre de la fête du vélo, une randonnée cyclo familiale est organisée le dimanche 7 juin par l'association Chartravelo. Parcours de Chartres à Maintenon. Allure modérée - 22 km - retour libre. Rendez-vous devant la Maison du vélo (gare de Chartres) à 9h30. Renseignements : <http://chartravelo.unblog.fr> chartravelo@gmail.com contacts : 06 12 83 42 18 ou 06 45 18 17 98

Marquage bicycode et balade

proposée par l'association Chartravelo à la Maison du vélo (gare de Chartres) un samedi par mois. Renseignements et tarifs : <http://chartravelo.unblog.fr> chartravelo@gmail.com contacts : 06 12 83 42 18 ou 06 45 18 17 98 Le prochain marquage qui a lieu le samedi 13 juin est complet avec liste d'attente.

Contact : Françoise Mazy - Tél. 06 45 18 17 98



Monique, 65 ans.
A la retraite. Fan de Johnny.
**Porteuse d'une DMLA
à l'œil gauche, mais
elle ne le sait pas.**

La dégénérescence maculaire liée à l'âge est une maladie qui affecte la vision mais qui ne se voit pas toujours. Dans la majorité des cas, aucun symptôme n'est présent. Seul un examen ophtalmologique permet de diagnostiquer la maladie.

Dès 55 ans, faites-vous dépister chaque année.

Pour consulter la liste des centres de dépistage partenaires : www.journees-dmla.fr Ouvert 0 800 00 24 25

Solution du mois de mai 2015		C	P	S	T	E
		C H E M E T O V	B A T I M E N T S	R A R E S		I
R	A P P R E N T I E					
A	P I E D		C E		N E	
P O G N O N		P E R R O N				
M U R E N T		O S		A R C		
E L I E	I P N		S U M O			
B M	S E	T R A C E R				
G R A V E R A S		L I		B		
M A C O N		P I T R E				
N E L	A P P A R E I L					
D R I L L E	R A			A L		
D O	G A L L O I S E					
N O E M I E	S		S E M			
P T A P E R A I		O R E				
E T A G E	I R E		P I N			
T A I E S	N N I E N T					



Tribunes de l'opposition

Tribune de Réunir Chartres



CONSTRUIRE L'AVENIR SUR LE PASSE

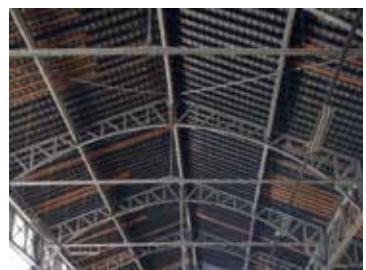
Les travaux de rénovation de la place du marché couvert sont une réussite. Ce lieu est maintenant un point d'attractivité fort du centre ville; une nouvelle brasserie y ouvrira ses portes prochainement.

Il reste désormais à permettre le redéveloppement des commerces de bouches à proximité (rues des Changes, de la Pie...) pour en faire un lieu de vie et d'animation. **Cette ambition doit nous amener à repenser le lieu d'installation du marché du mercredi et du samedi matin** car les conflits d'usage entre commerçants temporaires et les terrasses qui s'installent sont de plus en plus nombreux. La butte des charbonniers ou la future place des Halles devraient donc être sérieusement envisagés pour l'accueillir désormais.

Cette place est belle parce que la halle du marché couvert n'a pas été détruite au début du siècle dernier alors que le débat existait pour réorganiser ce lieu qui était l'emplacement du château des comtes de Chartres. **Ainsi, un siècle après, la municipalité actuelle a pu la mettre en valeur.**

Dans le même esprit, **il nous apparaît inenvisageable de détruire les entrepôts de la SERNAM** à proximité de la gare car ils constituent eux aussi un patrimoine de structure métallique remarquable (voir les photos).

Nous avons proposé durant les dernières élections municipales de les réhabiliter et de les transformer en un lieu culturel dédié aux musiques actuelles avec une salle modulable de 300 à 500 places debout, des studios d'enregistrement et un bar associatif. Chartres meurt la nuit tombée car la cohabitation est difficile entre riverains et noctambules. Ce lieu excentré mais à proximité du centre ville est tout désigné pour accueillir ce type d'équipement, fer de lance d'une politique culturelle ambitieuse, orientée vers la pratique par les Chartrains et non plus seulement vers la consommation culturelle.



En ce moment même, le maire de Versailles réhabilite ses halles SERNAM ! C'est un exemple à suivre. Nous demandons donc au maire de Chartres de renoncer à son projet de démolition pour s'ouvrir à ce qui fait aujourd'hui la richesse de Chartres, son patrimoine.

Imaginons Chartres en plus authentique. Chartres en mieux...

L'équipe de Réunir Chartres

Catherine Maunoury (SE), David Lebon (PS),
Éric Chevée (Modem), Sandra Renda (EELV), Noël Billard
(DVG), Nicole Sirandré (DVG) - reunirchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

VIDÉO SURVEILLANCE, SÉCURITÉ ET TERRORISME

Les caméras auront été l'un des projets phare des municipalités depuis la première élection de M.Gorges. Près de cinquante caméras coûtent en investissement plus de 600 000 €. Leur exploitation et entretien revient à la même somme chaque année et près d'une centaine sont implantées dans la ville de Chartres. Mais la vidéo-surveillance est-elle rentable, pour reprendre l'argument principal des libéraux? Cela dépend si vous êtes actionnaire d'entreprises de sécurité ou simple contribuable. Jamais les sociétés de sécurité n'auront prospéré avec autant d'insolence depuis une vingtaine d'années. Les concitoyens devraient avoir un « *retour sur investissements* ». Les Chartreux devraient être informés, par le magazine Votre Ville, du nombre de délits et crimes résolus ou évités grâce à ces coûteux équipements. Ah, si, les con-tra-ven-tions et la vidéo verbalisation... À quand les drones envoyés bombarder les véhicules gênants ?

Aujourd'hui, avec la loi sur le renseignement, tout le monde est présumé terroriste avec la généralisation de la surveillance, ce qui ébranle nos libertés individuelles. Le terrorisme est issu de l'ignorance. On le sait. La paix et la sécurité passent par l'éducation, la culture, la santé, les loisirs ; ce devrait donc être les priorités. On le sait aussi. Mais là, les pouvoirs publics nationaux et locaux sont défaillants. Et ce n'est pas en vendant des avions de guerre que cela va s'améliorer ... La résistance citoyenne doit s'organiser, nous y travaillons.

Denis Barbe
Contact: frontdegauge.chartres@gmail.com

Tribune du Front National

POINTS DE DÉTAIL

Exception ? J'ouvre mon dictionnaire : examen, exaspérant... excité, non avant... Ah ! ex-cep-tion : « *qui ne ressemble à aucune autre, qui apparaît comme unique ou rare* ». Je lis à nouveau ! C'est bien ça : unique ou rare. Unique certainement pas, rare alors ? La baisse des taux des impôts locaux ferait de Chartres un cas rare ?

Chartreux, votre maire a une baguette magique qui transforme la citrouille en carrosse. Pourtant les communes baissent les taux ne manquent pas. Elles sont certes moins nombreuses que celles les augmentant mais il y en a. De plus l'AMF a révélé que les deux tiers des municipalités ne relèvent pas les taux en 2015. Alors qui les baissent ? Regardons dans le Nord : Hénin-Beaumont. Étonnant ? L'exception nordiste en quelque sorte.

Avec le printemps le maire prend le chariot à ménage : Beaulieu devient « *Les Clos* ». La méthode est simple : relogement dans les communes proches de moult habitants extravertis et musiciens, démolition, reconstruction, programme d'accès à la propriété. Voilà un quartier tout beau tout neuf. Les communes voisines apprécient.

Ah nos chères têtes chenues ! Ils sont bien sympathiques et méritent ce banquet ; ils votent. Par pitié monsieur le Maire, mettez votre écharpe tricolore que nous vous reconnaissions.

En mai fêtons ce qui nous plaît ! L'occasion est donnée de célébrer quelques réjouissances. Je propose à votre bonne humeur la commémoration du génocide vendéen (1793-1794). Vive le mois de mai, vive la France !

Thibaut Brière-Saunier

Tribune de la majorité

LOGEMENT : ET SI ERIC CHEVÉE OUVRAIT ENFIN LES YEUX...

Lors du dernier Conseil Municipal, le débat portait sur l'enquête de l'INSEE sur la qualité de la vie dans les villes françaises et européennes. L'institut National de la Statistique concluait positivement sur la qualité de vie dans l'agglomération chartreine, notamment sur le logement. Il relevait notamment le nombre important de logements sociaux à disposition des habitants. Et monsieur Chevée de faire valoir au contraire le nombre important de demandeurs en liste d'attente...

Soyons clairs : ce nombre n'est pas révélateur. Les demandeurs d'où qu'ils viennent, s'adressent aux villes et aux offices HLM là et seulement là où l'on construit des logements sociaux. Mais au nom de quoi, lorsqu'une entreprise s'installe en dehors de l'agglomération, devrait-on fournir à ses employés un logement social dans l'agglomération ? Car à ces habitants nouveaux il faut non seulement un logement, mais aussi des services, des transports, des écoles, des loisirs, etc...

Or la fiscalité qui pèse sur l'entreprise va légitimement au territoire qui l'accueille. Il est donc tout aussi légitime que les communes d'accueil payent avec cette fiscalité les logements, les transports, les écoles et les services nécessaires. Si l'on suivait les intuitions géniales de monsieur Chevée, il faudrait donc faire payer tout cela par les impôts des particuliers et des entreprises installées sur le territoire de l'agglo. Ce serait en outre mettre en danger tous les efforts de mixité sociale qui sont réalisés depuis des années dans l'agglomération. Ce serait déséquilibrer notre démographie même. Si Chartres bénéficie d'une réputation d'endroit où il fait bon vivre, c'est aussi parce que ses élus s'attachent à respecter l'équilibre né d'une très longue histoire : 75 % des habitants dans la zone urbaine, 25 % dans l'espace périurbain et rural. Alors monsieur Chevée, faute d'arguments véritables à opposer à cette stratégie, vient affirmer que la SEM de Chartres confisquerait dans la ville les terrains à bâtir et paralyserait ainsi les initiatives de promoteurs privés.

C'est faire peu de cas des projets aboutis ou en cours qui montrent bien l'activité des promoteurs chartreins. C'est aussi refuser de voir la réalité : la SEM de Chartres se concentre d'abord, et presqu'uniquement, sur les projets difficiles à équilibrer. L'exemple type est celui des anciens terrains de l'IND près de la Cathédrale : un mètre carré très cher, de grosses charges d'archéologie, de fortes contraintes d'urbanisme en Secteur Sauvegardé, etc... Comment voulez-vous que les promoteurs privés puissent équilibrer un projet ? Et pourtant, même là, 25 % des logements aujourd'hui en achèvement iront à des ayants-droit au logement social. C'est d'ailleurs vrai partout où la Ville, sa SEM et son office HLM conduisent ou participent à un projet immobilier....

Les chiffres sont implacables : en 2013, 370 logements neufs ont été livrés à Chartres. Fin 2014, il y en avait 452 en construction. Mais le plus extraordinaire dans le discours de monsieur Chevée, c'est qu'il fait semblant d'ignorer l'impact désastreux des lois Duflot sur la construction en France. A un moment où les taux d'intérêts des emprunts immobiliers sont au plus bas, l'industrie du bâtiment connaît une crise sans précédent. Suppressions d'emplois par milliers, et fermetures d'entreprises nourrissent les colonnes des journaux.

Or ce sont les amis politiques de monsieur Chevée qui ont pris ces décisions catastrophiques. D'ailleurs, pour sa défense, madame Duflot soutient justement qu'elle n'a fait qu'appliquer les promesses du candidat François Hollande, celui-là même que monsieur Chevée et son mentor monsieur Bayrou ont fait élire.

Monsieur Bayrou évolue, semble-t-il. Mais pas monsieur Chevée !

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
BRUNET PASCAL	69 RUE SAINT CHERON	RENOVATION TOITURE ET MODIFICATION DE FACADE
HERMELINE MARCEL	12 RUE DU HUIT MAI 1945	REEMPLACEMENT CLOTURE
SCI BORGHESE	36 BOULEVARD DE LA COURTILLE	CHANGEMENTS VOLETS
BOUMEDJANE MOHAMED	53 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	ISOLATION EXTERIEURE
BUISSON TONY	2 BIS RUE JULES COURTOIS	REALISATION D'UN PORTAIL
ROUSSEAU JULIE	11 RUE DU PETIT ORME	CHANGEMENT TUILES ET RAVALEMENT FACADE
FAUQUET ALAIN	19 RUE DU DIX SEPT AOUT	CREATION D'UN GARAGE
VILLE DE CHARTRES	7 MAIL DES PETITS CLOS	REALISATION D'UN LOCAL MARCHE
CITYA-CHAPET-FROMONT -	54 à 60 RUE DU GRAND FAUBOURG et 2 et 4 RUE DU 14 JUILLET	MODIFICATION DE FACADE
RABACHE CHRISTIAN	2 RUE HENRI IV	MODIFICATION DE FACADE
SARL GUY HOQUET	24 PLACE DES EPARS	HABILLAGE FACADE
SNCF RESEAU	PLACE PIERRE SEMARD	REALISATION DE CLOTURE
CARIS JACQUES	12 RUELLE DU GRAND SENTIER	MODIFICATION FACADE
JEANNE ALAIN	39 RUE DU COMMANDANT CHESNE	RAVALEMENT FACADE
FONCIA BRETTE	20 PLACE DU CYGNE	REFECTION DE LA DEVANTURE
MENSALES JEROME	48 RUE MURET	REEMPLACEMENT DES FENETRES
CLAVIER CHRISTIAN	16 RUE CEZANNE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
SCI CALIFIMMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	MODIFICATION EXTERIEURE
HERVET SAMUEL	32 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
DE CARA VIRGINIE	5 ALLEE PHILIDOR	CREATION D'UN MURET PORTAIL
GAUDIN	7 TERTRE SAINT AIGNAN	CHANGEMENT MENUISERIES
DE BAUDUS NICOLAS	11 RUE DES LISSES	EXTENSION HABITATION ET RAVALEMENT
MA CHHEK	8 RUE SAINT BRICE	DEMOLITION VERANDA , RENOVATION FACADE ET CREATION TERRASSE
TUVACHE ADELINE	5 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	REFECTION TOITURE
WOLOWIEC HELENE	9 RUE NICOCHE	CHANGEMENT VOLETS
GOUSSARD CLAIRE ET JEAN LOUIS	18 RUE DE VARIZE	EXTENSION D'HABITATION, REFECTION MUR DE CLOTURE ET CREATION STATIONNEMENT
KEHREN NATHALIE	86 RUE GABRIEL PERI	DEMOLITION PARTIELLE ET CREATION VERANDA
GODEFROY DIDIER	20 RUE DE RECHEVRES	MODIFICATION DU PORTAIL
SARL GEOMETRES EXPERTS - AXIS CONSEILS	95 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION TERRAIN
ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE GUERY	3 IMPASSE DU CHEVAL BLANC	MODIFICATION FACADE
TOUPANCE JEANINE	52 RUE ALEXIS DE CASTILLON	CREATION D'UN PORTAIL
ROCHE NICOLE	10 RUE CLEMENT ADER	ISOLATION EXTERIEURE
MORTIER CAMILLE	30 RUE SAINT BRICE	REFECTION TOITURE ET MODIFICATION DE FACADE
ACTION FRANCE S.A.S.	12 RUE DIEUDONNE COSTES	MODIFICATION DE FACADE
Déclarations Préalables délivrées		
KEITA STEEVE	1 RUE DES VIEUX CAPUCINS	DEMOLITION VERANDA ET MODIFICATION FACADE COMMERCIALE
GORDON JACQUES	6 RUE DES VIEUX RAPPORTEURS	REFECTION FACADE
ASSOCIATION LES 3 R - M. MACQUAIRE PATRICK	RUE DE SOURS	REFECTION D UN POSTE ELECTRIQUE
OLIVIER AI-TING	7 RUE VINTANT	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
EURE ET LOIR HABITAT	2 IMPASSE DES CASTORS	ISOLATION EXTERIEURE ET RAVALEMENT
ZAFEL MARC	52 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	AGRANDISSEMENT DU PORTAIL
MONSIEUR DUCLOS ET MADAME CHESNEAU NICOLAS ET MANON	39 RUE DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION
DEBUISSE SYLVIE	4 RUE DU CHAPEAU ROUGE	CHANGEMENT PORTE DE GARAGE
VENANT-VALERY RENALD	86 RUE DE FRESNAY	CREATION D'UN VELUX
VILLE DE CHARTRES	IMPASSE NICOLAS LORIN	DIVISION TERRAIN
BONNET ERIC	99 RUE DU GRAND FAUBOURG	CREATION VERANDA + CREATION 3 VELUX
JURE XAVIER	136 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	EXTENSION D'HABITATION
LE BOUEDEC SANDRINE	56 RUE DE LA TANNERIE	REEMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
CHEVAUCHER JULIE	44 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATIONS FACADE
STE FRANCAISE DE RADIOTELEPHE	2 RUE BLAISE PASCAL	INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS
EL GANI AHMED	22 RUE GEORGES GUYNEMER	RENOVATION CLOTURE ET PORTAIL
MOULIADE JEAN	28 RUE JEAN ROSTAND	COUVERTURE TERRASSE PAR OSSATURE BOIS
EIRL CAMINA	17 RUE NOEL PARFAIT	ENCADREMENT PORTE ET VITRINE
TEILLEUX MICHEL	9TER RUE DES CHAISES	DIVISION PARCELLAIRE
PICARD YVES	2 RUE DE CIVRY	CREATION 2 CHASSIS DE TOIT
CHAIGNE MICHEL	1 RUE DE L' EPERVIER	CREATION D'UN CHASSIS DE TOIT

LEBIAN FABRICE	50 RUE DES GDES FILLES DIEU	REPLACEMENT PORTE
LEFEVRE ODILE ET LIONEL	15 RUE JULES COURTOIS	REPLACEMENT TOITURE EXISTANTE
SIGNOREL NICOLAS	32 AVENUE NEIGRE	REPLACEMENT DU PORTAIL EXISTANT
CAMBIER LEFEBVRE ERIC	45 RUE DE VARIZE	RAVALEMENT DE FACADE
MAZIN THIERRY	63 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT DE MENUISERIES
STE LBV DIFFUSION	9 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
FONTENAY BAPTISTE	70 B RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CREATION DE 4 CHASSIS DE TOIT
HENRI JEAN-LUC	16 RUE FLORENT D ILLIERS	MODIFICATION CLOTURE ET REMplacement DES MENUISERIES
GABORIT OLIVIER	6 RUE DES ECUYERS	TRAUVaux DE COUVERTURE
PACHA BEATRICE	94 RUE DES GDES FILLES DIEU	REMISE EN ETAT DE L'EXTENSION
YVARD SONIA	10 RUE CHAUVEAU LAGARDE	REPLACEMENT DE FENETRES, AMENAGEMENT DU GRENIER ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
NAULLEAU ELISE	41 RUE DE LA FOULERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BRUNET PASCAL	69 RUE SAINT CHERON	RENOVATION TOITURE, ISOLATION ET CHANGEMENT FENETRES DE TOIT
HERMELINE MARCEL	12 RUE DU HUIT MAI 1945	REPLACEMENT CLOTURE
BOUMEDJANE MOHAMED	53 RUE DES GDES FILLES DIEU	ISOLATION EXTERIEURE
BUISSON TONY	2 BIS RUE JULES COURTOIS	REALISATION D'UN PORTAIL
ROUSSEAU JULIE	11 RUE DU PETIT ORME	RENOVATION TOITURE ET RAVALEMENT FACADE
CLAVIER CHRISTIAN	16 RUE CEZANNE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
Permis de Construire déposés		
SAS OTI	AVENUE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION DE 60 LOGEMENTS COLLECTIFS ET INTERMEDIAIRES
CDV PROMOTION - AVIRON	RUE CHARLES ISIDORE DOUIN	CONSTRUCTION ENSEMBLE IMMOBILIER
PERIER THOMAS	4 IMPASSE DES SAUMONS	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
NAKHIL KARIM	62 RUE D'ABLIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE ET D'UN BUREAU
SARL ARCHITECTURE ET PATRIMOINE	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	TRANSFORMATION DE BUREAUX EN 21 LOGEMENTS
SCI CHARTRES ROSERAIE	CLOS A QUARTS	CONSTRUCTION DE 55 LOGEMENTS
AUCAGNE THOMAS	27 IMPASSE HUYSMANS	EXTENSION HABITATION
SCI FM OH	3 RUE REAUMUR	MODIFICATION FACADE ET CREATION MEZZANINE
SCI NOVO NORDISK	45 AVENUE D'ORLEANS	CONSTRUCTION D'UN TGBT+ DEMOLITION PARTIELLE ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE STOCKAGE
Permis de Construire délivrés		
CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR	23 BOULEVARD CHASLES	DEMOLITIONS ET RESTRUCTURATION COLLEGE HELENE BOUCHER
EUROPROM	PHASE 1 LOT 1 MACRO LOT E ZAC DE RECHEVRES	CONSTRUCTION PHASE 1 LOT 1 MACROLOT E RECHEVRES 102 LOGEMENTS
SARL MAQUETTES 3D	RUE GILLES DE ROBERVAL	CREATION D'UN BATIMENT DE BUREAUX ET ATELIER
UNITE PILOTAGE RESEAU OUEST - ORANGE	12 RUE SAINT MICHEL	INSTALLATION D'UNE STATION DE RADIO TELEPHONIE
Permis de Démolir déposés		
CHARTRES AMENAGEMENT	44 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	DEMOLITION HABITATION

COMpte RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 18 MAI 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :

DESIGNE Madame Janine MILON, Secrétaire de séance

Etaient présents :

Monsieur GORGES, Député-maire

Mme FROMONT ; M. MASSELUS ; Mmes DORANGE ; DUTARTRE ; M. ROLO ; M. GURET à partir de la délibération 3 ; Mme BARRAULT ; M. GEROUDET ; Mmes VINCENT ; MESNARD ; M. GORGE ; Mme CHEDEVILLE ; MM. CONTREPOIS ; LHUILLYER ; TELLIEUX ; BONNET ; BREHU ; Mme CRESSAN ; M. DUVAL ; Mme ELAMBERT ; MM. MALET ; MAYINDA-ZOBELA ; Mmes MILON ; MOREL ; MM. YASAR ; CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; MM. BILLARD ; BRIERE-SAUNIER ; BARBE

Etaient représentés :

M. GUERET par pouvoir à Mme DUTARTRE (délibérations 1 et 2) ; M. PIERRAT par pouvoir à M. MALET ; Mme GAUDUAR par pouvoir à M. BONNET ; Mme DEVENDER par pouvoir à M. MASSELUS ; Mme VENTURA par pouvoir à Mme DORANGE

Etaient excusées :

Mme FERRONNIER

Etaient absents :

M. LEBON ; Mmes MAOUNOURY ; RENDA

COMMUNICATION DES DÉCISIONS DU MAIRE

Culture

Décision n° 15-75 : Il est décidé le présent avenant n°1 a pour objet de modifier le planning d'occupation de la salle de l'espace Gérard Philippe au profit de l'Association Compagnie d'Amandier.

Décision n° 15-80 : Il est conclu et approuvé une convention de mandat de billetterie informatique relative aux spectacles de la Salle Doussineau, avec France Billet, Le Flavia, 9 rue des Bateaux Lavoirs - 94768 Ivry sur Seine, pour une mise en vente de billets dans la limite de 112 places par spectacle avec une commission à la charge de l'acheteur de 1,80 € TTC par billet vendu. Ce marché est conclu à compter de sa signature et jusqu'au 16 mai 2015.

Décision n° 15-92 : Il est conclu et approuvé une convention de mise à disposition de la Collégiale Saint-André, 2, rue Saint-André à Chartres entre la Ville de Chartres et l'Association « AM ARTS », faisant élection de domicile au 8 rue des Héritiers - 28630 Verrières les Chartres, du 20 avril au 18 mai 2015 afin de définir les conditions de mise à disposition gratuite du lieu et les consignes de sécurité.

Décision n° 15-93 : Il est conclu une convention de mise à disposition de la Collégiale Saint-André, 2, rue Saint-André à Chartres entre la Ville de Chartres et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Chartres dont le siège social est situé 24 Boulevard de la Courtille - 28000 Chartres, du 27 au 30 mars 2015 afin de définir les conditions de mise à disposition gratuite du lieu et les consignes de sécurité. Cette convention est approuvée.

Décision n° 15-94 : Il est conclu un contrat de cession entre la Ville de Chartres et MAD MINUTE MUSIC dont le siège social est situé 5 / 7, rue Paul Bert - 93400 Saint-Ouen, pour le concert solo de « BALKALE SISSOKO » samedi 28 mars 2015 à 20h30 pour le montant net 2100,00 € (dont TVA 5,5% de 110,00 €). Cette convention est approuvée.

Décision n° 15-96 : Il est conclu et approuvé une convention de mise à disposition de la Collégiale Saint-André, 2, rue Saint-André à Chartres entre la Ville de Chartres et l'U.C.T.L., dont le siège social est situé 14 rue de la Volaille - 28000 Chartres, du 12 au 15 juin 2015 afin de définir les conditions de mise à disposition gratuite du lieu et les consignes de sécurité.

Décision n° 15-97 : Il est conclu et approuvé un contrat de cession entre la Ville de Chartres et la Cie des Châteaux de sable dont le siège social est situé Ferme de Violettes allées François Villon 77380 Combs la Ville, pour le spectacle de « LONGU'ZOREILLES ROI DES EMBROUILLES » samedi 11 avril 2015 à 20h30 pour le montant net 1471,72 € (dont TVA 5,5% de 76,72 €).

Décision n° 15-126 : Il est décidé le présent avenant n°1 a pour objet de modifier le planning d'occupation de la salle de l'espace Gérard Philippe au profit de l'Association La Lic.

Décision n° 15-130 : Il est conclu et approuvé une convention de dépôt d'œuvres entre l'artiste, Monsieur Marc LECUREUR domicilié 14, chemin de Marcy 78490 GROSROUVRE et la Ville de Chartres, ayant pour but de fixer les conditions pratiques de mise en œuvre de l'exposition qui aura lieu Prieuré St-Vincent du 11 avril au 21 juin 2015. L'entrée de cette exposition est libre et gratuite.

Décision n° 15-152 : Il est conclu et approuvé un contrat de cession entre la Ville de Chartres et l'Association Stylist, dont le siège social est situé 12 rue Pizay 69000 Lyon, représentée par Olga Azocar sa Présidente, pour le spectacle « SAME SAME » de samedi 18 avril 2015 à 20h30 pour le montant net de 1965,99 € (dont TVA 5,5 % de 102,49 €).

Décision n° 15-157 : Il est conclu et approuvé une convention de mise à disposition de la Collégiale Saint-André, 2, rue Saint André à Chartres entre la Ville de Chartres et l'association « Orchestre Symphonique de Chartres » dont le siège social est situé 22 rue Saint Michel - 28000 Chartres, du 5 au 8 juillet 2015, afin de définir les conditions de mise à disposition gratuite du lieu et les consignes de sécurité.

Décision n° 15-158 : Il est approuvé et conclu une convention d'utilisation de la Salle Doussineau entre la Ville de Chartres et l'association MA-NIOCS dont le siège social est situé 2 rue Pierre Mendès France à Chartres représentée par Laurence Dey, sa trésorière, pour le spectacle « Ma-Niocs Concert » le 25 avril 2015 à 20 h. Le coût de location de la salle de l'équipement et la mise à disposition d'un technicien référent est fixé à 120 euros TTC (TVA 20 %) réglé par chèque bancaire à l'ordre du Trésor public.

Médithéâtre

Décision n° 15-122 : Il est approuvé et conclu un contrat entre la Ville de Chartres et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir (CAUE28) dont le siège est situé au 87, rue du Grand Faubourg 28000 Chartres, représenté par son président Dominique Leblond, pour fixer les conditions de mise à disposition à titre gracieux d'une exposition du 12 mai au 05 septembre 2015 à la médiathèque l'Apostrophe de Chartres.

Décision n° 15-123 : Il est approuvé et conclu un contrat entre la Ville de Chartres et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir (CAUE28) dont le siège est situé au 87, rue du Grand Faubourg 28000 Chartres, représenté par son président Dominique Leblond, pour fixer les conditions de prestation d'une balade architecturale de découverte du patrimoine Chartrein d'environ 13h le 20 juin 2015. Le montant forfaitaire de la prestation est de 300 € (trois cent euros) nets TTC.

Décision n° 15-124 : Il est approuvé et conclu une convention entre la Ville de Chartres et l'association CHANT MANUEL, 184 rue Paul Bert 22000 SAINT-BRIEUX, pour l'intervention de Monsieur Yvon Le Men auprès de publics scolaires le vendredi 10 avril, et un récit poétique le samedi 11 avril 2015, à 15h30, à la médiathèque l'Apostrophe de Chartres. Le montant de la prestation est de 1 966,66 € (mille neuf cent soixante six euros et soixante six centimes) nets TTC, comprenant le cachet de l'artiste, ainsi que les frais de déplacement et de repas.

Décision n° 15-124 : Il est approuvé et conclu une convention entre la Ville de Chartres et Madame Bernadette PECASSOU, écrivain, domiciliée 170 rue Saint-Charles 75015 Paris, pour une rencontre-dédicace le samedi 18 avril 2015 à 11h00 à la bibliothèque Louis-Aragon de Chartres, située Passage des poètes, Forum de la Madeleine 28000 Chartres. Le montant de la prestation est de 220 € (deux cent vingt euros).

Archéologie

Décision n° 15-108 : Il est conclu et approuvé une convention de diagnostic préventive avec l'aménageur, Chartres Aménagement, portant sur les terrains situés Plateau nord-est (2^e tranche) Dossier global.

Décision n° 15-110 : Il est conclu et approuvé une convention de diagnostic préventive avec l'aménageur, Monsieur Michel GRAND, portant sur les terrains situés 44 rue de Reverdy.

Décision n° 15-148 : Il est conclu et approuvé une convention de diagnostic d'archéologie préventive avec l'aménageur, M et Mme OLIVIER, portant sur les terrains situés 7 rue Vintant.

Musée des Beaux-Arts

Décision n° 15-81 : Il est décidé de nommer Jean Michel GAVARD, à compter de la présente décision, mandataire suppléant de la régie de recettes « Musée des Beaux Arts », pour le compte et sous la responsabilité d'Eric VAULOUUP régisseur titulaire de la régie, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Décision n° 15-104 : Il est décidé de mettre à disposition de l'association des Amis des Journées Lyriques Chartres et Eure-et-Loir, la salle à l'italienne du musée des Beaux-arts pour l'organisation d'une Assemblée générale et d'un concert le vendredi 16 juin 2015, à titre gracieux, et d'approuver les termes de la convention qui en définissent les conditions d'utilisation.

Décision n° 15-107 : Il est décidé l'ouverture et la gratuité au musée des Beaux-arts le samedi 16 mai 2015 de 20h à minuit à l'occasion de la Nuit des Musées 2015.

Décision n° 15-111 : Il est décidé la mise en gratuité de 25 exemplaires du catalogue « Les XII Apôtres de Léonard Limosin ».

Décision n° 15-116 : Il est décidé la mise en vente de 2 coffrets catalogues intitulés « Métal et Sculpture » de l'artiste Sergio STOREL au prix public de 130 €.

Décision n° 15-125 : Il est décidé de prêter au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Dreux deux œuvres de la collection du Musée des Beaux-arts de Chartres, à savoir :

- Maquette pour le monument à Marceau, inv. 11953

- Flacon « colonne Marceau », cristal inv. 4480.

Décision n° 15-131 : Il est décidé de mettre à disposition de l'association des Amis du musée des Beaux-arts de Chartres, la Chapelle et la salle à l'italienne du musée des Beaux-arts pour l'organisation d'une conférence les jeudis 9 avril, 11 juillet et 17 septembre 2015, à titre gracieux, et d'approuver les termes de la convention qui en définissent les conditions d'utilisation.

Décision n° 15-132 : Il est décidé de prêter au Conseil Général d'Indre et Loir, sept œuvres de la collection du musée des Beaux-arts de Chartres, à savoir :

-Casque inv. 2006 VA 7500 €

-Casque inv. 2616 VA 6000 €

-Epée inv. 2502 VA 5000 €

-Epée inv. 2580 VA 7000 €

-Modèle réduit de canon inv. 2742 VA 3000 €

-Arquebuse inv. 2750 VA 20 000 €

-Luth « Instrumentarium » Inv. 2011275.1

Il est décidé d'approuver les termes de la convention qui en définissent les conditions dudit prêt.

Décision n° 15-147 : Il est décidé de mettre à disposition de l'association « Les Clavecins de Chartres » la Chapelle du musée des Beaux-arts pour l'organisation d'un concert les samedi 18 et dimanche 19 avril 2015, à titre gracieux, et d'approuver les termes de la convention qui en définissent les conditions d'utilisation.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Décision n° 15-112 : Il est décidé d'autoriser M. le Député-maire à signer l'avenant n° 1 à la convention conclue avec Monsieur Gilles Le Corronc, 9, résidence du vivier 28600 à Lusigny prolongeant la convention au 30 avril 2016. Celle-ci lui permettant de continuer son activité de vente de crêpes sur le domaine public.

ANIMATION, PROMOTION

Promotion

Décision n° 15-146 : Il est conclu et approuvé une convention de mise à disposition de l'appartement situé Cloître Notre Dame à Chartres et l'association STYLSIK dont le siège social est situé 12 rue Pizay 69000 LYON représentée par Olga Azocar, sa Présidente, du 17 au 19 avril inclus afin de définir les conditions de mise à disposition gratuite du lieu.

Décision n° 15-149 : Il est conclu et approuvé une convention de mise à disposition de l'appartement situé Cloître Notre Dame à Chartres et l'association Atelier BONNE TAILLE dont le siège social est situé 25 route du Velay 07290 Saint-Romain d'Ay, représentée par Eric CITONY son Président, du 19 au 21 avril inclus (trois nuits) afin de définir les conditions de mise à disposition gratuite du lieu.

Animation

Décision n° 15-117 : Dans le cadre de la manifestation « CHARTRES EN LUMIÈRES », il est approuvé la convention d'occupation à titre gratuit du lavoir situé 9 rue des Oiseaux, propriété de Monsieur Denis FAURE, à l'unique fin de le mettre en lumière.

Décision n° 15-118 : Dans le cadre de la manifestation « CHARTRES EN LUMIÈRES », il est approuvé la convention d'occupation à titre gratuit du lavoir situé 15 rue de l'Ane Réz, propriété de Monsieur Ugo BATINI, à l'unique fin de le mettre en lumière.

Décision n° 15-121 : Il est approuvé et conclu un contrat de cession du droit de représentation pour trois représentations du spectacle « Va à la Télé » avec « SAS TMBEL PRODUCTIONS » qui aura lieu à Chartrexpo, les 15, 16 & 17 avril 2015 de 11h30 à 17h45 pour un montant de 36 800 € HT soit 38 824,00 € TTC euros (TVA à 5,5%).

Décision n° 15-136 : Il est approuvé et conclu un contrat de cession du droit de représentation musicales avec « APAMA MUSIQUE » pour la déambulation « QUINTET ATZEGANA » qui aura lieu samedi 13 juin 2015 de 10h00 à 18h00 dans les rues piétonnes du centre ville de Chartres, pour un montant de 1 564,00 € HT soit 1 650,00 € TTC (TVA à 5,5 %).

Décision n° 15-138 : Il est approuvé et conclu un contrat de cession du droit de représentation des spectacles musicaux « SANFUEGO » avec l'Association ROZAHN PRODUCTION qui aura lieu samedi 30 mai 2015 de 10h00 à 18h00 dans les rues piétonnes du centre ville de Chartres, pour un montant de 1500,00 € TTC (TVA non applicable art. 293 B du CGI).

Décision n° 15-139 : Il est approuvé et conclu un contrat de cession du droit de représentation pour le spectacle déambulatoire « Les Inutiles du Monde » avec la « Compagnie OYOU MUSIK » qui aura lieu samedi 20 juillet 2015 de 10h00 à 18h00 dans les rues piétonnes du centre ville de Chartres, pour un montant de 2 766,93 € TTC soit 2 571,00 € TTC (TVA 5,5 % et 20 %).

Décision n° 15-140 : Il est approuvé et conclu un contrat de cession du droit de représentation pour le spectacle déambulatoire « Les Bérets Verts » avec l'Association GUEPIN qui aura lieu samedi 12 septembre 2015 de 10h00 à 18h00 dans les rues piétonnes du centre ville de Chartres, pour un montant de 1 500,00 € TTC (TVA non applicable art. 293 B du CGI).

Décision n° 15-142 : Il est approuvé et conclu un contrat de cession du droit de représentation pour le spectacle déambulatoire « Les mères Sonneurs » avec la « Compagnie OYOU MUSIK » qui aura lieu samedi 3 octobre 2015 de 10h00 à 18h00 dans les rues piétonnes du centre ville de Chartres, pour un montant de 2 766,93 € TTC soit 2 571,00 € TTC (TVA 5,5 % et 20 %).

JEUNESSE ET SPORTS, GRANDS EQUIPEMENTS

Jeunesse et Sports

Décision n° 15-100 : Il est approuvé et conclu une convention de mise à disposition des installations sportives, propriétés de la Ville, entre la Ville de Chartres et l'Unité Educative de Milieu Ouvert, sis, 6 rue du Faubourg St Jean 28000 CHARTRES

à compter du 1^{er} février 2015 jusqu'au 30 janvier 2021, renouvelable une fois par décision expresse de la Ville intervenue au plus tard un mois avant l'échéance du contrat et dans la limite de douze ans.

Décision n° 15-101 : Il est approuvé et conclu une convention de mise à disposition des installations sportives, propriétés de la Ville, entre la Ville de Chartres et l'Association « Avenir Divers Chartreins » sis, 32 rue de Brétigny 28000 Chartres à compter du 1^{er} décembre 2014 jusqu'au 30 novembre 2020, renouvelable une fois par décision expresse de la Ville intervenue au plus tard un mois avant l'échéance du contrat et dans la limite de douze ans.

ENSEIGNEMENT, ENFANCE

Petite enfance

Décision n° 15-76 : Il est décidé de passer un contrat d'accueil entre la ferme pédagogique La Reconnaissance et le Service Petite Enfance de la Ville de Chartres, pour l'accueil de groupes dans le cadre d'animations en direction des enfants accueillis dans les établissements Petite Enfance de Chartres.

Enseignement

Décision n° 15-91 : Il est décidé d'autoriser l'Association « Des amis du Musée de l'école », représentée par Marie-Françoise SOULIER, à utiliser le gymnase de l'école élémentaire de La Brèche en vue d'organiser l'exposition « Jean Zay, humaniste laïque intellectuel » du 27 avril 2015 au 11 mai 2015. Cette occupation est consentie à titre gratuit.

Décision n° 15-95 : Il est décidé d'autoriser Madame Valérie BONNIN, directrice de l'école Le Grand Jardin, à utiliser la cour de l'école afin d'y organiser la fête de fin d'année, le vendredi 26 juin 2015. Cette occupation est consentie à titre fin d'année.

Décision n° 15-119 : Il est décidé d'autoriser Madame Luisa VALLERIE, directrice de l'école Rechères, à utiliser la cour, les préaux, les salles de classe de l'école afin d'y organiser une exposition de travaux effectués par les élèves, le jeudi 21 juin 2015 de 18h00 à 22h00. Cette occupation est consentie à titre gratuit.

Décision n° 15-133 : Il est décidé d'autoriser Monsieur Patrick FERANT, directeur de l'école élémentaire Jacques Prévert et son équipe enseignante à utiliser la cour de l'école, le plateau de sport, l'espace pelouse et les toilettes, le vendredi 12 juin 2015 de 16h30 à 23h00, afin d'y organiser une kermesse. Cette occupation est consentie à titre gratuit.

Décision n° 15-153 : Il est décidé d'autoriser Monsieur Denis LEMARCHAND, directeur de l'école élémentaire François Villon, à utiliser la cour et le gymnase de l'école afin d'y organiser une exposition de production artistique des élèves dans le cadre « L'art dans la rue » le dimanche 7 juin 2015 de 10h à 18h.

Décision n° 15-154 : Il est décidé d'autoriser Monsieur Denis LEMARCHAND, directeur de l'école François Villon, à utiliser la cour et le gymnase de l'école afin d'y organiser la fête de fin d'année le jeudi 25 juin 2015 de 18h à 22h.

AFFAIRES IMMOBILIERES

Décision n° 15-73 : Il est décidé d'approuver et de signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire et précaire, avec Chartres Métropole, représentée par son Président, Monsieur Jean-Pierre GORGES agissant au nom et pour le compte de Chartres Métropole, dont le siège social est située Place des Halles 28019 Chartres cedex.

Décision n° 15-77 : Il est décidé un avenant n° 5 à la Convention n° 08/412 du 29 septembre 2008 est passé entre le Tribunal de Grande Instance de Chartres, l'Association occupant la Chapelle Saint-Julien (Théâtre du Seuil) et la Ville de Chartres afin de prolonger la durée d'occupation du parking dudit Tribunal, située 9 rue Muret, cadastrée section AD n° 85, à ladite Association pour une période de deux ans, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016.

Décision n° 15-78 : La Ville de Chartres renouvelle l'autorisation d'occupation de la Chapelle Saint-Julien, située 13 rue Saint-Julien, à titre précaire et révocable, donnée, par convention n° 08/329 du 23 juillet 2008, à l'Association « Le Théâtre du Seuil », représentée par sa Présidente, Madame Mathilde RIOT, pour une période de deux ans, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016.

Décision n° 15-103 : La Ville de Chartres met à disposition de Mme Soline GENET, un préstitué rue des Petites Filles Dieu. Cette mise à disposition est consentie à titre précaire et révocable pour une durée de huit mois, soit du 1^{er} mars au 31 octobre 2015. Cette occupation est consentie à titre gratuit.

Décision n° 15-120 : Il est décidé d'approuver et de signer l'avenant n° 1 à la convention d'occupation initiale, avec la Maison des Entreprises et de l'emploi de l'Agglomération Chartreinaise (M.E.E.) sis Place des Halles - 28019 Chartres Cedex, représentée par son Président Monsieur Loïc BREHU.

La modification a pour but de modifier uniquement l'article 8 : «oyer et charges de fluides», pour lequel le forfait annuel de 10 000 euros sera recouvré semestriellement à terme échu, soit en juillet et en décembre de chaque année. L'indexation aura lieu sur la valeur moyenne de l'indice INSEE du coût de la construction calculée sur 4 trimestres. L'indice de référence est celui du 3^e trimestre 2014, dont la valeur moyenne s'établit à 167,75. Cet avenant prend effet à compter de la date de signature de l'ensemble des parties.

Décision n° 15-129 : Il est conclu une convention de mise à disposition des équipements sportifs entre la Ville de Chartres et le Comité d'Eure et Loir de Tennis, représenté par son Président, Monsieur Christian RICHARD, pour une année renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de 12 années, à compter du 25 mars 2015. L'occupation est consentie à titre gratuit pour leoyer ; les charges seront supportées par l'occupant et la Ville de Chartres.

Décision n° 15-143 : Il est décidé d'approuver et de signer une convention avec Monsieur Frédéric LHEUREUX, Président de la Société L'heureux Gourmet, domicilié à Voves (28150), Sente de la Chasse pour la mise à disposition de la parcelle cadastrée section BT n° 133 de 572 m² (site de « La Petite Venise ») dont une partie accueillera une guinguette en activité secondaire.

L'autorisation est délivrée, à titre précaire et révocable, pour une période de 3 mois, du 10 avril 2015 au 10 juillet 2015, durant laquelle la guinguette sera ouverte du mardi au jeudi et le dimanche de 11 heures à 19 heures ; les vendredi et samedi et dimanche de 11 heures à 22 heures maximum. La mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Décision n° 15-155 : La Ville de Chartres prend acte de la mise à disposition des terrains et lavoris communaux, cadastrés section AH n° 71, à compter du 1^{er} avril 2015, au profit de M. ABAYJ Louis, gérant du restaurant « le Beyrouth » 21/23 de la rue Tannerie. Cette décision est approuvée.

La Ville de Chartres autorise M. ABAYJ Louis, gérant du restaurant « le Beyrouth », sis aux 21/23 rue de la Tannerie, à utiliser les terrains et lavoris communaux, cadastrés section AH n° 71, d'une superficie de 99 m², et à disposer du second lavori situé dans le prolongement de celui loué, pour la saison 2015.

En contrepartie, M. ABAYJ Louis, gérant du restaurant « le Beyrouth », versera à la Ville, une indemnité de 791,18 €, calculée compte tenu de l'utilisation du terrain, par analogie à la redevance pour occupation du domaine public (catégorie 3 – Terrasse ouverte) ; cette indemnité, au prorata temporis, est payable d'avance.

JURIDIQUE

Décision n° 15-72 : Il est décidé de régler une somme de 800 € HT, 960 € TTC au Cabinet d'avocats SCP Gibier Festivi Rivière Guepin, 30 boulevard Chasles, BP 70236, 28026 CHARTRES cedex, dans le cadre de la défense des intérêts de la Ville de Chartres suite au dépôt de plainte et constitution de partie civile manifestations des agriculteurs « Règlement des honoraires avocats » (2^e appel à provision).

Décision n° 15-99 : La Ville de Chartres se pourvoit en cassation devant le Conseil d'Etat, d'un arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes du 14 novembre 2014 dans le cadre d'un REP contre décision de refus de publication dans le bulletin d'information municipal.

La représentation des intérêts de la Ville de Chartres sera assurée par Maître François BOUCARD, SCP THOUIN-PALAT & BOUCARD, 9bis rue Chemovitz à PARIS (75016).

Décision n° 15-102 : La Ville de Chartres se pourvoit en cassation devant le Conseil d'Etat, d'un arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes du 14 novembre 2014 dans le cadre d'un REP contre décision de refus de publication dans le bulletin d'information municipal.

La représentation des intérêts de la Ville de Chartres sera assurée par Maître François BOUCARD, SCP THOUIN-PALAT & BOUCARD, 9bis rue Chemoviz à PARIS (75016). Une somme de 4 560 € TTC sera réglée au dit Conseil.

Décision n° 15-109 : Il est décidé de défendre les intérêts de la Ville de Chartres devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans le cadre du recours en annulation de l'arrêté n° 280851400075 portant permis de construire délivré à la SCI CHANREVE, rue de Reverdy à Chartres.

Décision n° 15-113 : Il est décidé de défendre les intérêts de la Ville de Chartres devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes dans le cadre de l'appel de l'association Réhabilitons ! en annulation du jugement du Tribunal Administratif d'Orléans du 2 décembre 2014 ayant rejeté la requête en annulation contre l'arrêté portant permis de construire n° PC 2808551300044 du 7 janvier 2014 délivré pour la construction d'un hôtel de ville. Le Cabinet d'avocats SARTORIO, LONQUEAU, SAGALOVITSCH et Associés, 6 avenue de Villars, 75007 Paris est chargé de défendre les intérêts de la Ville de Chartres.

FINANCES

Décision n° 15-79 : Il est décidé de nommer Jérémie SIROY, à compter du 1^{er} mars 2015, mandataire suppléant, auprès de la régie d'avances « Direction des Finances », pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie d'avances, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Décision n° 15-82 : Il est décidé de mettre fin, à compter de la présente décision, aux fonctions de Caroline MARCO CHOISEAU, nommée mandataire suppléant sur la régie de recettes « Ecole de Sports » par décision n° 2008/253 en date du 10 juin 2008.

Décision n° 15-83 :

Article 1 : Il est décidé de modifier, à compter de la présente décision, l'article 8 de notre décision n° 2014/563 en date du 11 décembre 2014, comme suit : « Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 5 000,00 € »

Article 2 : Il est décidé de modifier, à compter de la présente décision, l'article 9 de notre décision n° 2014/563 en date du 11 décembre 2014, comme suit : « Le régisseur est tenu de verser à la caisse de la trésorerie principale municipale le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 8 et au minimum une fois par mois »

Décision n° 15-84 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif La Parafond » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 3 rue Georges Pompidou 28000 Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-85 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif La Maison du Castor » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 18 rue des Castors 28000 Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-86 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Halte Garderie La Ronde Enfantine » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 18 rue du Docteur Maunoury 28000 Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-87 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Diablotins » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée rue Foucher de Chartres 28000 Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-88 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Lutins » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 18 rue Lavoisier 28000 Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-89 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Familial Le Jardin des Poussins » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée au Centre médico-social rue Foucher 28000 Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-90 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif L'Ilot Calin » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue des Bouchers 28000 Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-91 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-92 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-93 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-94 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-95 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-96 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-97 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-98 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-99 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-100 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-101 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-102 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-103 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-104 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-105 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-106 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-107 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-108 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

Décision n° 15-109 : Il est décidé d'instituer à compter de la présente décision, une sous-régie de recettes en mode prolongé « Accueil Collectif Les Petits Loups » auprès de la Direction Enfance & Education. Cette sous-régie, installée 25 rue de la Cloture à Chartres, encaisse la participation des familles concernant le secteur Enfance. Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèques bancaires, chèques Emploi Service Universel (préfinancement) – CESU, prélèvement, mandat administratif.

- Société CER FORGET domiciliée 6, rue Georges Charpak - ZA Le Vallier II à Mainvilliers (28300) pour les montants annuels minimum de 1 000 € HT et maximum de 8 000 € HT et une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement 3 fois pour une durée d'un an à chaque fois.

Marché n° G2015-025 - Lot n° 3 - CACES Cariste R389 et CACES Nacelles R386 - Société AUTO ECOLE BECQUET SARL domiciliée 1, rue Marie Marvingt à Auneau (28700) pour les montants annuels minimum de 1 000 € HT et maximum de 15 000 € HT et une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement 3 fois pour une durée d'un an à chaque fois.

Marché n° G2015-026 - Lot n° 4 - Permis C et E (B), FIMO et FCO transport de marchandises - Société CER FORGET domiciliée 6, rue Georges Charpak - ZA Le Vallier II à Mainvilliers (28300) pour les montants annuels minimum de 1 000 € HT et maximum de 20 000 € HT et une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement 3 fois pour une durée d'un an à chaque fois.

Décision n° 15-127 : Il est conclu et approuvé un avenant n°1 au marché 2014-150, conclu avec la société ARCHIV SYSTEM - Société Nouvelle de Gestion et de Conservation d'Archives, domiciliée 70 boulevard Cordier - 02100 SAINT QUENTIN, ayant pour objet de prendre en compte le transfert du marché n° 2014-150 de la société ARCHIV SYSTEM - Société Nouvelle de Gestion et de Conservation d'Archives à la société PRO ARCHIVES SYSTEMES domiciliée Rue de la Guilleraude Zi de Tournebridge 44118 LA CHEVROLIERE, à la suite de la cession du fonds de commerce du titulaire initial à la société PRO ARCHIVES SYSTEMES, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° 15-128 : Erreur de numérotation

Décision n° 15-135 : Il est décidé d'approuver et de signer les marchés concernant l'intervention électrique pour l'installation de la Fête Foraine 2015, dans les conditions suivantes :

Marché n° 2015-032 - Intervention électrique pour l'installation de la Fête Foraine 2015 Société CITEOS LESENES domiciliée 1, Passage des Beaumonts (28000) pour un montant maximum de 20 000 € HT, soit 24 000 € TTC, et une durée allant du jour de sa notification jusqu'au 15 mai 2015, non reconductible.

Décision n° 15-144 : Il est décidé d'approuver la reconduction du marché n° 2012-121, relatif au maintien de la solution logiciel HOROQUARTZ conclu avec la société HOROQUARTZ - domiciliée Parc du Moulin Neuf - Bureaux Argout - 3, rue Guglielmo Marconi - Bât B à SAINT HERBLAIN CEDEX (44822), pour les montants annuels minimum de sept mille euros Hors Taxes (7 000,00 € HT) et maximum de vingt et un mille euros Hors Taxes (21 000,00 € HT), pour une durée de 1 an à compter du 12 septembre 2015.

Décision n° 15-145 : Il est décidé d'approver la 3^e reconduction du marché n° 2012-083, relatif à l'approvisionnement des crèches de la Ville de Chartres en couches à usage unique et produits d'hygiène, conclu avec la société LABORATOIRE RIVADIS - domiciliée Impasse du Petit Rosé - Zi du Louzy à LOUZY (75100), pour les montants annuels minimum de sept mille euros Hors Taxes (500,00 € HT) et maximum de vingt deux mille euros Hors Taxes (22 000,00 € HT), pour une durée de 1 an à compter du 7 juin 2015.

Décision n° 15-146 : Il est décidé d'approver la 3^e reconduction du marché n° 2012-083, relatif au approvisionnement des crèches de la Ville de Chartres en couches à usage unique et produits d'hygiène, conclu avec la société LABORATOIRE RIVADIS - domiciliée Impasse du Petit Rosé - Zi du Louzy à LOUZY (75100), pour les montants annuels minimum de sept mille euros Hors Taxes (7 000,00 € HT) et maximum de vingt deux mille euros Hors Taxes (21 000,00 € HT), pour une durée de 1 an à compter du 7 juin 2015.

Décision n° 15-151 : Il est décidé d'approver la reconduction du marché n° 2012-146, relatif au maintien de la solution progiciel de Topographe + Topstation et contrat de maintenance associé pour le service Archéologie, conclu avec la société SN JSF INFO - domiciliée 8, rue de la Maison Rouge à LOGNES (77165), pour les montants annuels minimum de cinq cent euros Hors Taxe (500,00 € HT) et maximum de treize mille euros Hors Taxes (13 000,00 € HT), pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} octobre 2015.

Décision n° 15-156 : Il est décidé d'approuver un avenant n°1 au contrat d'abonnement, conclu avec la société CURDEM domiciliée 2 avenue Aristide Briand à Chartres (28000), ayant pour objet de prendre en compte le renouvellement du abonnement du CCAS à la Ville de Chartres à compter du 1^{er} janvier 2015.

Décision n° 15-159 : Il est décidé d'approuver et de signer le marché concernant le regroupement de commande pour l'acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d'un logiciel gestion des assemblées de la Ville de Chartres ; de son CCAS ainsi que la Communauté d'agglomération Chartres Métropole, dans les conditions suivantes :

-Marché n°G2015-030 - Groupement de commande pour l'acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d'un logiciel gestion des assemblées de la Ville de Chartres ; de son CCAS ainsi que la Communauté d'agglomération Chartres Métropole

-Groupement conjoint DIGITECH SA (mandataire non solidaire) domicilié 21 avenue Fernand Sardou - BP 173 à Marseille Cedex (1322) et CDC-FAST (cotraitant) domicilié 120-122 rue de Réaumur à Paris (75002), pour une durée de 1 an à compter de sa notification reconductible tacitement 3 fois pour une durée de 1 an à chaque fois et pour un montant maximum annuel de 120 000 € HT pour la période initiale et 20 000 € HT pour les périodes de reconduction.

Approbation du procès-verbal du 30 Mars 2015, à l'unanimité, M. CHEVEE, Mme SIRANDRE, M. BILLARD, M. BARBE ne prennent pas part au vote.

FINANCES

Tarifs

1.Tarifs municipaux – Révision

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 4 voix contre (MM. CHEVEE ; BILLARD ; BARBE ; Mme SIRANDRE)

APPROUVE le maintien du tarif du banquet du 11 novembre 2015 à 35 €, APPROUVE la revalorisation des autres tarifs.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

2.Restauracion scolaire - Tarifs annuelle scolaire 2015 - 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 4 voix contre (MM. CHEVEE ; BILLARD ; BARBE ; Mme SIRANDRE)

APPROUVE les tarifs de la restauration scolaire applicables pour l'année scolaire 2015-2016.

3.DSP Enfance - Jeunesse - Tarifs annuelle scolaire 2015 - 2016 - Tarifs école

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 4 voix contre (MM. CHEVEE ; BILLARD ; BARBE ; Mme SIRANDRE)

APPROUVE les tarifs pour les accueils de loisirs de l'année de 2016.

APPROUVE la gratuité de l'activité Aide aux devoirs.

4.Construction club house stade Jean Gallet - Demande de subvention - Fédération Française de Football

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE le financement de la construction du club house au stade Jean Gallet auprès de la Fédération Française de Football

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

5.Acquisition de gilets pare-balles – Demande de subvention Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE le financement de l'aménagement du service des archives mutualisées au sein du pôle administratif, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

7.Garantie d'emprunt Chartres Habitat – Acquisition – Amélioration de 4 logements - 2 avenue de la République à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (MM. CHEVEE, BILLARD, BARBE et Mme SIRANDRE)

SOLLICITE le financement de l'aménagement du service des archives mutualisées au sein du pôle administratif, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

8.Cession de véhicule – SPL Chartres Aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, MM. MASSELUS et BARBE ne prennent pas part au vote

AUTORISE la cession à la SPL Chartres Aménagement de la Renault Mégane DCI immatriculée AV-456-RG de 2010 répertoriée à l'inventaire sous le n° 9930 pour une valeur nette comptable de 8 595,85 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

9.Cession d'une licence de débit de boissons du groupe IV

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE la cession de la licence de débit de boissons du groupe IV N° 28.898, au titre de 5.500€ à Monsieur et Madame HEITZ en vue d'exploiter une brasserie-bar place Billard à Chartres ;

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signer tout document y afférent.

ment de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se sera pas acquittée à la date d'éigibilité.

ENGAGE, dans les meilleurs délais, sur notification

Conseil municipal

de la Flèche des enfants des écoles George Sand et Grandes Pierres Couvertes.
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Sports

22.Chartres Horizon Section Football - Tournoi international U13 - 29 et 30 août 2015 - Subvention 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE l'attribution d'une subvention d'un montant de 800 € à Chartres Horizon Football dans le cadre de l'organisation de la 4^e édition du tournoi international U13, le 29 et 30 août 2015.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs ci-joint.

CULTURE, PROMOTION ET ANIMATION

Culture

23.Association Piano Panier - Subvention d'aide à la création 2015 - The universe de Kassandra

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Dutarte sortie de la salle ne prend pas part au vote

AUTORISE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 2 000 € à la Compagnie Piano Panier pour « The universe de Kassandra ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

24.Accueil de jeunes en service civique

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Dutarte sortie de la salle ne prend pas part au vote

AUTORISE l'accueil de jeunes en service civique au musée des Beaux-arts, APPROUVE l'indemnité mensuelle versée aux volontaires qui sera actualisée selon l'évolution du barème du service civique,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la demande d'agrément et les contrats d'engagement.

25.Aménagement urbain des abords de la Cathédrale - Réalisation d'un centre d'interprétation de la Cathédrale - Désignation des membres du Comité de Pilotage

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Dutarte décide, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées

SONT CANDIDATS :

M. GORGES; Mme FROMONT ; M. MASSELUS, M. GEROUDET; Mme VINCENT; Mme BARRAULT ; M. MALET ; M. DUVAL ; M. TEILLEUX ; Mme RENDA ; MM. BILLARD ; BARBE ; BRIERE-SAUNIER

PROCEDE à l'élection des membres du comité de pilotage du Centre d'Interprétation de la Cathédrale

Nombre de votants : 35

Suffrages exprimés : 35

SONT DECLARÉS EUX membres du comité de pilotage du Centre d'Interprétation de la cathédrale, chacun ayant obtenu 35 voix : M. GORGES, Mme FROMONT ; M. MASSELUS, M. GEROUDET ; Mme VINCENT; Mme BARRAULT ; M. MALET ; M. DUVAL; M. TEILLEUX ; Mme RENDA ; MM. BILLARD; BARBE ; BRIERE-SAUNIER

Promotion

26.Chartres en Lumière 2015 - Convention de mécénat avec Novo Nordisk

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 34 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE)

AUTORISE la convention de mécénat avec Novo Nordisk

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

27.Chartres en Lumière 2015 - Convention de mécénat avec Avuisys

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

AUTORUIVE la convention de mécénat avec Avuisys

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

28.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Bolloré-Direct Matin

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

AUTORUIVE la convention de partenariat avec Bolloré Media Régie

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

29.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Célieno Régies

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

AUTORUIVE la convention de partenariat avec CELIENO Régies

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

30.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Lamirault Automobiles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

AUTORUIVE la convention de partenariat avec LAMIRAUT Automobiles

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

31.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec CITEOS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

AUTORUIVE la convention de mécénat avec CITEOS

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

32.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Imprimerie Chauveau

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

AUTORUIVE la convention de partenariat avec Chauveau Imprimerie

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

33.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Echo Communication

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 34 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

AUTORUIVE la convention de partenariat avec Echo Communication

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

34.Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir - Subvention 2015 au titre de l'exercice 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 425,65 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir au titre de l'exercice 2014.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

35.EPIC « Office de Tourisme de Chartres» - Comité de direction - Désignation d'un représentant

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées

PROCEDE à l'élection de la personnalité qualifiée dans le domaine du tourisme au sein du Comité de direction de l'EPIC « Office de Tourisme ».

Nombre de votants : 35

Suffrages exprimés : 34

EST DECLARÉ EU Maître Patrick LESTER, en tant que personnalité qualifiée dans le domaine du tourisme au sein du Comité de direction de l'EPIC « Office de Tourisme ».

36.Avenant n°1 DSP Auberge de jeunesse & camping

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE) et M. BRIERE-SAUNIER ne prend pas part au vote

AUTORUIVE l'avenant n°1 à la convention de délégation de service relative à la gestion du camping de Chartres et de l'auberge de jeunesse, conclus avec l'Ets Y.A ROUssel MONTIGNY, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Cadre de vie, Proximité, Tranquillité, Urbanisme

37.Convention avec Chartres Métropole pour l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 34 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

AUTORISE l'instruction des permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme opérationnels et certificat d'urbanisme d'information à la Communauté d'agglomération Chartres métropole ;

APPROUVE la convention de mise à disposition du service intercommunal d'instruction.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention.

38.Modification du Plan de sauvegarde et de mise en valeur

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 3 voix contre (MM. CHEVEE, BILLARD et Mme SIRANDRE) et 1 abstention (M. BARBE)

AUTORISE la demande à Monsieur le Préfet d'Eure et Loir d'engager la procédure de modification du PSMV, en vue de modifier son périmètre sur une surface d'environ 260 m², afin d'en exclure uniquement l'emprise des deux ailes projetées du futur pôle administratif.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les actes et les documents relatifs à ce dossier.

39.Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville et la Ville de Mainvilliers pour la réfection de chaussée et rénovation d'un carrefour à feux tricolores

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

APPROUVE la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la ville de Mainvilliers et la ville de Chartres.

Engagement financier de la Ville de Chartres : 86 925,10 €HT

Engagement financier de la Ville de Mainvilliers : 94 385,90 €HT

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signer ladite convention de co-maîtrise d'ouvrage et tout document y afférant.

40.Subvention et protocole pour l'Association Régionale du Fleurissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention à l'association Régionale du Fleurissement et de l'embellissement des Communes en Région Centre dont le montant est fixé à 17 000 €,

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signer le protocole d'accord définissant la répartition des missions et fonctions de chacun des deux partenaires pour l'organisation et la mise en œuvre de ces 21^e Assises.

41.Cohésion Sociale - Contrat de Ville - Participation de la Ville 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (M. BARBE et M. BRIERE-SAUNIER)

AUTORISE le versement :

d'une subvention d'un montant de 27 750 € en 2015, au titre du Contrat de Ville, à l'association Les 3R et la signature de l'avenant n°5 à la convention d'objectifs 2013-2014-2015;

d'une subvention d'un montant de 2 250 € à l'association Chartres Horizon section Football, au titre du Contrat de Ville, et la signature de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016;

d'une subvention, au titre du Contrat de Ville, d'un montant de 750 € à l'association ARCA ;

La participation de la Ville au titre du contrat de ville au CCAS d'un montant de 20 202 € déjà comprise dans la subvention de fonctionnement 2015.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférants.

27.Chartres en Lumière 2015 - Convention de mécénat avec Avuisys

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de mécénat avec Avuisys

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférants.

28.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Bolloré-Direct Matin

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de partenariat avec Bolloré Media Régie

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférants.

29.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Célieno Régies

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de partenariat avec CELIENO Régies

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférants.

30.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Lamirault Automobiles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de partenariat avec LAMIRAUT Automobiles

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférants.

31.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec CITEOS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de mécénat avec CITEOS

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférants.

32.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Imprimerie Chauveau

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de partenariat avec Chauveau Imprimerie

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférants.

33.Chartres en Lumière 2015 - Convention de partenariat avec Echo Communication

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à la majorité par 34 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

APPROUVE la convention de partenariat avec Echo Communication

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférants.

34.Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir - Subvention 2015 au titre de l'exercice 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE la reconduction du marché n°G2013-052 relatif à la maintenance des équipements de chauffage et traitements d'eau des bâtiments de la Ville de Chartres du CCAS et de Chartres Métropole avec la société EIFFAGE ENERGIE CENTRE LOIRE.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférants.

45.Location d'équipements audiovisuels et scéniques - Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE la reconduction du marché n°2012-166 relatif à la location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvres, destinés aux animations et spectacles de la Ville de Chartres avec la société ARTS.

46.Illuminations ponctuelles d'éléments architecturaux - Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE la reconduction du marché n°2013-079 relatif au marché à bons de commande pour des illuminations ponctuelles d'éléments Architecturaux avec la société LESENSES CENTRE VAL DE LOIRE l'enseigne CITEOS.

47.Nettoyage des vitrines - Avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° G2014-003 pour le nettoyage des vitrines avec la société LA RELUISANTE, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

48.Requalification rue Rabuan du Coudray - Lot 1 - Avenir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2015-009 pour la requalification de la rue Rabuan du Coudray sur les communes de Chartres et Lucé - Lot 1 Voirie - Réseau Divers avec la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS IDF CENTRE, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenir.

49.Requalification rue Rabuan du Coudray - Lot 2 - Avenir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 2015-010 pour la requalification de la rue Rabuan du Coudray sur les communes de Chartres et Lucé - Lot 2 Cléairage avec la société LESENS CENTRE VAL DE LOIRE - CITEOS, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenir.

50.Fournitures administratives et pédagogiques - Attribution

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée conformément aux dispositions des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics, relative à l'Acquisition de fournitures administratives et pédagogiques pour les services de la ville de Chartres et de Chartres Métropole.

Cette consultation fait l'objet d'un regroupement de commandes conclue sur le fondement de l'article 8 du Code des marchés publics.

Ce marché est conclu pour une durée de un an à compter de sa date de notification concernant les lots 1 et 2, et à compter du 22 juillet 2015 concernant le lot 3. Il est tacitement renouvelable 3 fois pour une durée de 1 an à chaque fois.

Il donne lieu, par référence à l'article 77 du code des marchés publics, à un marché à bons de commande pour un montant sans minimum et sans maximum en quantité et en valeur.

Le terme de la procédure, la Commission d'appel d'offres, réunit le 28 avril 2015, a décidé d'attribuer le marché aux entreprises désignées ci-dessous :

Désignation	Entreprise retenue	Montant en € HT
Lot n°1 - Fournitures de bureau	DACTYL BURO OFFICE 28, rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES	Ville : 292 000 € HT Chartres Métropole : 80 000 € Global : 372 000 € HT
Lot n°2 - Fournitures pédagogiques et scolaires	THIREL BUREAU ZAC du Moulin aux Moines 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN	Ville : 184 000 € HT Chartres Métropole : 8 000 € Global : 192 000 € HT
Lot n°3 - Enveloppes neutres ou avec sérigraphie	COMPAGNIE EUROPÉENNE DE PAPETERIE Espace Gutenberg - BP 40007 16400 ROULLET SAINT ESTEPHE	Ville : 18 500 € HT Chartres Métropole : 7 000 € Global : 25 500 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE les titulaires concernant l'acquisition de fourniture administratives et pédagogiques, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant, à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

51.Démolition de l'Hôtel de Ville et de l'ancienne bibliothèque - Lot 2 - Avenir

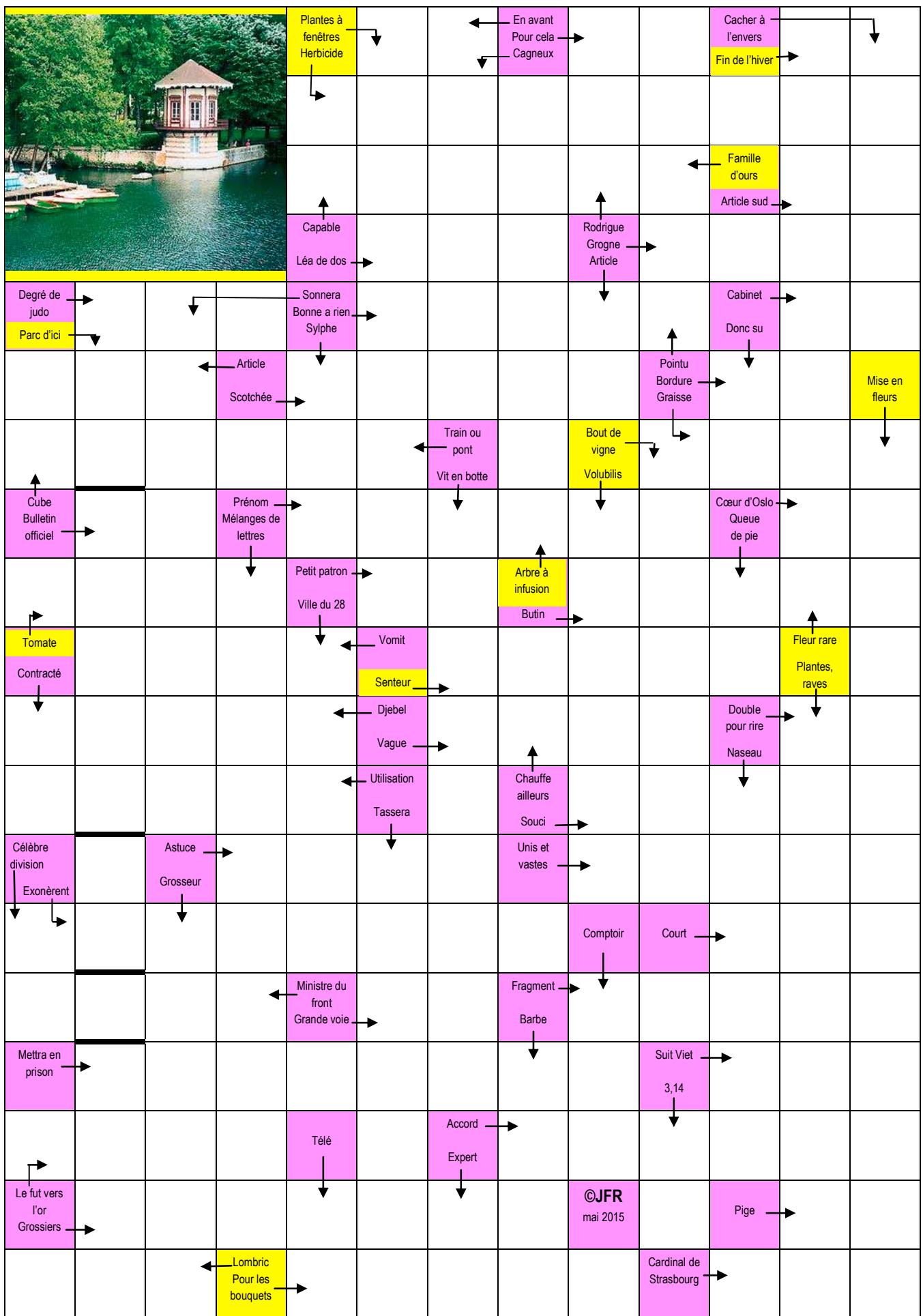
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en ayant délibéré, à la majorité par 30 voix pour 3 voix contre (MM. CHEVEE, BILLARD, Mme SIRANDRE), 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 2015-052 pour relatif à la démolition - déconstruction de l'Hôtel de Ville et de l'ancienne bibliothèque avec la société SNITC, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit

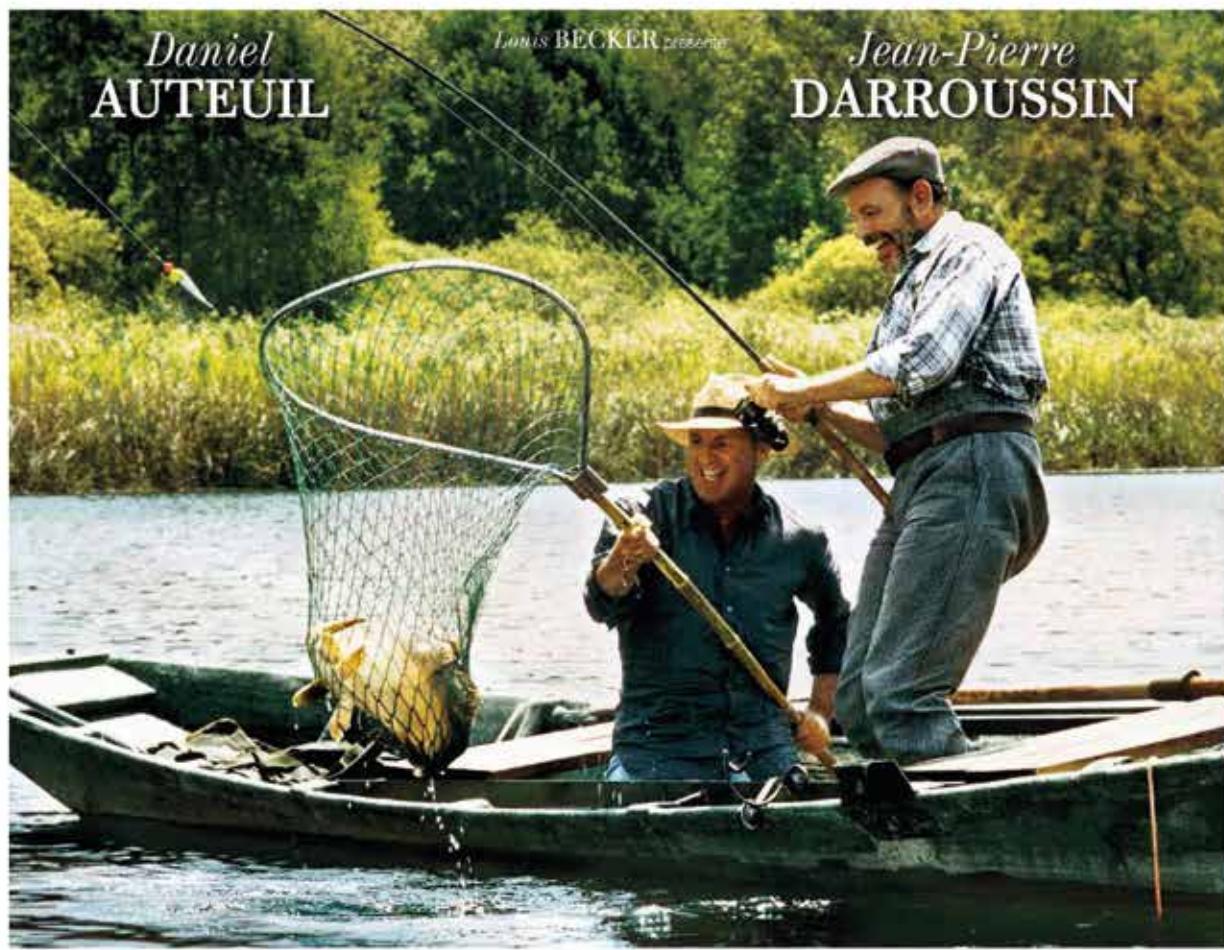
Mots fléchés

Chartres nature - Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.



CINÉMA EN PLEIN AIR

GRATUIT



Daniel
AUTEUIL

Louis BECKER présente

Jean-Pierre
DARROUSSIN

Vendredi 12 juin, Jardin Horticulture
Dialogue avec mon jardinier
(comédie, 2007, de Jean Becker)

